



CONFÉRENCE INTERCANTONALE  
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE  
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

# CIIP

## Rapport annuel 2018

Mai 2019



[www.ciip.ch](http://www.ciip.ch)

Par souci de simplification, la **forme** masculine a été privilégiée; elle désigne cependant aussi bien les femmes que les hommes.

Les **années** de scolarité mentionnées dans ce document se réfèrent à la numérotation employée dans la Convention scolaire romande: **1 à 11**.

Les **cycles** se réfèrent aux cycles d'enseignement prévus par l'Accord HarmoS; ils sont au nombre de trois.

Les **degrés** d'enseignement sont:

- le **degré primaire** dure huit ans et se compose de deux cycles: cycle primaire 1 (années 1 à 4) et cycle primaire 2 (années 5 à 8);
- le **degré secondaire I** succède au degré primaire et dure trois ans (années 9 à 11);
- le **degré secondaire II** couvre le postobligatoire, général et professionnel.

RAPPORT ANNUEL  
CIIP 2018

## TABLE DES MATIÈRES

### PREMIÈRE PARTIE – BILAN GÉNÉRAL DE L'ANNÉE 2018

Généralités et priorités politiques	5
-------------------------------------	---

### DEUXIÈME PARTIE – ORGANES DIRECTEURS ET PARTENAIRES

#### *Espace romand de la formation*

Assemblée plénière de la conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, AP-CIIP	9
Conférence des secrétaires généraux, CSG	12
Secrétariat général de la CIIP, SG-CIIP	14
Commission de gestion, COGEST	15
Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande, CIP-CSR	16
Conseil « Média-formation », CMF	17
Commission consultative des associations partenaires, COPAR	18

### TROISIÈME PARTIE – ORGANES SPÉCIFIQUES SELON OBJECTIFS DU PROGRAMME 2016 – 2019

<i>Tableau synoptique des organes permanents de la CIIP et acronymes</i>	20
--	----

#### *Scolarité obligatoire*

Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO	21
Commission pédagogique, COPED	24
Commission des ressources didactiques numériques, CORES	26
Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires, COMOS	28
Commission d'évaluation et d'épreuves communes, COMEPRO	29
Unité des moyens d'enseignement romands pour la scolarité obligatoire, UMER-SO	30
- Langues	31
- Français	31
- Allemand	31
- Anglais	31
- Mathématiques	32
- Sciences humaines et sociales, cycle 3	32
- Arts	33
- Éducation en vue d'un développement durable, EDD	33
- Plan d'études romand et Plateforme électronique	34

#### *Degré secondaire II*

Conférence latine de l'enseignement postobligatoire, CLPO	36
Commissions de coordination relevant de la CLPO	37
Unité des moyens d'enseignement romands de la formation professionnelle, UMER-FP	42
Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement, CREME	43
Commission romande des économistes de la formation professionnelle, CREFP	44

#### *Pédagogie spécialisée*

Conférence latine de la pédagogie spécialisée, CLPS	45
Commission de coordination de la procédure d'évaluation standardisée, COPES	47

#### *Orientation professionnelle, universitaire et de carrière*

Conférence latine de l'orientation, CLOR	48
--	----

<b><i>Formation des enseignants et des cadres</i></b>	
Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres, CLFE	51
Commission de coordination et de surveillance du mandat FORDIF, COFORDIF	53
<b><i>Médias, images et technologies de l'information et de la communication, MITIC</i></b>	
Site e-media et collaborations interinstitutionnelles	55
Semaine des médias à l'école en Suisse romande	56
<b><i>Politique des langues</i></b>	
Commission langues et échanges, COLANG	57
- Délégation à la langue française, DLF	58
- Semaine de la langue française et de la francophonie, SLFF	59
Glossaire des patois de la Suisse romande, GPSR	60
<b><i>Politique culturelle</i></b>	
Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles, CDAC	61
<b><i>Recherche et documentation</i></b>	
Institut de recherche et de documentation pédagogique, IRDP	64
Conseil scientifique de l'IRDP, CS-IRDP	67
Commission de coordination de la recherche en éducation, COCRE	68
<b>QUATRIÈME PARTIE – ANNEXES</b>	
<b><i>Comptes SG-CIIP, IRDP, UMER</i></b>	
Bilan	70
Compte de résultats	72
Compte des investissements et budget 2018 UMER-SO	73
Budget des investissements et budget 2018 UMER-SO	73
Budget 2018	74
<b><i>Composition des organes permanents de la CIIP en 2018</i></b>	75





Première partie

BILAN GÉNÉRAL DE L'ANNÉE 2018

## Généralités et priorités politiques

Ce rapport annuel est structuré sur la base des dix domaines du [Programme d'activité](#) que l'Assemblée plénière de la CIIP a adopté le 26 novembre 2015 pour la période administrative 2016-2019 :

1. Espace romand de la formation	page 9
2. Scolarité obligatoire	21
3. Degré secondaire II (formation générale et formation professionnelle)	36
4. Pédagogie spécialisée	45
5. Orientation professionnelle, universitaire et de carrière	48
6. Formation des enseignants et des cadres	51
7. Médias, images et technologies de l'information et de la communication	55
8. Politique des langues	57
9. Politique culturelle	61
10. Recherche et documentation	64

### Priorités politiques

Au cœur du programme d'activité, sept priorités politiques ont été établies par l'Assemblée plénière de la CIIP. Elles sont rappelées et commentées comme suit pour ce qui concerne leur réalisation au cours de l'année 2018 :

#### 1. Mise en œuvre de la Convention scolaire romande (CSR)

*La CIIP achève au cours de la période 2016 – 2019 la réalisation de la Convention scolaire romande, en adoptant les derniers projets éditoriaux de moyens d'enseignement (MER) fondés sur le Plan d'études romand (PER) (les derniers éléments étant publiés dans les années suivantes) et en mettant à disposition d'ici la fin de la période administrative les premières épreuves romandes communes et des profils de connaissances et compétences. La CIIP rend compte régulièrement des progrès accomplis dans son rapport annuel à la commission interparlementaire CIP-CSR.*

Les travaux se poursuivent très activement dans le domaine des moyens d'enseignement (Allemand, Mathématiques, Sciences humaines et sociales, ouverture du chantier Français), de la constitution d'une banque romande d'items d'évaluation (épreuves romandes communes) et des profils de connaissances et compétences, de manière à disposer d'éléments concrets, à défaut d'être déjà pleinement opérationnels, d'ici fin 2019.

Les modifications apportées aux bases légales et dispositions d'application cantonales sont désormais toutes en vigueur (conformément au tableau qui suit), respectant à la fois les clauses du concordat national HarmoS et les exigences fixées dans l'article 62 de la constitution fédérale. La détermination et la mise en œuvre des structures à l'intérieur de chacun des cycles restent placées sous l'autorité cantonale.

*Lois cantonales en vigueur pour la scolarité obligatoire (état au 31 décembre 2018)*

BE	Loi du 19 mars 1992 sur l'école obligatoire (LEO), révisée le 21 mars 2012. Entrée en vigueur : 1 <sup>er</sup> août 2013.
FR	Loi du 9 septembre 2014 sur la scolarité obligatoire (loi scolaire, LS). Entrée en vigueur : 1 <sup>er</sup> août 2015.
GE	Loi sur l'instruction publique (LIP) du 6 novembre 1940, révisée partiellement le 10 juin 2011. Entrée en vigueur : 1 <sup>er</sup> septembre 2011, puis intégralement révisée (« refonte ») le 17 septembre 2015. Entrée en vigueur : 1 <sup>er</sup> janvier 2016.
JU	Loi du 20 décembre 1990 sur l'école enfantine, l'école primaire et l'école secondaire (LS), révisée le 1 <sup>er</sup> février 2012 et devenue la Loi sur l'école obligatoire. Entrée en vigueur : 1 <sup>er</sup> août 2012.

>>



## Généralités et priorités

NE	Loi du 28 mars 1984 sur l'organisation scolaire (LOS), révisée le 25 janvier 2011. Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> août 2014 (rentrée scolaire 2015/2016 pour les modifications au cycle 3).
VS	Loi du 4 juillet 1962 sur l'instruction publique. Loi du 10 septembre 2009 sur le cycle d'orientation. Loi du 15 novembre 2013 sur l'enseignement primaire. Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> août 2015.
VD	Loi du 7 juin 2011 sur l'enseignement obligatoire (LEO). Entrée en vigueur: 1 <sup>er</sup> août 2013.

## 2. Adaptation des accès au PER et aux MER de la scolarité obligatoire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

*Dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord intercantonal du 25 octobre 2007 sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée, la CIIP met à profit les possibilités des nouvelles technologies pour que les enseignants puissent accéder aux objectifs du PER et, avec leurs élèves, aux moyens d'enseignement officiels adaptés en fonction de certains handicaps.*

Au terme d'une phase pilote de deux ans visant à préparer la mise à disposition des moyens d'enseignement en des formats numériques transformables (et non plus uniquement en PDF), la version nouvelle de la plateforme numérique PER-MER accueille depuis 2018 les nouveaux MER de Sciences de la nature (3<sup>e</sup> cycle), de Mathématiques (cycles 1 et 2), puis par la suite ceux de Français au fur et à mesure de la réalisation des nouveaux ouvrages romands. L'ensemble des moyens PER-compatibles déjà existants y sera progressivement transféré: Sciences humaines et sociales et Mathématiques cycle 3, à l'exception des Langues étrangères disposant de leurs propres sites gérés par les éditeurs mandatés. La CIIP va entamer en 2019 une collaboration avec le Centre pédagogique pour les handicapés de la vue, CPHV à Lausanne, pour rendre les fiches d'activité encore plus aisément accessibles grâce aux assistances informatiques pensées pour les mal-voyants et les élèves souffrant de troubles dys. Le développement d'une plateforme numérique directement accessible aux élèves reste une musique d'avenir, qui débutera par le Français et les Mathématiques.

## 3. Promotion de la langue française et de la lecture

*La CIIP porte un intérêt marqué au traitement coordonné et cohérent des questions relevant de politique linguistique, de plurilinguisme et des usages pédagogiques, sociaux et culturels du français dans l'espace romand comme dans l'espace national de la formation, ainsi que sur le plan de la francophonie. Elle s'engage pour la promotion du français dans les autres régions linguistiques et coordonne la promotion de la lecture et du goût de lire par les cantons romands.*

Depuis l'automne 2016, la commission langues et échanges (COLANG), représentative des divers degrés d'enseignement et domaines d'activités de la CIIP, est en charge de ces questions. Organisé en sous-commissions, cet organe collabore notamment avec les instances de politique linguistique francophone et soutient l'organisation de la Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF), sous l'égide de la CIIP, dont les prestations culturelles et les animations pédagogiques visent en particulier la Suisse alémanique.

La conférence des chefs de service et délégués cantonaux aux affaires culturelles (CDAC) a lancé, avec l'accord de l'Assemblée plénière, une politique triennale commune de soutien à l'édition et au livre, dont la mise au concours de projets a été publiée fin janvier 2017, les soutiens financiers étant accordés aux lauréats sur trois ans (2017 à 2019). Une prolongation en est prévue.

## 4. Compréhension mutuelle et apprentissage des langues nationales et étrangères

*La CIIP met en œuvre et soutient, conformément à l'article 4 du concordat HarmoS, un enseignement obligatoire de l'allemand et de l'anglais et une offre facultative d'introduction à l'italien. Elle favorise les initiatives permettant de développer et de renforcer la compréhension mutuelle entre les jeunes Suisses et le respect des langues et des cultures nationales et s'engage en faveur des échanges d'apprenants et d'enseignants entre les régions linguistiques du pays.*

&gt;&gt;

## Généralités et priorités

L'AP-CIIP reste très engagée dans le cadre de la politique d'enseignement des langues et de la concertation au sein de la CDIP. La commission langues et échanges, citée au point précédent, collabore directement avec la Fondation Movetia, mandatée depuis janvier 2017 par la Confédération et la CDIP pour l'organisation des échanges européens et des échanges linguistiques, ainsi qu'avec le Département tessinois pour la mise en place d'une offre de sensibilisation à la langue italienne. Ces deux dimensions figurent dans les recommandations adoptées en 2014 par la CIIP en faveur de l'enseignement des langues, ainsi que dans celles adoptées cette fois-ci au niveau national par la CDIP le 26 octobre 2017. Des résultats concrets devraient émerger à partir de 2019/2020.

## 5. Mise en œuvre des diverses filières de maturité

*La CIIP achève la mise en place coordonnée des Maturités spécialisées et du Plan d'études romand des Maturités professionnelles. Elle coordonne avec les autorités et conférences responsables les voies d'accès aux Hautes écoles.*

Depuis 2016, deux commissions de coordination sont chargées de donner suite aux mesures et instruments précédemment développés en ce qui concerne les conditions d'accès au tertiaire, plus particulièrement aux filières de la HES-SO : une commission traite des Maturités spécialisées et l'autre des Maturités professionnelles à partir du Plan d'études romand adopté en 2014. Au cours de l'année 2018, les travaux se sont essentiellement poursuivis sur les questions d'évaluation et de référentiels de compétences dans le domaine de la Maturité professionnelle. Il a toutefois été renoncé, après quelques essais, à conduire des examens communs en la matière.

## 6. Attractivité de la formation des enseignants et renforcement de la pratique

*La CIIP anticipe les risques de pénurie d'enseignants et coordonne dans son domaine de compétences les mesures aptes à favoriser la relève et la mobilité dans ce champ professionnel. Elle veille à la qualité de la formation, en ce qui concerne plus particulièrement l'organisation de la pratique professionnelle et l'usage des instruments découlant de la Convention scolaire romande. Elle veille à la collaboration interinstitutionnelle dans les formations initiales. Elle renforce le développement et la coordination de la formation continue en regard des besoins de la scolarité obligatoire.*

La conférence en charge de la formation des enseignants et des cadres (CLFE) recueille régulièrement les données relatives aux conditions d'admission et de formation pratique et aux diplômes décernés sur l'ensemble du territoire latin pour les divers degrés d'enseignement. La situation sur le marché de l'emploi est moins tendue en Suisse romande qu'alémanique, l'augmentation des admissions dans les institutions de formation ayant permis de faire face aux conséquences cumulées de l'évolution démographique de certaines régions et au départ en retraite d'une génération d'enseignants.

Suite aux échanges entre délégués de la CLFE et du Syndicat des enseignants romands quant à l'évolution et aux perspectives de la formation des enseignants primaires, un rapport a été discuté par l'Assemblée en mai 2018 et a fait l'objet d'un mandat complémentaire portant principalement sur le développement et la reconnaissance des formations continues et complémentaires.

Suite à l'enquête de satisfaction conduite par l'IRDP auprès de plusieurs centaines de cadres certifiés au cours des dernières années dans le cadre du dispositif romand de formation des chefs d'établissement et des cadres (FORDIF), la commission de coordination et de surveillance de la FORDIF a proposé divers aménagements acceptés par l'Assemblée plénière.

## 7. Médiation culturelle pour les jeunes publics

*La CIIP soutient les interactions entre une offre culturelle diversifiée et de qualité et l'accès des jeunes aux activités, manifestations et institutions culturelles prôné par le Plan d'études romand. Elle encourage le développement d'un volet « médiation culturelle » dans la formation initiale et continue des enseignants et dans les approches didactiques du domaine Arts du PER.*

Suite aux études et échanges conduits depuis 2016 sous l'égide de la conférence des chefs de service et délégués cantonaux aux affaires culturelles, la médiation culturelle et l'accès des jeunes publics (de 4 à 20 ans) à la culture en Suisse romande font progressivement l'objet de mesures de coordination et de renforcement. La principale a consisté, en février 2018, en l'introduction dans cinq cantons, pour l'instant, d'une carte « 20 ans 100 francs » sous forme d'abonnement général culturel pour les moins de 21 ans (<https://www.20ans100francs.ch/>).



Deuxième partie

ORGANES DIRECTEURS  
ET  
PARTENAIRES

DOCUMENTATION

## ESPACE ROMAND DE LA FORMATION

Point 3.1 du Programme d'activité 2016 - 2019

# Assemblée plénière de la conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, AP-CIIP



Monika MAIRE-HEFTI  
présidente de la CIIP

### MANDAT

La conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) exerce ses activités au profit des cantons latins conformément aux statuts du 25 novembre 2011 révisés le 26 novembre 2015. L'Assemblée plénière réunit les Conseillères et Conseillers d'État en charge des départements de l'instruction publique des cantons membres.

### Principaux thèmes traités en 2018 – Réalisations

**Fonctionnement de la CIIP:** dans le cadre de la période quadriennale ouverte le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la présidence de la Conférence est confiée à Mme la Conseillère d'État Monika Maire Hefti, directrice du Département de l'éducation et de la famille de la République et Canton de Neuchâtel. La vice-présidence a été assumée jusqu'à la fin avril 2018 par M. le Conseiller d'État Bernhard Pulver, Directeur de l'instruction publique du Canton de Berne. M. le Conseiller d'État Jean-Pierre Siggen, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport du canton de Fribourg, a été élu à cette fonction en septembre 2018, suite au retrait de M. Pulver du Gouvernement bernois. Mme la Conseillère d'État Christine Haesler a succédé à ce dernier à partir du 1<sup>er</sup> mai 2018 en tant que représentante du canton de Berne.

Les représentants romands au sein du Comité de la CDIP en 2018 étaient Mme M. Maire-Hefti (NE), assurant également depuis l'été 2017 la vice-présidence de la CDIP, et M. J.-P. Siggen (FR). Mme C. Haesler (BE) et M. M. Bertoli (TI) en sont membres de droit. Mme C. Amarelle (VD) en est membre en tant que vice-présidente du Conseil suisse des hautes écoles (CSHE).

**Finances:** l'Assemblée a adopté au début du printemps les comptes 2017 et le budget 2019 du Secrétariat général, de l'IRDIP et de l'Unité des moyens d'enseignement romands (UMER), en respect du règlement de gestion financière en vigueur depuis 2012 (révisé le 26 novembre 2015) et en renonçant à toute indexation. Au cours de l'année, elle a également validé les comptes et adopté le budget 2019 de RERO, sans participation vaudoise.

**Caisse de prévoyance:** suite aux décisions du Grand Conseil neuchâtelois concernant le changement de régime des prestations de la caisse de prévoyance du personnel de l'État à partir de 2019, >>

Thèmes traités  
et réalisations

*Espace romand de la formation*

l'AP-CIIP a réglé le financement par les cantons membres des contributions supplémentaires pour les mesures d'accompagnement.

**Mise en œuvre de la CSR:** l'Assemblée plénière a adopté en mars et transmis à la commission interparlementaire CIP-CSR, pour la neuvième année consécutive, un rapport relatif à la mise en œuvre de la Convention scolaire romande, illustré de divers indicateurs statistiques préparés par l'IRDP.

**Convention de 2005 pour la mobilité intercantonale:** l'Assemblée a adopté la réactualisation pour les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 de l'échelle tarifaire, adaptée à partir des tarifs en vigueur dans la région du Nord-Ouest (NW-EDK), suite à la consultation tenue avant l'été auprès des conférences de chefs de service d'enseignement. Cet accord règle, à titre subsidiaire, la fréquentation d'un établissement scolaire dans un autre canton que celui de domicile de l'élève concerné.

**Dossiers nationaux (CDIP):** l'Assemblée s'est concertée, de manière parfois critique et dans le but de dégager des visions latines communes, dans le cadre des consultations sur la révision totale des règlements relatifs à la reconnaissance des diplômes d'enseignement, ainsi que sur les conséquences de l'arrêt du Tribunal fédéral sur la participation financière des parents aux frais scolaires. D'autres questions financières cruciales, en particulier la révision de l'accord intercantonal de mobilité universitaire (AIU), se discutent directement au niveau national et n'impactent pas les travaux de la CIIP.

**Formation des enseignants et des cadres:** l'AP-CIIP s'est longuement penchée au printemps sur les questions structurelles de la formation, dans le cadre de la consultation sur la révision du règlement de reconnaissance de la CDIP et de la discussion du rapport de la CLFE issu des discussions tenues avec le Syndicat des enseignants romands quant à l'extension de la formation initiale pour le degré primaire. L'Assemblée a prolongé le mandat de réflexion confié à la CLFE dans le but de porter une réflexion globale relative à la formation continue et aux formations complémentaires certifiées, ainsi que sur les besoins spécifiques des cantons en termes de qualifications du personnel enseignant, plus particulièrement pour l'enseignement spécialisé et pour certaines disciplines du degré secondaire I. L'AP-CIIP a adopté les conclusions de la vaste enquête de satisfaction et d'attentes relative à la formation des cadres et a transmis à la commission et au consortium FORDIF un certain nombre de demandes d'améliorations des modalités et d'ajouts de contenus et de suivis.

**Coopération intercantonale sur le plan latin dans le domaine de l'éducation numérique:** ayant lancé dès 2017 divers processus de réflexion, l'AP-CIIP a mandaté en 2018 un groupe de travail pour établir un projet qui, après consultation de plusieurs organes permanents, l'a conduite à adopter en novembre un plan d'action en faveur de l'éducation numérique. Elle a commandité divers travaux préparatoires qui permettront d'inscrire et de répartir la réalisation de ce plan d'action dans le programme d'activité quadriennal de la CIIP, portant sur les années 2020-2023 et impliquant de nombreux organes permanents au sein de l'Espace romand et tessinois de la formation. Ce plan d'action renforce et complète les stratégies déjà développées par les cantons membres et leur offre un cadre de convergence et des opportunités de coopération. Le plan d'action repose sur cinq priorités, afin d'apporter ensemble des réponses appropriées aux difficultés complexes considérées à l'heure actuelle par les directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique comme autant de verrous ou de freins notoires à la généralisation de l'éducation numérique, cette généralisation à tous les apprenants et enseignants constituant l'objectif central et ultime aux yeux de la CIIP.

**Moyens d'enseignement en Sciences humaines et sociales au 3<sup>e</sup> cycle:** l'AP-CIIP a prêté attention tout au long de l'année au suivi de la phase probatoire décidée en 2016 et à l'évolution des travaux de rédaction et d'adaptation de la première collection romande de moyens en Histoire et en Géographie pour le degré secondaire I. Elle a donné son feu vert à la publication, en juin, d'une plaquette d'information présentant l'ensemble de ce matériel couvrant la Géographie, l'Histoire et l'Éducation à la citoyenneté.

**Moyens d'enseignement de Français:** suite à sa décision unanime, en novembre 2017, de lancer la réalisation de moyens d'enseignement romands de Français pour toute la scolarité obligatoire, un projet éditorial a été adopté en septembre et de nombreuses discussions complémentaires ont eu lieu, sur la base des réserves et attentes exprimées par le canton de Vaud, dans le but de chercher un consensus sur la vision des moyens à réaliser. Les travaux rédactionnels pour les cycles 1 et 2 ont pu être lancés dès le début de l'année scolaire.

**Mise en œuvre des maturités professionnelles:** l'AP-CIIP a adopté les recommandations présentées par la CLPO pour la poursuite de l'harmonisation des maturités professionnelles sur la base de

&gt;&gt;

*Espace romand de la formation*

Plan d'études romand les concernant et en vue de l'élaboration de cadres référentiels d'évaluation.

**Affaires culturelles :** l'AP-CIIP a procédé à un tour d'horizon des divers dispositifs de soutien établis au fil des ans, dans le cadre de la CIIP par sa conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC), et pris acte de l'évolution des actions de médiation culturelle pour jeunes publics, marquée en 2018 d'un jalon important avec le lancement en février dans cinq des sept cantons de la carte « 20 ans / 100 francs ». Elle a donné à l'Office fédéral de la culture un préavis positif pour l'adoption des conclusions du sixième rapport relatif à l'application en Suisse de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, impliquant la reconnaissance du franco-provençal et du franc-comtois dans les cantons romands concernés. Enfin, elle s'est également prononcée de manière critique lors de la mise en consultation du projet de loi fédérale sur les médias électroniques.

**Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO) :** l'Assemblée a discuté à plusieurs reprises – sans le canton de Vaud sorti du réseau au 1<sup>er</sup> janvier 2017 – de l'avenir de RERO et a donné son feu vert à la transformation de RERO, dès 2021, en une fondation de droit privé et d'intérêt public, prestataire de services spécifiques susceptibles d'intéresser des bibliothèques patrimoniales, scolaires et autres, qui ne trouveraient pas leur place ou la satisfaction de leurs besoins dans la plateforme nationale de services SLSP. Les derniers aspects financiers ont été réglés avec le canton de Vaud.

**Relations avec le Syndicat des enseignants romands :** l'AP-CIIP a répondu à diverses questions ou sollicitations présentées par le SER et sa Présidente a reçu en décembre une délégation du comité de celui-ci pour un échange de vues sur diverses questions.

**Adaptations salariales et horaires du statut du personnel permanent :** suite à une succession d'adaptations décidées par le Conseil d'État neuchâtelois concernant le statut de la fonction publique cantonale, l'AP-CIIP a dû se prononcer à plusieurs reprises sur l'application ou non de celles-ci au personnel permanent de la CIIP. L'Assemblée a chargé la CSG et le secrétaire général de préparer une révision du règlement de fonctionnement de la CIIP, de 2012, en vue d'une entrée en vigueur pour la prochaine période administrative quadriennale.

**Réorganisation de la direction du Secrétariat général et nouveaux engagements :** en vue de la succession du secrétaire général à l'été 2019 et suite à la démission du directeur de l'IRDPA durant l'automne 2018, l'Assemblée a décidé de l'introduction d'un poste de secrétaire général.e adjoint.e cumulé avec le poste de directeur.trice de l'IRDPA et en a déterminé les cahiers des charges. Suite aux mises au concours faites de part et d'autre de l'été et sur proposition d'un comité interne de sélection, l'AP-CIIP a engagé à la fin novembre deux femmes pour occuper ces postes de direction à partir de janvier 2019 pour l'une et d'août pour l'autre.

**Conférence et communiqués de presse :** l'AP-CIIP a publié quatre communiqués de presse en 2018 :

- le 12 février afin de confirmer son soutien aux médias de service public et de réitérer sa ferme opposition à l'initiative No Billag, soumise au peuple le 4 mars 2018 ;
- le 16 octobre, pour annoncer son autorisation à la transformation de RERO en fondation de droit privé et d'intérêt public, comme centre de compétences ouvert en particulier aux bibliothèques n'adhérant pas à SLSP ;
- le 3 décembre, pour annoncer la nomination de Mme Viridiana Marc comme directrice de l'IRDPA et secrétaire générale adjointe, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, et de Mme Pascale Marro comme nouvelle secrétaire générale au 1<sup>er</sup> août 2019 ;
- le 6 décembre, afin de rendre public son plan d'action en faveur de l'éducation numérique, adopté à l'unanimité le 22 novembre.

### Données factuelles et mutations

L'AP-CIIP

L'AP-CIIP s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année 2018 : les 15 mars, 17 mai, 13 septembre et 22 novembre.

Présidence : Mme la CE Monika Maire-Hefti (NE).

Mutations : Mme la CE Christine Haesler (BE), le 1<sup>er</sup> mai.

Espace romand de la formation

## Conférence des secrétaires généraux, CSG



Jérôme Amez-Droz  
président de la CSG

### MANDAT

La conférence des secrétaires généraux (CSG) réunit les secrétaires généraux ou les délégués aux affaires intercantionales des départements de l'instruction publique des cantons membres. Elle préavis, cas échéant d'entente avec les conférences de chefs de service concernées, l'ensemble des objets soumis à la conférence et supervise le fonctionnement du Secrétariat général et de l'ensemble du dispositif.

### Principaux thèmes traités en 2018

Hormis les thèmes traités par l'Assemblée plénière, tous préalablement approfondis et préparés par la conférence des secrétaires généraux, celle-ci a notamment traité des objets suivants :

**Organisation de la succession du secrétaire général et propositions sur l'organisation des structures et la répartition des compétences au sein du SG-CIIP :** la CSG a préparé et accompagné tout au long de l'année le processus de renforcement des postes de direction et les mises en concours qui en ont résulté.

**Mandat de prestations confié à l'IRD :** la CSG est chargée de surveiller l'exécution du mandat de prestations de l'IRD pour la période en cours. Elle s'est prononcée sur l'évolution souhaitée du système d'informations et d'indicateurs de l'Espace romand de la formation. À la demande de la CLEO en septembre 2017, elle a procédé à des ajustements quant à la conduite et la répartition des responsabilités du projet EpRoCom/Banque d'items, dont la direction a été confiée ad interim dès janvier 2018 au Secrétariat général.

**Analyse des coûts de fonctionnement et préparation d'un programme d'économies :** la CSG a analysé, sur la base d'un rapport préparé par le secrétaire général et l'administratrice, les coûts financiers et humains de réalisation du programme d'activité de la CIIP en vue de proposer à l'Assemblée plénière des mesures d'économies et un périmètre financier pour le prochain programme 2020–2023.

**Moyens d'enseignement pour la formation professionnelle :** la CSG, à la suite de la COGEST, a examiné la procédure de renouvellement du contrat avec le SEFRI et de redéfinition des prestations externalisées par l'UMER-FP pour l'impression et la distribution des moyens d'enseignement produits sur cette base pour les apprentis romands et tessinois. Elle en a rendu compte à l'AP-CIIP en formulant des recommandations.

**Mise en œuvre du plan d'action numérique :** la CSG, après avoir fortement contribué à finaliser le plan d'action adopté par l'Assemblée plénière, a organisé, en vue de sa mise en œuvre, un vaste échange de vues avec les conférences latines de l'enseignement et avec la conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (CLFE).

**Informations, préavis ou décisions sur des projets ou propositions de conférences ou de commissions :** la CSG a documenté ou préavisé à l'intention ou sur demande de l'Assemblée plénière diverses propositions de communication, de financement, de demandes de soutien ou de patronage pour des manifestations ou des concours, ainsi que des projets initiés par certains organes permanents de la CIIP ou de prestations proposées par certaines agences de la CDIP.

&gt;&gt;

*Espace romand de la formation*

**Personnel permanent de la CIIP:** la CSG s'est prononcée sur des éléments de gestion, concernant en particulier le statut du personnel permanent de la CIIP et la future révision du règlement de fonctionnement qui le précise, en auditionnant notamment le chef du service des ressources humaines de l'État de Neuchâtel et, en fin d'année, en mettant en consultation auprès des collaborateurs permanents un projet de règlement.

**Consultations et échanges d'informations:** les secrétaires généraux ont régulièrement procédé à des échanges de vues et d'informations par rapport à des consultations de la CDIP ou de la Confédération entreprises auprès des cantons ou à des questions ou sollicitations diverses parvenues au Secrétariat général.

**Données factuelles****La CSG**

La CSG s'est réunie à six reprises : les 7 février, 28 mars, 25 avril, 22 août, 24 octobre et 30 novembre.

La séance plénière de la CSG avec les conférences de chefs de service a eu lieu les 29 et 30 novembre 2018 à Lugano.

Présidence : Jérôme Amez-Droz, secrétaire général du DEF (NE).

Mutations : François Modoux, délégué aux affaires intercantionales du Département vaudois de la formation et de la jeunesse a succédé à Christian Berdoz, assurant la représentation vaudoise dans la CSG dès l'été 2018 ; Nicolas Binschedler, secrétaire général adjoint et délégué aux affaires intercantionales du Département de l'instruction publique du Canton de Genève a succédé à Frédéric Wittwer, ayant fait valoir son droit à la retraite à la fin novembre 2018.



Espace romand de la formation

## Secrétariat général de la CIIP, SG-CIIP



Olivier Maradan  
secrétaire général de la CIIP

### MANDAT

Le Secrétariat général est l'organe exécutif de la CIIP. Il veille à l'organisation et au suivi des travaux permettant la réalisation du programme d'activité, en particulier au travers du fonctionnement des conférences et commissions permanentes auxquelles il apporte son soutien opérationnel, scientifique et administratif, de la mise sur pied de groupes de travail et d'experts et de la réalisation du programme d'acquisition et de création de moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et la formation professionnelle. Il assure l'information sur les travaux de la CIIP et entretient les sites Internet correspondants.

L'adoption du Programme d'activité de la CIIP pour la période 2016–2019 détermine le cadre général de travail du Secrétariat général et de ses divers secteurs d'activité, influençant également la structure du site Internet et des documents administratifs.

La réalisation des moyens d'enseignement romands (MER) reste pour quelques années encore un domaine prioritaire mobilisant beaucoup d'énergie et impliquant de nombreux groupes de travail et de partenaires externes. La quasi-totalité des MER est désormais accessible sur la plateforme numérique du Plan d'études romand.

### Mutations

Le Secrétariat général a connu quatre départs au niveau de l'IRDP en 2018. Elisabetta Pagnossin, collaboratrice scientifique et responsable des indicateurs romands, a pris sa retraite en mai. Sophie Tapparel et Anna von Ow, collaboratrices scientifiques en charge du projet EpRoCom/Banque d'items, ont quitté l'IRDP à la fin de l'été. Enfin, Bernard Wentzel, directeur de l'IRDP depuis 2016, a réorienté sa carrière au sein d'une HEP, quittant la CIIP à la fin octobre. Certains de ces postes n'ont été repourvus qu'au cours des premiers mois 2019, d'autres n'ont pu l'être ou ont été transformés en mandats à durée déterminée. À l'UMER, Roberto Stocco a fait valoir, pour la fin de l'année, son droit à la retraite.

Trois personnes sont entrées en fonction auprès de l'UMER dans le cadre du lancement des travaux sur le français. David Bürki assure la fonction de responsable du domaine Français auprès du Secrétariat général, étant pour les prochaines années le rédacteur en chef à plein temps des MER pour les cycles 1 et 2. Il est soutenu, dans la fonction de coordinateur de projet, par François Wohlhauser, et dans la fonction de collaboratrice administrative, par Magali Buehler.

Activités

Personnel

## Commission de gestion, COGEST



Michel Perriard  
président de la COGEST

### MANDAT

La commission de gestion est chargée de conseiller et de préavis les procédures budgétaires et comptables, ainsi que d'exercer le contrôle et la surveillance générale de la gestion financière et des activités traitées par le Secrétariat général ou confiées par ce dernier sous forme de mandats, et d'en rendre compte à l'Assemblée plénière.

La COGEST a traité des thèmes suivants en 2018 :

- Examen détaillé et préavis favorable sur le budget 2019, malgré un excédent de charge important annoncé au budget de fonctionnement (sans indexation de la contribution ordinaire), moyennant l'utilisation des capitaux propres disponibles. La COGEST alerte les organes directeurs de la nécessité de procéder à une analyse détaillée des prestations et de leur financement en vue de délimiter le périmètre financier du futur programme d'activité 2020-2023.
- Nouvelle contribution à la caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (accompagnement au passage à la primauté des cotisations) et modalités de financement.
- Examen détaillé et préavis favorable sur les comptes 2017. Les économies réalisées sur les comptes d'exploitation du Secrétariat général sont versées dans les capitaux propres et serviront à couvrir les excédents de charges acceptés aux budgets 2018 et 2019. Le résultat positif de l'Unité des moyens d'enseignement pour la formation professionnelle est versé sur une réserve propre qui sera progressivement consacrée au développement d'une nouvelle plateforme numérique rattachée aux moyens d'enseignement de la formation professionnelle.
- Préavis favorable à l'ouverture d'un fonds propre affecté à la réactualisation d'une collection de moyens d'enseignement. Une marge de « mise à jour et de veille » vient succéder à la marge d'amortissement, cela évite les fortes variations de prix et le recours à un nouveau crédit d'investissement. Ce modèle pourra être utilisé à l'avenir dans d'autres situations similaires.
- Renouvellement du contrat d'entreprise lié à l'impression et la distribution des ouvrages édités par la commission romande chargée des moyens d'enseignement de la formation professionnelle pour une période de quatre ans, en rapport avec l'accord de subventionnement du SEFRI.

Thèmes traités  
et résultats

### Données factuelles

La commission de gestion s'est réunie les 23 janvier et 10 avril 2018.

Présidence: Michel Perriard (FR).

La COGEST

*Espace romand de la formation*

# Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande, CIP-CSR

## MANDAT

La création et la mission de la CIP-CSR découlent du contrôle parlementaire d'institutions inter-cantoniales, généralisé en Suisse romande sur la base de la « Convention du 5 mars 2010 relative à la participation des Parlements cantonaux dans le cadre de l'élaboration, de la ratification, de l'exécution et de la modification des conventions intercantoniales et des traités des cantons avec l'étranger » (Convention sur la participation des Parlements, CoParl).

Le mandat de la CIP-CSR est décrit dans les articles 21 à 25 de la Convention scolaire romande.

## Activités 2018

En 2018, la commission interparlementaire s'est réunie, à chaque fois en présence de la Présidente et du secrétaire général de la CIIP, le 1<sup>er</sup> juin à Lausanne et le 19 octobre à Genève, sous la présidence du député genevois Jean Romain. Ces séances ont été préparées au cours de trois séances du bureau de la CIP-CSR, dont deux avec la participation du secrétaire général. La CIP-CSR donne aux quarante-neuf députés qui la composent l'opportunité de questionner la CIIP sur une foule de questions relatives à la scolarité obligatoire en particulier, comme à la formation en général.

La CIP-CSR a ainsi pris connaissance, lors de sa séance de printemps, du rapport 2017 de mise en œuvre de la CSR et du rapport annuel 2017 de la CIIP, de son budget et de ses comptes. Elle en a à chaque fois préavisé positivement la transmission aux parlements cantonaux et a produit un rapport final pour l'année 2018, qu'elle a transmis à la fin mars 2019 aux bureaux des Grands Conseils des cantons membres.

Lors de son assemblée d'automne, la CIP-CSR a conduit un débat sur le burn out et la santé des enseignants de la scolarité obligatoire, suite à l'enquête conduite en 2016 par le Syndicat des enseignants romands. Les députés ont eu l'occasion d'entendre trois exposés et d'interroger les contributeurs. Les débats n'ont toutefois pas débouché sur des demandes ou des recommandations à l'adresse de la CIIP, celle-ci n'étant pas un service employeur pour les enseignants.

## Activités

*Espace romand de la formation*

## Conseil « Média-formation », CMF



Cesla Amarelle  
présidente du CMF

### MANDAT

Le Conseil Média Formation (CMF) est chargé de veiller à l'application de la convention cadre de collaboration conclue entre la CIIP et les médias de service public en Suisse romande. Une première version avait été signée le 4 octobre 2000 par la CIIP, la RSR et la TSR. Suite à la convergence de ces deux dernières entités, une nouvelle convention de collaboration a été signée par la CIIP et la Radio Télévision Suisse (RTS) le 17 septembre 2010.

Le CMF réunit des délégués de la RTS et de la CIIP, ainsi que du SER et de la FAPERT.

### Activités 2018

Le Conseil s'est réuni le 26 mars 2018, pour la première fois sous la présidence de la Conseillère d'État Cesla Amarelle et la vice-présidence du directeur de la RTS, Pascal Crittin.

L'AP-CIIP avait apporté précédemment son soutien unanime à la RTS et aux médias de service public en invitant à refuser l'initiative No Billag, dans un communiqué de presse du 12 février 2018.

Au cours de l'année, l'AP-CIIP a également pris position dans le cadre de la consultation du Conseil fédéral sur le projet de Loi fédérale sur les médias électroniques.

La séance annuelle a permis de procéder au bilan et à l'amélioration des multiples collaborations concrètes réalisées au cours de l'année scolaire en cours, parmi lesquelles la conduite d'ateliers RTS d'éducation aux médias, ainsi qu'à procéder à un large échange de vues et de perspectives relatives à l'éducation aux médias, à la science informatique et aux enjeux numériques à l'école.

### Données factuelles

Présidence: Cesla Amarelle (VD).

Délégué de la RTS et vice-président: Pascal Crittin, directeur RTS.

Secrétariat: Christian Georges (SG-CIIP).

### Activités

### Le CMF

*Espace romand de la formation*

## Commission consultative des associations partenaires, COPAR



Jérôme Amez-Droz  
président de la COPAR

### MANDAT

La COPAR est chargée de procéder régulièrement à des échanges d'informations et de conduite des réflexions communes, pouvant conduire à des recommandations pour l'amélioration du système éducatif dans le cadre de l'espace romand de la formation.

Elle réunit des délégués de la CSG et de la CLEO, des associations faitières romandes et tessinoises de parents (FAPERT), d'enseignants (SER), des chefs d'établissement de la scolarité obligatoire (CLACESO) et de recteurs de gymnases (CDG-SRT), ainsi que de la section romande de la Société suisse de recherche en éducation (SSRE).

La COPAR s'est réunie à trois reprises en 2018, le 16 janvier, le 25 septembre et le 14 novembre, afin d'échanger des informations relatives aux activités et manifestations de chacune des institutions ou associations présentes, ainsi que sur diverses questions d'actualité dans le domaine de la formation.

La commission s'est concentrée sur deux thématiques au cours de l'année. Des discussions préalables ont porté sur la préparation d'un bulletin d'information de la CIIP consacré à l'éducation numérique et aux diverses problématiques soulevées par les compétences et les usages des enseignants et des élèves, par les équipements dans les classes, par les contenus de formation aux divers cycles et degrés, par la prévention et l'éducation aux médias et par les nécessités de formation. Suite à l'adoption d'un plan d'action par la CIIP à la fin novembre, la parution du bulletin devrait avoir lieu en 2019.

À la suite de l'interpellation de la CIIP par le SER, après la publication à la rentrée 2016 des résultats d'une enquête sur la santé des enseignants, la COPAR a été chargée de conduire une large réflexion impliquant les associations faitières dans le but de proposer certaines actions pouvant faire sens sur le plan romand. Lors de sa séance de novembre entièrement consacrée à cette thématique, la COPAR a auditionné Mme Gaël Pannatier, responsable de RADIX en Suisse romande, et Mme Laurence Oro-Messerli, chargée de mission auprès du CAPPEs à Neuchâtel. La commission a planifié d'autres auditions en 2019. A titre provisoire, elle retient pour le prochain programme d'activité la possibilité de procéder à un relevé des bonnes pratiques dans les cantons, y compris au-delà de la Suisse romande, à des développements dans l'espace romand de la formation par le biais de mandats ou d'un partenariat avec éducation21 et RADIX, ainsi qu'à un renforcement de la prévention dans la formation en collaboration avec les HEP.

La COPAR n'a pas utilisé la possibilité d'adresser des rapports ou des recommandations à l'AP-CIIP.

Présidence: Jérôme Amez-Droz (CSG / NE).

Vice-présidence: Alain Bouquet (CLEO / VD).

Secrétariat: Pascale Lamarre (SG-CIIP).

Mutations: David Rey (SPVal) a succédé au cours de l'automne à Laurent Vité (SPG) dans la délégation du SER.

Activités

La COPAR



Troisième partie

ORGANES SPÉCIFIQUES  
SELON OBJECTIFS DU PROGRAMME  
2016 – 2019

# Tableau synoptique et acronymes des organes permanents de la CIIP

Les explications utiles, mandat et composition de chacun des organes sont disponibles sur Internet : [www.ciip.ch](http://www.ciip.ch).

CIIP	Organes directeurs	Organes partenaires	Scolarité obligatoire	Secondaire II post-obligatoire	Tertiaire B & Formation adultes	Tertiaire A Hautes Ecoles	Culture & Langues	Recherche & documentation
CONFÉRENCES	<b>Assemblée plénière</b>							
	<b>CSG</b> Secrétaires généraux							
			<b>CLEO</b> scol.obligatoire	<b>CLPO</b> post-obligatoire			<b>CDAC</b> affaires culturelles	
			<b>CLPS</b> pédagogie spécialisée					
			<b>CLFE</b> formation enseignants et cadres					
			<b>CLOR</b> orientation scolaire et professionnelle					
Contrôle. parlem.	<b>CIP-CSR</b> Commission interparlementaire							
Commissions permanentes	<b>COGEST</b> Gestion et contrôle	<b>COPAR</b> comm. consultative des assoc. partenaires	<b>COPED</b> PER – MER-SO + groupes d'appui domaines disc. + groupes validation moyens ens.	<b>CREME</b> MER-FP + <b>GLIMI</b> (Tessin)			<b>COLANG</b> langues & échanges	<b>COCRE</b> Coordination recherche en éducation
		<b>Conseil Media – Formation</b> CIIP & RTS	<b>CORES</b> ressources didactiques numériques					<b>Conseil scientifique IRDP</b>
Commissions de coordination			<b>COMOS</b> distribution MER-SO	<b>CAI</b> Classes et accords <b>CMP</b> Matus professionnelles <b>CMS</b> Matus spécialisées				
			<b>COMEPRO</b> épreuves comm.	<b>CME</b> Coopérations multilatérales et européennes <b>CFQA</b> Formation et qualification des adultes <b>CREFP</b> économistes form.prof.				
			<b>COPES</b> procédure d'éval. standardisée en pédagogie spécialisée					
			<b>COFORDIF</b> coordination et surveillance du mandat FORDIF					
Services centraux	<b>SG-CIIP</b> Secrétariat général		<b>UMER</b> Unité des moyens d'enseignement romands				<b>IRDP</b> Institut de recherche et de documentation pédagogique	

## Acronymes et noms des conférences et commissions permanentes :

AP-CIIP	Assemblée plénière	CS-IRDP	Conseil scientifique de l'IRDP
CSG	Conférence des secrétaires généraux	COMOS	Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires
CLEO	Conférence latine de l'enseignement obligatoire	COMEPRO	Commission des épreuves romandes communes
CLPO	Conférence latine de l'enseignement postobligatoire	COPES	Commission de coordination de la procédure d'évaluation standardisée (PES)
CLPS	Conférence latine de la pédagogie spécialisée	COFORDIF	Commission de coordination et de surveillance du mandat FORDIF
CLFE	Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres	CAI	Commission classes et accords de la CLPO
CLOR	Conférence latine de l'orientation	CMP	Commission des maturités professionnelles de la CLPO
CDAC	Conférence romande des chefs de service et délégués aux affaires culturelles	CMS	Commission des maturités spécialisées de la CLPO
CIP – CSR	Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande	CME	Commission des coopérations multilatérales et européennes de la CLPO
COGEST	Commission de gestion	CFQA	Commission de formation et de qualification des adultes de la CLPO
COPAR	Commission consultative des partenaires	CREFP	Commission des responsables des économistes de la formation professionnelle
CMF	Conseil Média-formation	SG-CIIP	Secrétariat général de la CIIP
COPED	Commission pédagogique	UMER	Unité des moyens d'enseignement romands (SO et FP)
COPED	Commission pédagogique	IRDP	Institut de recherche et de documentation pédagogique
CORES	Commission des ressources didactiques et numériques		
CREME	Commission d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle		
COLANG	Commission langues et échanges		
COCRE	Commission de coordination de la recherche en éducation		

## SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Point 3.2 du programme 2016-2019

## Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO



Jean-Claude Marguet  
président de la CLEO

### MANDAT

La conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO) est un instrument de réflexion, d'information, de coordination, d'exécution du programme d'activité et de conseil pour l'Assemblée plénière de la CIIP. Elle traite de l'ensemble des problématiques relevant de la scolarité obligatoire et assume dans ce domaine les tâches et responsabilités mentionnées à l'art. 10, al. 3, des statuts de la CIIP.

Ces derniers lui confèrent plus particulièrement la mission de :

- procéder à des échanges réguliers relativement à la mise en œuvre du concordat HarmoS du 14 juin 2007 et de la Convention scolaire romande (CSR) du 21 juin 2007, ainsi qu'à la coordination et au suivi des instruments découlant de ces accords ;
- soutenir et superviser les travaux conduits par la commission pédagogique (COPED) pour le suivi et l'évolution du Plan d'études romand (PER) et toutes les problématiques y relatives ;
- commanditer, soutenir et contrôler les travaux du Secrétariat général et des diverses commissions en vue de la réalisation des moyens d'enseignement romands ;
- exécuter les décisions de la Conférence et assurer leur application dans les cantons.

### Moyens d'enseignement romands (MER) et Plan d'études romand (PER)<sup>1</sup>

En respect de l'art. 9 de la CSR, la CLEO suit avec attention les différentes étapes de réalisation ou d'adaptation des MER en vue de soutenir la mise en œuvre du PER. En grand développement ces dernières années, ces travaux occupent une part importante des séances de la CLEO, se basant sur les analyses menées par des groupes de validation et sur les préavis de la COPED. Précisant alors les principales options des MER, la CLEO donne ultimement son aval à leur édition et coordonne leur introduction dans les classes de Suisse romande.

### Domaine Langues

En respect de la décision de l'AP-CIIP de novembre 2017, un projet éditorial pour des MER Français 1-8 a été rédigé au printemps 2018 et soumis aux divers organes concernés. Nantie des préavis des différentes commissions (COMOS, COPED, CORES), la CLEO l'a à son tour préavisé à l'attention de l'AP-CIIP, qui a adopté le projet en septembre. Dès lors, les groupes de rédacteurs se sont mis à l'œuvre et la COPED a mis en place deux groupes de validation (GVal), un pour le cycle 1 et l'autre pour le cycle 2, qui débiteront leurs travaux en 2019. La CLEO mettra également en place un groupe de coordination visant à anticiper et coordonner les différentes formations que chaque canton estimera nécessaires.

Thèmes traités

&gt;&gt;

<sup>1</sup> Précisions complémentaires à consulter sous COPED.



*Scolarité obligatoire*

L'adaptation de la collection *geni@l-klick*, moyen d'enseignement de l'Allemand pour les années 9 à 11, s'est confrontée à un calibrage particulier, à savoir l'usage étendu en 11<sup>e</sup> année de la version initialement destinée aux élèves de 10<sup>e</sup> année. Cette demande a émané de plusieurs cantons qui constatent que, l'écart se creusant largement au fil des années selon les exigences de chaque niveau (selon le PER), il est nécessaire de permettre aux élèves de niveau élémentaire de mieux approfondir chaque chapitre. Bien que l'éditeur ait pris soin de rédiger des indications pour aider l'enseignant dans sa différenciation, il a été négocié avec lui les nécessaires changements à la réalisation du contrat et, en particulier, la baisse du nombre global de commandes pour la Suisse romande.

**Domaine Mathématiques et Sciences de la nature**

La CLEO a régulièrement suivi les rédactions des MER Mathématiques 1-8 et leur affinage durant l'année 2018, via les rapports des GVal (pour les cycles 1 et 2), en particulier pour les chapitres de 3<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> années. La question du matériel complémentaire (jeux, formes, etc.) à réaliser a également été discutée en CLEO, qui en a soutenu la démarche, mais contenu l'ampleur en respect des enveloppes financières allouées. L'accompagnement de l'introduction de ces MER, en particulier pour la prise en main du guide didactique en ligne, est soutenu par la CLEO; limitée toutefois par la charge des formations que cela implique, elle a décidé du report de leur introduction. Les moyens Mathématiques 3<sup>e</sup> et Mathématiques 5<sup>e</sup> seront ainsi introduits dès la rentrée 2019 et 2020 respectivement, avec quelques variations entre les cantons.

La révision rédactionnelle de l'Aide-mémoire de Mathématiques 9-10-11 a donné pleinement satisfaction à la CLEO. Ce nouvel ouvrage de référence sera introduit dans toutes les classes de 9<sup>e</sup> année à partir de la rentrée 2019.

**Domaine Sciences humaines et sociales**

En début d'année, la CLEO s'est vu soumettre le préavis de la COPED relatif aux reprises rédactionnelles des séquences Géographie 9<sup>e</sup>, dont l'analyse a été réalisée par le Groupe d'arbitrage ad hoc. Elle a pu constater des améliorations particulièrement adéquates et a donné l'aval à l'édition pour une introduction dès la rentrée d'août 2018.

La mise en probation des séquences de Géographie 10<sup>e</sup> et Histoire 10<sup>e</sup> au cours de l'année 2017-2018 a été suivie des étapes d'arbitrage convenues durant le printemps, pour lesquelles la CLEO a reçu les rapports des praticiens, des experts et du groupe d'arbitrage, ainsi qu'un préavis de la COPED. Les demandes émises ont été appuyées par la CLEO, qui relève l'importance d'un juste calibrage des activités proposées pour les élèves et de leur accessibilité pour tous, avec d'éventuelles pistes de différenciation.

Dès l'été, les MER Géographie 10<sup>e</sup> et Histoire 9<sup>e</sup> ont à leur tour fait l'objet de reprises rédactionnelles en respect des demandes émises et avalisées par les organes politiques. La CLEO en décidera l'adoption en 2019 en vue de leur publication.

**Mandat de formation F3**

Dans la ligne des réflexions partagées depuis 2015 avec la conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (CLFE), la CLEO avait défini des mandats relatifs aux formations F3 qu'elle souhaiterait voir coordonnées au niveau romand lors de l'introduction de nouveaux MER. Le groupe mandaté pour la collection SHS 9-11 attend, pour se réunir, que l'ouvrage commun à la collection Outils, démarches et références (SHS 9-11) soit disponible, la plupart des formations ayant déjà eu lieu lors de la sortie des séquences probatoires.

Quant au groupe destiné à accompagner la sortie des MER Mathématiques 1-8, il a été dissous et un groupe de coordinateurs disciplinaires issu des services cantonaux s'est retrouvé avant l'été. Il s'agissait de discuter des besoins de chaque canton en vue de mettre à disposition le matériel nécessaire pour les premières formations de F2.

**Épreuves romandes communes**

Suite aux difficultés rencontrées en 2017, les travaux de l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRD), mandaté pour réaliser une banque d'items romande en respect de la décision de l'AP-CIIP de 2015, ont été réorganisés et suivis par le SG-CIIP. Les groupes de travail ont été ren-

&gt;&gt;

*Scolarité obligatoire*

forcés et un dispositif d'ensemble a été testé durant 2018. La commission d'évaluation et d'épreuves communes (COMEPRO) a ainsi pu accompagner les étapes successives et préavisser certaines options à l'attention de la CLEO, dont celle de réaliser des prétests de certains items.

**Travaux au niveau suisse**

CDIP

Suite à la dissolution de la D-EDK, le SG-CDIP a proposé la création d'une conférence suisse des chefs de service en charge de la scolarité obligatoire. Le Bureau de la CLEO, ainsi qu'une délégation de la CLEO ont ainsi rencontré quelques homologues alémaniques, de manière informelle, à deux reprises durant l'année 2018. La concrétisation d'une concertation suisse devrait se réaliser en 2019, voire 2020.

**Données factuelles**

La CLEO

La conférence s'est réunie à 5 reprises durant l'année 2018, soit le 18 janvier, le 8 mars, le 28 juin, le 4 octobre et le 30 novembre.

Présidence: Jean-Claude Marguet (NE).

Collaboratrice scientifique: Viridiana Marc (SG-CIIP).

Secrétariat: Concetta Coppola (SG-CIIP).

Mutations: Paola Marchesini (GE) a quitté la CLEO à partir de la rentrée scolaire 2018, remplacée ad interim par Isabelle Vuillemin, dès le mois de septembre 2018.

Scolarité obligatoire

## Commission pédagogique, COPED



Christophe Germanier  
président de la COPED

### MANDAT

Une commission permanente est instituée sous le nom de commission pédagogique (COPED), en qualité d'instrument d'élaboration et de conseil pour la CIIP, chargée des travaux de suivi et de développement garantissant le caractère évolutif, la cohérence et l'équilibre du Plan d'études romand et de travaux d'ordre général et pédagogique portant sur la scolarité obligatoire.

### Moyens d'enseignement romands (MER)

Soutien à la mise en œuvre du Plan d'études romand (PER), la mise à disposition de MER implique une élaboration régulière de différents supports d'enseignement et d'apprentissage pour diverses disciplines et cycles. Qu'il s'agisse d'une adaptation ou d'une conception, l'AP-CIIP décide de l'ouverture de tout chantier, la CLEO et la COPED devenant les superviseurs des travaux. Pour ce faire, des groupes de validation (GVal) sont régulièrement réunis autour de manuscrits livrés soit par un éditeur soit par des groupes de rédacteurs romands et fournissent des rapports, d'abord à la COPED. Celle-ci dispose également des commentaires des rédacteurs, arbitre cas échéant les divergences d'avis et fournit un préavis à l'attention de la CLEO, qui tranche certaines options stratégiques et politiques.

MER

### Domaine Langues

Suite aux analyses réalisées en 2017 quant à de potentiels moyens d'enseignement disponibles sur le marché pour l'enseignement du Français (langue 1), l'AP-CIIP décidait de la réalisation romande d'une collection de nouveaux moyens. Un projet éditorial a été rédigé au cours du printemps 2018 par une équipe ad hoc et soumis à différentes commissions, dont la COPED, avant l'été. Le projet ayant ensuite été adopté, des groupes de rédacteurs se sont mis à l'œuvre et la COPED a mis en place deux GVal, un pour le cycle 1 et l'autre pour le cycle 2, qui débiteront leurs travaux en 2019.

Langues

Durant l'année 2018, l'adaptation de la collection *geni@l-klick*, moyen d'enseignement de l'Allemand pour les années 9 à 11, s'est concentrée sur le moyen de 10<sup>e</sup> année, utilisable également en 11<sup>e</sup> année avec certains élèves. Des outils de gestion de la différenciation ont en effet été renforcés afin d'en permettre l'utilisation dans les classes de différents niveaux et la COPED a pu constater une prise en charge désormais plus optimale de l'approche communicationnelle, dans le cadre permis par une telle adaptation.

### Domaine Mathématiques et Sciences de la nature

La rédaction des MER Mathématiques 1-8 s'est vu soutenue par l'apport de deux nouveaux didacticiens durant le printemps. Une clarification du statut de l'Aide à la résolution de problèmes et de son articulation avec *Recherche et stratégies* a été réalisée durant l'été à satisfaction de l'ensemble des organes romands qui accompagnent le processus de rédaction et de validation. À bout touchant en fin d'année 2018, les moyens Mathématiques 3<sup>e</sup> et Mathématiques 5<sup>e</sup> devront faire l'objet d'une relecture d'ensemble en 2019, en particulier quant à une représentation multiculturelle et de genre.

MSN

L'Aide-mémoire de Mathématiques 9-10-11 a été repris selon un concept rédactionnel visant un meilleur soutien aux élèves, par la mise à disposition de parties *Méthodes* qui offrent des exemplifications détaillées de certains savoir-faire mathématiques. Particulièrement bien accueilli en COPED, bien que le précédent ouvrage était déjà fort apprécié, il sera introduit dans les classes de 9<sup>e</sup> année à partir de la rentrée 2019.

&gt;&gt;

## Scolarité obligatoire

**Domaine Sciences humaines et sociales**

SHS

L'année 2018 a vu le processus de probation s'appliquer aux séquences de Géographie 10<sup>e</sup> et Histoire 10<sup>e</sup>, toujours via l'usage d'un questionnaire auprès des enseignants, d'un Groupe Focus composé d'une douzaine d'entre eux et d'un Groupe d'arbitrage capable de trancher certaines options. Le changement de mise en page opéré déjà dès la 10<sup>e</sup> année offre une accessibilité nouvelle aux contenus de ces deux moyens, bien qu'il reste encore des améliorations à leur apporter. Les rapports d'arbitrage sont soumis à la COPED puis accompagnés du préavis de celle-ci à l'attention de la CLEO, qui donne son aval aux modifications à apporter.

Selon ce processus de probation, le moyen de Géographie 9<sup>e</sup> a fait l'objet de reprises rédactionnelles et a été soumis à la COPED en février. Celle-ci a pu constater une prise en charge adéquate des demandes d'arbitrage et a pu apprécier de nouvelles séquences particulièrement adaptées aux élèves de 9<sup>e</sup> année; elles ont ainsi pu être introduites à la rentrée 2018. L'exercice de reprise rédactionnelle s'est répété en fin d'année sur les premières séquences de Géographie 10<sup>e</sup> qui ont, elles aussi, été particulièrement appréciées.

Un Groupe de travail (GT) Évaluation SHS 5-8 a pu avancer dans ses travaux et une première série d'activités évaluatives a été proposée sur le site PER-MER pour accompagner les MER Géographie 5<sup>e</sup> et Histoire 5-6. Les travaux du GT se poursuivent et de nouvelles activités seront mises en ligne environ tous les 6 mois.

**Formation générale**

MITIC

Le Groupe de travail (GT) Mise en œuvre de MITIC du PER a finalisé l'état des lieux des dispositifs cantonaux de soutien aux MITIC dans les cantons et, constatant un manque de connaissances et de ressources pour de nombreux enseignants, ses efforts se sont concentrés sur l'élaboration de guides théoriques, potentiellement en ligne sur la plateforme PER-MER. Mentionnons également qu'une proposition de plan d'action numérique a été soumise à la COPED avant l'été, en vue d'une prise de décision de l'AP-CIIP en novembre, dont l'une des premières actions a été la mise en place d'un groupe de rédacteurs mandaté pour définir une Éducation numérique dans le PER; les travaux de ce dernier seront lancés en 2019.

Faisant suite au colloque de 2017 sur les Profils de connaissances et compétences (art. 16 de la CSR), la COPED a proposé la mise en place d'un Groupe de travail ad hoc, qui puisse élaborer un outil potentiellement romand, inspiré de celui du canton du Valais (attestation de compétences générales). Les travaux de ce GT débiteront en 2019.

Profils

**Données factuelles**

La COPED

La conférence s'est réunie à 7 reprises durant l'année 2018, soit le 2 février, le 23 mars, le 3 mai, les 7 et 8 juin, le 7 septembre, les 8 et 9 novembre et le 14 décembre.

Présidence: Christophe Germanier (VS).

Collaboratrice scientifique: Viridiana Marc (SG-CIIP).

Secrétariat: Concetta Coppola (SG-CIIP).

Mutations: Francisco Marquès a quitté la COPED à l'été 2018, remplacé par Catherine Tobola-Couchevin en novembre (déléguée du CAHR).

Scolarité obligatoire

## Commission des ressources didactiques numériques, CORES



Elvio Fisler  
président de la CORES

### MANDAT

Une commission permanente est instituée, sous le nom de commission des ressources didactiques numériques (ci-après CORES), en qualité d'instrument d'analyse et de conseil pour la CIIP dans le domaine des moyens d'enseignement romands et ressources didactiques pour la scolarité obligatoire. Elle est chargée de travaux d'analyse et d'évaluation des ressources à même de compléter les moyens d'enseignement romands ou de pallier dans certains cas leur absence, ainsi que de consultation et de conseil, en particulier pour la mise à disposition des ressources numériques sur ou par l'intermédiaire de la plateforme électronique du PER et/ou de la Bibliothèque scolaire numérique du CTIE/educa.

### Mise à disposition des moyens d'enseignement et accès aux ressources complémentaires

### Thèmes traités

La CORES a accompagné les travaux de développement de la plateforme ESPER en émettant des recommandations, notamment sur les formats modifiables et accessibles pour l'exportation de contenus depuis l'espace personnel.

Sur la base des conseils et règles émises par la CORES, une trentaine de moyens d'enseignement romands ont été référencés sur la bibliothèque scolaire numérique (BSN) et peuvent ainsi être affichés sur les différents portails cantonaux.

Les membres de la CORES ont échangé sur la fin d'educanet2 en décembre 2020. En vue notamment de pérenniser l'accès aux moyens d'enseignement, ils ont présenté les solutions envisagées pour remplacer ces services dans leur canton et échangé quant aux potentialités de FIDES (Fédération de services d'identités pour l'espace suisse de formation) à cet égard.

Dans le cadre du suivi de la mise à disposition des moyens d'enseignement, la CORES a émis des recommandations pour que les éditeurs d'applications de MER, notamment ceux des Langues 2 et 3, assurent un suivi et une mise à jour régulière de leurs plateformes pour maintenir leur compatibilité avec l'évolution des différents systèmes d'exploitation. Les éditeurs doivent par ailleurs garantir l'adaptation des supports (utilisation en ligne en remplacement des DVD p. ex.).

La CORES a rendu son appréciation sur le projet éditorial des MER Français 1-8 en soulignant notamment les enjeux de la création d'un portail élève ainsi que la nécessité de penser à l'interopérabilité des différents sites et plateformes. Dans la continuité de ces travaux, la CORES a également échangé avec l'équipe de rédaction du Français sur la possibilité d'intégrer différents supports numériques en lien avec les genres de textes travaillés dans le futur MER Français 1-8. En outre, et à la demande de la CLEO, la CORES a émis un préavis sur le potentiel d'utilisation d'une plateforme de lecture-écriture en ligne en Français.

&gt;&gt;

## Scolarité obligatoire

**Sélection et mise à disposition de ressources d'enseignement numériques complémentaires aux MER, notamment pour soutenir le domaine de la Formation générale (FG)**

Dans le cadre du processus d'évaluation des ressources numériques défini par la CORES, les membres ont validé plusieurs ressources complémentaires qui leur ont été soumises. Celles-ci relèvent de thématiques s'inscrivant principalement dans les axes *Santé et bien-être*, *Vivre ensemble et exercice de la démocratie* de FG, *Citoyenneté* de SHS, et *Économie familiale*. Ces ressources ont été référencées sur la plateforme PER-MER et la Bibliothèque scolaire numérique (BSN).

Par ailleurs, les membres CORES ont stabilisé puis validé un dispositif de collaboration avec la fondation éducation21 en vue de l'évaluation de ressources dans leurs domaines de compétence. La CORES a par ailleurs communiqué son intérêt à être consultée dans le cadre du développement de ressources pédagogiques par la fondation.

Le site de ressources numériques complémentaires *laplattform.ch*, issu d'une collaboration entre les différentes médiathèques pédagogiques romandes, a été présenté aux membres de la CORES. L'accès généralisé de cette plateforme à l'ensemble des cantons romands doit encore faire l'objet de négociations.

**Accessibilité aux objectifs du Plan d'études romand et moyens d'enseignement romands pour les élèves à besoins éducatifs particuliers**

Cf. développements de la plateforme ESPER.

**Usage des ressources électroniques MITIC dans l'enseignement**

La CORES a validé un nouveau canevas de fiches pédagogiques e-media incluant notamment un nombre réduit et plus ciblé de pistes d'exploitations pédagogiques, accompagnées de fiches élève et d'un corrigé. Cette évolution concerne avant tout la scolarité obligatoire.

Dans le cadre de la consultation du plan d'action numérique de la CIIP, les membres de la commission ont émis un préavis à l'attention des conférences d'enseignement. L'appréciation de la CORES portait en particulier sur les enjeux de l'inscription d'une nouvelle discipline dans le PER et les instruments (ressources didactiques numériques) qui en permettront la mise en oeuvre.

La CORES a suivi les travaux du groupe de travail *Mise en oeuvre des MITIC du PER* (GT MEO MITIC), tout particulièrement en regard de la création de guide pour l'enseignant, et proposé d'établir des liens avec les différents travaux à venir du plan d'action numérique de la CIIP. En lien avec le développement d'un concept de formation et référentiel de compétences pour les personnes-ressources MITIC, le groupe de travail a en outre amorcé la constitution d'un panorama des pratiques romandes en la matière.

Dans le prolongement de la manifestation RomandTlc 2017 portant sur l'intégration des MITIC dans les SHS, la CORES a estimé pertinent de créer un effet multiplicateur des apports de cette journée et a mis à disposition des capsules vidéo des différentes interventions sur la plateforme PER-MER.

**Données factuelles**

La CORES a tenu quatre séances plénières en 2018 : les 21 mars, 13 juin, 26 septembre et 28 novembre.

Présidence : M. Elvio Fisler (VD).

Collaborateurs scientifiques : Jacques Déboeuf et Shanoor Kassam (SG-CIIP).

Secrétariat : Jessica Sauser (SG-CIIP).

Mutations : dès août 2018, le canton du Valais a désigné Dominique Aymon pour succéder à Sébastien Vassalli et dès septembre 2018, le SER a désigné Roberto Segalla pour succéder à Pierre Graber.

**La CORES**

Scolarité obligatoire

## Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires, COMOS



Gilles Monney  
président COMOS

### MANDAT

La commission pour la production et la distribution des moyens scolaires (COMOS) fait partie de l'UMER et est chargée d'exécuter les décisions de la Conférence en matière de réalisation, de diffusion, de distribution, de gestion de stocks et de réimpressions des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et l'éducation préscolaire.

La COMOS a traité les points suivants en 2018:

- conseil technique en vue de la réalisation des MER Mathématiques 1-4 et SHS 9-11 ;
- réalisation des MER Mathématiques 1-2, Histoire 11<sup>e</sup> – probatoire, Géographie 11<sup>e</sup> – probatoire et Géographie 9<sup>e</sup> – version définitive ;
- préavis sur le projet éditorial des moyens d'enseignement romands Français 1-8 ;
- élaboration de prescriptions impératives de livraison à destination des fournisseurs (en Français, Allemand et Anglais) ;
- élaboration en cours de conditions générales d'achat des imprimés ;
- travaux liés au stockage, à la réimpression, la diffusion et la distribution des moyens d'enseignement et ressources didactiques existantes ;
- participation active, par le biais de son représentant fribourgeois, aux travaux de la commission de gestion (COGEST) chargée d'examiner et de préavis à l'intention de l'AP-CIIP les comptes annuels, le budget et le plan financier pluriannuel.

Thèmes traités

### Données factuelles

La COMOS s'est réunie à sept reprises durant l'année 2018: les 25 janvier, 8 mars, 17 mai, 14 juin, 20 septembre, 8 novembre et 29 novembre.

Présidence: Gilles Monney (GE).

Secrétariat: Séverine Erard (SG-CIIP).

La COMOS

Scolarité obligatoire

## Commission d'évaluation et d'épreuves communes, COMEPRO



Isabelle Vuillemin  
présidente COMEPRO

### MANDAT

La commission d'évaluation et d'épreuves communes (COMEPRO) est chargée de la mise en commun ainsi que du développement d'items et d'évaluations fondés sur les objectifs du PER. En parallèle, sous la conduite de la CLEO et sous la coordination et la gestion de l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRD), la COMEPRO élabore, une banque d'items à partir de laquelle pourront être construites des évaluations cantonales et des épreuves romandes communes. Concernant ces dernières, le calendrier et les priorités seront définies par l'Assemblée plénière de la CIIP ultérieurement.

### Analyse des épreuves cantonales de 8<sup>e</sup> année et préparation de la Banque d'items romande

Activités

Initiée en 2017 déjà, la mise en commun des épreuves cantonales de 8<sup>e</sup> année, de Mathématiques et de Français, a permis au Groupe de conception de réaliser un double travail : d'une part celui de définir les attributs à renseigner pour tout item qui ferait partie de la *Banque d'items romande*, d'autre part d'esquisser les lignes communes qui caractériseraient l'évaluation dans ces deux disciplines en accord avec le PER. En particulier, la COMEPRO a précisé les priorités pour la sélection d'items et a retenu, avec l'aval de la CLEO, la résolution de problèmes en Mathématiques et la *compréhension de l'écrit* en Français.

### Dispositif de travail

La COMEPRO a contribué à mettre sur pied trois groupes de travail : un Groupe de conseil didactique pour chaque discipline associé au Groupe de conception de l'IRD, ainsi qu'un Groupe de résonance, composé d'un enseignant par canton, rattaché directement à la COMEPRO. Ce dispositif permet, à la fois, d'étayer les réflexions didactiques et d'obtenir une appréciation du terrain. Par ailleurs, la COMEPRO accompagne la mise en place du dispositif de prétest de quelques items dans des classes de 8<sup>e</sup> année en mai-juin 2019.

### Données factuelles

La COMEPRO

La COMEPRO s'est réunie à 4 reprises durant l'année 2018 : les 5 février, 30 avril, 3 septembre et 12 novembre.

Présidence : Isabelle Vuillemin (GE).

Collaboratrice scientifique : Sophie Tapparel (IRD) jusqu'en mars, puis Viridiana Marc (SG-CIIP).

Secrétariat : Magali Buehler (SG-CIIP) à partir de septembre.

Mutations : Dominique Inglada (JU) a remplacé Marco Bosatta à partir de septembre.



*Scolarité obligatoire*

## Unité des moyens d'enseignement romands pour la scolarité obligatoire (UMER-SO)

Durant l'année 2018, l'UMER-SO s'est appuyée sur le travail de plusieurs commissions, en particulier la COMOS et la COPED.

L'UMER-SO a assuré la coordination des approvisionnements et des réimpressions pour les économats cantonaux. La conduite de projets éditoriaux en cours a constitué l'autre activité principale de l'année. Les projets SHS 9-11 ont nécessité un investissement particulier, afin d'assurer la mise à disposition des cantons, à la rentrée 2018-2019, de la version définitive de Géographie 9<sup>e</sup> et des versions probatoires d'Histoire et de Géographie 11<sup>e</sup>. La conduite des travaux de correction et de reprise, suite à la phase probatoire, ont également nécessité un gros engagement. Ils se poursuivront en 2019.

L'UMER-SO a porté le projet Mathématiques 1-8, dont le soutien didactique a été renforcé en début d'année. Elle a également constitué les équipes de rédaction et de soutien didactique du projet Français 1-8, dont les travaux ont débuté à l'automne.

Les travaux de mise en page du nouvel Aide-mémoire pour les Mathématiques cycle 3 ont aussi été menés en 2018.

L'UMER-SO et le Secrétariat général poursuivent le développement de la plateforme PER-MER en ligne au service des enseignants. Dévolue en priorité aux nouveaux moyens d'enseignement de Sciences de la nature et de Mathématiques, la nouvelle version plus interactive (ESPER) hébergera à terme l'ensemble des domaines disciplinaires.

Les actuelles collections de MER font l'objet de cartes d'identité spécifiques sur le site Internet de la CIIP, qui offrent une description détaillée des moyens.

Coresponsables de l'UMER-SO :	Yves Cretton et Sadri Shili (jusqu'en août)
Assistance aux projets :	Daniel Forchelet
Administration :	Séverine Erard
MER Français :	Philippe Roduit
	David Bürki, dès août
	François Wohlhauser, dès mai
- Assistance administrative :	Jessica Sauser
	Magali Buehler, dès septembre
MER Allemand et Anglais :	Andreas Dutoit Marthy
- Assistance administrative :	Jessica Sauser
MER Mathématiques 1-8 :	Simon Glassey
- Assistance administrative :	Karin Seiler
MER Mathématiques 9-11 :	Alain Emery
- Assistance administrative :	Karin Seiler
MER Sciences de la nature :	Alain Emery
- Assistance administrative :	Concetta Coppola
MER Sciences humaines et sociales :	Nancy Favre Zeiser
- Assistance administrative :	Karin Seiler
MER Musique, Activités visuelles (AV), Activités créatrices et manuelles (AC&M) :	Viridiana Marc (ad intérim)
- Assistance administrative :	Karin Seiler
Plateforme électronique PER-MER :	Gaël Tegua
Plateforme électronique ESPER :	Jacques Déboeuf

## Langues

### Français 1-8

En 2018, un groupe de personnes issues de tous les cantons romands a élaboré le projet éditorial des moyens d'enseignement romand (MER) pour les cycles 1 et 2 de la scolarité obligatoire.

La consultation qui s'en est suivie a permis d'amender et de compléter le projet éditorial soumis à l'AP-CIIP le 13 septembre 2018. Moyennant quelques adaptations, celle-ci a adopté ce document comme cadre rédactionnel de référence. Le calendrier de travail doit encore être précisé en intégrant l'élaboration des MER du cycle 3. Les premiers éléments sont attendus pour l'année 2021.

Les dix enseignantes qui composent l'équipe de rédaction ont démarré leur activité en septembre 2018, soutenues par des conseillers didactiques. Durant ces premiers mois, elles ont bénéficié de six jours de formation, ont affiné les structures et rédigé les premiers éléments des MER.

S'intégrant dans le projet de développement de l'espace numérique des moyens d'enseignement (ESPER), l'architecture du guide de l'enseignant, qui sera exclusivement en version numérique, est en cours d'élaboration.

Le groupe de travail Mise en œuvre des MER Français 1-8 aura pour mission de préparer, à l'échelle de chaque canton, l'introduction des MER Français.

Le projet se poursuivra ces prochaines années selon les décisions de l'AP-CIIP attendues en début d'année 2019.

### Allemand 9–11

Dans la suite logique des travaux, 2018 a vu l'adaptation de *geni@I klick* pour la 9<sup>e</sup> année. L'adaptation a entraîné une phase de collaboration intense entre la CIIP et l'éditeur, au vu notamment de la complexité d'une gestion des trois niveaux d'attente qui caractérisent le cycle 3. Cette coexistence de trois niveaux nécessite une fine gestion de la différenciation à l'intérieur d'un même support, différenciation subtilement mise en œuvre. Il est à noter que pour les degrés 10 et 11, le moyen comportera deux volets, l'un de niveau 1 à 3 utilisé pendant deux ans par les élèves des classes à exigences de base et pendant un an pour les autres; l'autre de niveau 2 et 3 utilisé par les élèves correspondant en 11<sup>e</sup> année.

### Anglais 7–11

Dans la mesure où 2017 a vu la fin de l'adaptation des moyens d'enseignement pour les années 7 à 11, 2018 n'a pas connu d'évolution majeure dans ce dossier. Les moyens introduits dès 2013 successivement pour les degrés 7 à 11, avec un décalage d'un, respectivement deux ans pour les cantons de Genève et de Vaud, seront définitivement introduits dans les cantons à la rentrée 2019. C'est à partir de 2018 qu'une évaluation en vue d'une seconde édition pourra être envisagée. Notons qu'au terme de négociations conduites entre l'éditeur et le SG-CIIP, le contrat liant les deux institutions a pu être révisé et mis à jour.

*Scolarité obligatoire*

## Mathématiques 1-8

Les travaux se déroulent conformément au projet éditorial adopté par l'AP-CIIP le 20 novembre 2014.

Le MER Mathématiques 1-2 (guide didactique en ligne) et matériel d'accompagnement) a été mis à disposition des cantons à la rentrée 2018. La rédaction et la validation des MER Mathématiques 3<sup>e</sup> et Mathématiques 5<sup>e</sup> ont été achevées en 2018.

### Mathématiques 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>:

- Le guide didactique en ligne de Mathématiques 3<sup>e</sup> sera publié en avril 2019 sur la plateforme ESPER.
- L'ensemble du MER Mathématiques 3<sup>e</sup> et le matériel d'accompagnement seront mis à disposition des cantons pour la rentrée 2019, comme prévu.
- La rédaction du MER Mathématiques 4<sup>e</sup>, commencée en 2018, se poursuivra en 2019.

### Mathématiques 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>:

- Le guide didactique en ligne de Mathématiques 5<sup>e</sup> sera publié en avril 2019 sur la plateforme ESPER.
- Aucun canton n'introduisant le MER Mathématiques 5<sup>e</sup> en 2019, l'ensemble du MER et le matériel d'accompagnement seront mis à disposition des cantons pour la rentrée 2020.
- La rédaction du MER Mathématiques 6<sup>e</sup>, commencée en 2018, se poursuivra en 2019.

Le calendrier très serré a entraîné un certain retard qui ne repoussera toutefois pas la mise à disposition des cantons des MER Mathématiques 1-8.

## Mathématiques 9-11

La version revue et complétée de l'Aide-mémoire, ce mémento qui accompagne l'élève tout au long du cycle, a été finalisée et sera introduite en 9<sup>e</sup> année à la rentrée 2019-2020.

## Sciences humaines et sociales, cycle 3

### Histoire et Géographie

La phase probatoire, mise en place pour les ouvrages de SHS 9-11, assortie d'une enquête de suivi auprès des utilisateurs, assurée par l'IRD, et d'un examen par des experts de la discipline, a démarré à la rentrée 2016. L'évaluation inclut des questionnaires aux enseignants, la consultation de Focus groupes et des rencontres d'arbitrage. Suite à cette première phase pour les ouvrages d'Histoire 9<sup>e</sup> et de Géographie 9<sup>e</sup>, un travail de correction a été entamé à l'été 2017. Il a pu être mené à terme en 2018 pour l'ouvrage de Géographie 9<sup>e</sup> qui a été mis à disposition des cantons romands à la rentrée. Etant donné le travail de reprise trop important sur l'ouvrage d'Histoire 9<sup>e</sup>, la CLEO, lors de sa séance du 2 décembre 2017, a accepté de reporter l'introduction de la version finale à la rentrée 2019. Le travail de correction pour l'ouvrage de Géographie 10<sup>e</sup> a été entamé à l'été 2018.

En parallèle, les travaux de rédaction et de validation des versions probatoires des MER d'Histoire 11<sup>e</sup> et de Géographie 11<sup>e</sup> se sont achevés au printemps 2018. A la rentrée 2018, ils ont été mis à disposition des cantons romands qui participent à la phase probatoire.

Les travaux de rédaction et de validation de Outils, démarches et références 9<sup>e</sup>-11<sup>e</sup>, supplément commun à la Géographie et à l'Histoire, se sont poursuivis durant l'année 2018. Le MER sera mis à disposition des cantons à la rentrée 2020.

## Arts

*Guide didactique pour la scolarité obligatoire  
Arts visuels, Activités créatrices et manuelles, Musique*

Cherchant à fixer une approche cohérente pour l'ensemble du domaine des Arts, le projet éditorial d'un guide didactique est en préparation depuis de nombreuses années, ayant connu de nombreuses variantes et divers aléas. Ce guide, conçu par cycles d'apprentissage, devra fournir aux enseignants une méthodologie, des progressions et des exemples d'activités couvrant la musique (y compris le chant et l'instrument, la rythmique, l'histoire de la musique), les activités créatrices manuelles (incluant le textile aux divers matériaux et techniques utilisés) et les arts visuels (couvrant le dessin, l'étude de l'image et de l'illustration, l'histoire de la peinture, de la sculpture et des arts graphiques et photographiques), le tout correspondant à la structure du PER et à l'âge et aux capacités des élèves concernés. Vu les retards pris ces derniers mois, les décisions quant au concept et à l'ampleur de l'élaboration ont été reportées.

## Éducation en vue d'un développement durable, EDD

[La Fondation éducation21](#), centre de compétences de la CDIP spécialisé en EDD, est liée à la CIIP par une Convention de prestations quadriennale. Au cours de l'année 2018, les collaborations entre les deux institutions ont porté tout particulièrement sur :

- la mise sur pied d'une procédure de collaboration dans le cadre des travaux de sélection et d'évaluation de ressources numériques complémentaires pour la mise en œuvre de la Formation générale, notamment lorsque ces ressources relèvent du domaine d'expertise d'éducation21 ;
- les modalités de sélection et d'évaluation de ressources pédagogiques produites par éducation21 en vue de leur mise à disposition sur la plateforme PER-MER ;
- l'organisation de la manifestation romande Colloque EDD *Un Monde d'informations à décoder*, qui s'est tenue à Genève le 14 novembre 2018 et qui a réuni 130 participants (notamment des enseignants, formateurs ou acteurs extra-scolaires).

Scolarité obligatoire

## Plan d'études romand et Plateforme électronique

### Évolution du Plan d'études romand

Le Secrétariat général assume la coordination des travaux de suivi et de développement du PER. Il s'appuie sur la commission pédagogique (COPED), opérationnelle dans ce contexte et sous sa forme actuelle depuis janvier 2012. Le PER, considéré comme évolutif, n'est évidemment encore l'objet d'aucune autre adaptation à ce stade, hormis pour l'introduction de l'Anglais au milieu du deuxième cycle (complément publié en 2013).

Le 22 novembre 2018, l'Assemblée plénière de la CIIP a adopté un plan d'action en faveur de l'éducation numérique, dont la première des cinq priorités porte sur la mise à jour du PER en ce domaine, dans le but notamment d'une mise à niveau avec les plans d'études plus récents de la Suisse allemande et du Tessin. Cette priorité est exprimée de la manière suivante :

- *L'éducation numérique, incluant la science informatique, le développement des compétences d'utilisateur actif des outils numériques, ainsi que l'éducation aux médias, est introduite pour tous les élèves, apprenants et étudiants, dans la scolarité obligatoire comme dans toutes les filières du degré postobligatoire, ce qui implique de s'entendre sur la détermination des compétences et connaissances à acquérir, sur les objectifs d'apprentissage, sur les contenus obligatoires et optionnels, sur la progression et les niveaux de maîtrise attendus (prérequis), ainsi que, par la suite, sur la recommandation d'une dotation horaire minimale et de supports d'enseignement.*

Les travaux d'élaboration et de consultation pour ce développement du PER occuperont toute l'année 2019. Après adoption par l'Assemblée plénière, ces importantes modifications seront publiées et mises à disposition des cantons pour la rentrée scolaire 2020-2021.

### Mise en œuvre du Plan d'études romand au travers des moyens d'enseignement

Tout au long de l'année, des groupes de validation fonctionnant sous l'égide de la COPED ont examiné les moyens d'enseignement en cours d'élaboration et ont vérifié leur conformité au PER et au public visé, ce qui représente un travail très intensif et exigeant, à même de garantir la compatibilité des moyens et leur bon accueil ensuite dans les classes. Leurs travaux ont porté en 2018 sur l'Allemand au cycle 3 et sur les Mathématiques aux cycles 1 et 2. Un dispositif particulier de validation et d'arbitrage intercantonal est appliqué à la phase probatoire des moyens d'Histoire, Géographie et Citoyenneté au cycle 3.

### Développement et usage de la plateforme électronique PER-MER

La plateforme électronique professionnelle du PER a vu son usage facilité et amélioré par de nombreuses adaptations et surtout par la mise en ligne, pour les enseignants, de la quasi-totalité des moyens d'enseignement officiels romands et de diverses ressources d'enseignement. L'augmentation sur deux ans de 34 % des utilisateurs et de 55 % des sessions, ainsi que de la diminution de la durée et des pages consultées par session montrent que la plateforme a fortement gagné en attractivité et en efficacité. Plus de vingt-neuf mille enseignants et formateurs sont aujourd'hui inscrits au moyen d'un identifiant leur permettant d'avoir accès également aux moyens d'enseignement en ligne.

Au terme d'un projet pilote conduit de 2015 à 2017 pour préparer l'évolution technologique de la plateforme électronique, les nouveaux moyens de Mathématiques 1-2 et de Sciences de la nature 9-11 bénéficient depuis 2018 de nombreuses nouvelles fonctionnalités d'accès pour les enseignants, lesquelles seront progressivement étendues aux autres disciplines en priorisant les réalisations nouvelles des MER (Mathématiques et Français). Des études sont également lancées en vue d'adapter ou de produire du matériel numérique pour les élèves, en Français et en Mathématiques.

### Évolution du PER

### Mise en œuvre PER-MER

### Plateforme PER-MER

&gt;&gt;

Indicateur 6 – Usage de la plateforme électronique du PER par les enseignants et formateurs ainsi que toute personne autorisée (env. 29'200 personnes, année calendaire 2018)

Visites en 2018

	2016	2017	2018	Évolution sur 2 ans
Utilisateurs	138'237	158'270	184'903	+ 33.76 %
Sessions	465'609	570'381	722'217	+ 55.11 %
Pages vues	2'034'487	2'213'285	2'540'083	+ 24.85 %

### Documents d'information

Des brochures d'information ont été publiées pour chacun des trois cycles en 2012 et 2013. Ces « Aperçus des contenus du PER » sont essentiellement destinés aux autorités scolaires, aux associations de parents, aux futurs enseignants et aux divers intéressés externes au système scolaire. Un nombre important en est ainsi distribué chaque année par les DIP, les HEP et les associations faitières. Bien plus encore d'exemplaires sont téléchargés par les intéressés sur le site <http://www.ciip.ch/Plans-de-tudes-romands/Plan-detudes-romand-scolarite-obligatoire-PER/Plan-detudes-romand-PER> (cycle 1 : 82'038 dont 15'979 en 2018 / cycle 2 : 60'434 dont 9'726 en 2018 / cycle 3 : 50'718 dont 9'560 en 2018), faisant de cette documentation un bestseller avec plus de 193'000 téléchargements au total depuis 2012. Un document plus succinct est mis à la disposition des parents dans tous les cantons ; il a été traduit en 2014 dans les huit principales langues de la migration (albanais, allemand, anglais, espagnol, italien, portugais, serbe, turc).

Aperçus des contenus du PER

## DEGRÉ SECONDAIRE II

Point 3.3 du programme 2016-2019

## Conférence latine de l'enseignement postobligatoire, CLPO



Laurent Feuz  
président de la CLPO

### MANDAT

La conférence latine de l'enseignement post-obligatoire (CLPO) traite des questions relevant de l'ensemble de la formation générale du degré secondaire II, de la formation professionnelle et du domaine tertiaire non HES et non universitaire, pour autant qu'elles ne soient pas traitées par un autre organe de coordination.

### Informatique au gymnase

Lors de chacune de ses plénières, la CLPO a procédé à un état de situation dans les cantons latins. Ces échanges ont notamment permis d'identifier les dates auxquelles les cantons ont prévu d'introduire l'informatique, notamment de définir le nombre d'heures d'enseignement et comment va s'organiser la formation des enseignants.

### Thèmes traités

### Plan d'études romand maturité professionnelle – PER-MP

Le 29 mai, la CLPO a pris trois décisions – les deux premières sous réserve d'approbation par l'AP-CIIP lorsque lui a été présenté le rapport final le 22 novembre, ce qui fut doublement fait – appelées à conditionner l'organisation des travaux jusqu'au terme de l'année scolaire 2020-2021 :

- approbation du planning des travaux des groupes de branches 2018-2020 proposé par la CMP ;
- engagement de chaque canton romand/bilingue à préparer ses examens sur la base des cadres référentiels à élaborer ou adapter ;
- subventionnement du dispositif de mise en œuvre via le solde au crédit du projet PER-MP subventionné par la Confédération.

### Organisation en Suisse romande des cours interentreprises pour les agents d'exploitation CFC et employés d'exploitation AFP

L'assemblée a régulièrement été informée de l'évolution de la situation et pour aplanir une fois pour toutes les différends avec le président de SFB Romandie, une délégation l'a rencontré ainsi que le président de l'organisation faitière à la fin de l'été. Les engagements pris en séance ne s'étant pas concrétisés, la CLPO a demandé au SEFRI d'intervenir comme médiateur. Les parties en présence ont convenu que les cantons élaboreraient un projet de contrat de prestations avec une partie commune et une partie spécifique (organisation décentralisée des CIE) sur la base de modèles existant dans d'autres professions. Il sera soumis à la SFB au début 2019.

&gt;&gt;

### Distribution directe d'ouvrages scolaires par le dispositif CREME

Lors de la rentrée scolaire 2018-2019, plusieurs ouvrages vendus en librairie ont été également diffusés et vendus par Tenausus Impression, le mandataire opérationnel du dispositif CREME. Pour éviter de créer des tensions inutiles avec les libraires et afin de respecter leur activité économique, y compris dans le domaine de la formation des apprentis, la CLPO a rédigé, en concertation avec la direction CREME, une recommandation valable dès la rentrée scolaire 2019, communiquée pour information au comité du Réseau latin des Écoles professionnelles, ainsi qu'aux services cantonaux pour décision d'application sous leur autorité hiérarchique.

### Revue par les pairs

Avec cette revue, la CLPO s'est dotée, en 2018, d'un système de qualité qui a pris son envol.

### Données factuelles

En 2018, les membres CLPO se sont réunis à quatre reprises en assemblée plénière, les 8 et 9 mars, le 29 mai, le 26 septembre et le 30 novembre.

Présidence: Laurent Feuz (NE).

Collaborateur scientifique: Jean-Pascal Mouglin (SG-CIIP).

Mutations:

- Gilles Miserez, directeur général de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) du canton de Genève, est entré à la CLPO le 1<sup>er</sup> février. Erwin Fischer, qui a assuré a.i. depuis début décembre 2017 la fonction de directeur général, a repris sa fonction de directeur du service de la formation professionnelle.
- Lionel Eperon, directeur général de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) du canton de Vaud, est entré à la CLPO le 15 février. Claude Vetterli, qui a assuré a.i. la fonction de directeur général depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017 a pris sa retraite à la fin mars.
- Jean-Pascal Luthi, directeur général a.i. du Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF), est entré à la CLPO le 1<sup>er</sup> mai.

La CLPO

### Commissions de coordination

#### « Classes et accords intercantonaux »

CAI

Dans les domaines où le nombre d'apprentis identifiés dans chaque canton n'est pas suffisant pour justifier l'ouverture d'une classe au moins, la commission de coordination CAI propose à la CLPO, après avoir consulté les partenaires concernés (Associations professionnelles), des solutions romandes visant à répartir ces populations aussi harmonieusement que possible dans les écoles professionnelles et les cours interentreprises à même de les accueillir. La commission de coordination CAI se préoccupe également de tous les aspects liés aux demandes d'autorisation et aux financements des formations du secondaire II et du tertiaire B.

Au cours de l'année, la commission a maintenu sa récolte d'informations auprès des cantons romands et a abordé notamment les thèmes suivants:

- AEPr: présentation par le canton de Neuchâtel, depuis le site du SFPO, de la finalisation du traitement électronique des demandes d'autorisation hors canton (secondaire II).
- AES: suivi des changements liés à la prochaine libre circulation des étudiants et clarification des processus de facturation.
- Convention Mobilité 2005: modification des tarifs pour les passerelles HES, adaptation de la terminologie (suppression de la notion de « surdouance », remplacement par la formulation « élèves sportifs et artistes de haut niveau bénéficiant d'un accompagnement particulier »).

&gt;&gt;



## Degré secondaire II

- CIE pour les agents d'exploitation CFC et employés d'exploitation AFP: entente avec l'association faîtière pour l'intégration de délégués des OrTra cantonales dans son comité romand et pour la signature d'un contrat de prestations entre les cantons et SFB, confirmant la gestion des CIE par l'association faîtière et une délocalisation d'une partie de ceux-ci, pour les cantons qui le désirent, dans leurs propres installations et écoles.
- Projet de cartographie de la formation professionnelle romande: plateforme en cours de développement par la CREME.
- Hotelleriesuisse (spécialistes en hôtellerie CFC, employés en hôtellerie AFP, spécialistes en restauration CFC, employés en restauration AFP): les services cantonaux de la formation professionnelle romands ont unanimement soutenu le maintien d'un lieu de formation en Suisse romande, respectivement à l'Hôtel-école de Suisse romande à Martigny.

Divers sujets ont également fait l'objet de réflexions approfondies:

- Facturation des jours CIE complémentaires accordés pour le blended learning dans la formation commerciale de base: date de mise en œuvre d'une recommandation CSFP.
- Processus d'inscription des CIE pour les contrats hors canton de domicile: suite de la réflexion initiée en 2017 sur les différentes pratiques romandes.
- Compensation des désavantages pour personnes handicapées: procédure pour les classes inter-cantonales.
- Culture générale pour adultes: reconnaissance intercantonale et tarif de facturation.
- Financement de la formation et la qualification des adultes: recommandation CSFP sur la gratuité de tous les titres.
- CIE dans le cadre des écoles de commerce pour les stages en 4<sup>e</sup> année: prise en charge des coûts par le canton de stage et le fonds du canton de stage.

La commission a siégé à quatre reprises en 2018: le 27 mars, le 9 mai, le 14 août et le 18 septembre.

Présidence: Claude Pottier (VS). Secrétariat: Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Mutation: arrivée de Cindy Galvanetto (JU) en mai.

## « Formation et qualification des adultes »

CFQA

La commission CFQA a pour but de développer la collaboration intercantonale dans le domaine de la formation et de la qualification des adultes.

En 2018, elle a notamment discuté des sujets suivants:

- Guide du SEFRI « VAE dans la formation professionnelle initiale »: abrogation en mai 2018.
- Manuel du SEFRI « Formation professionnelle pour adultes »: ce manuel a remplacé le guide « VAE dans la formation professionnelle initiale ».
- Guide du SEFRI « Prise en compte des acquis dans la FPI »: publication en novembre 2018. Journée de lancement prévue en mars 2019.
- Projet IQAR: malgré le redimensionnement à une plus petite échelle, les difficultés ont persisté par manque d'appui d'une OrTra régionale ou d'un canton porteur du projet. Le projet est abandonné et la priorité est donnée aux projets cantonaux.
- Financement de la qualification des adultes: la recommandation CSFP sur la gratuité de tous les titres a été adoptée. Le principe du domicile civil au moment de l'admission a été introduit afin de déterminer le canton débiteur. Par ailleurs, le principe de la gratuité devrait être introduit par les cantons, qu'il s'agisse d'un premier ou d'un deuxième titre et ce, quelle que soit la voie de qualification pour adultes suivie.
- Pratiques cantonales en matière de financement/gratuité des prestations: réflexions sur les différentes pratiques cantonales.
- Validation de la culture générale pour adultes par VAE: possibilité d'obtenir une attestation de dispense sur dossier de preuves.

&gt;&gt;

## Degré secondaire II

- Qualification des adultes en logistique : abandon de la procédure VAE avec la nouvelle ordonnance de formation, en raison de divergences entre l'OrTra et le SEFRI.
- Qualification des adultes en mécanique : autres voies de qualification des adultes envisagées par les associations faïtières.
- Clarification de la notion de répétition dans le cadre d'une procédure VAE.
- Collaboration active avec la commission CSFP « Formation et qualification des adultes ». Cette commission joue un rôle important pour faire entendre la position des cantons envers le SEFRI et les OrTra.
- Collaboration avec la commission de coordination CLPO « Classes et accords intercantonaux CAI ».

La commission joue par ailleurs un rôle majeur dans les questions opérationnelles entre cantons, qui s'échangent un nombre croissant de candidats. Ce rôle, déjà important aujourd'hui, va s'accroître ces prochaines années avec l'augmentation programmée du nombre d'adultes souhaitant se qualifier.

La commission a siégé à trois reprises en 2018 : le 25 janvier, le 13 juin et le 14 novembre.

Présidence : Florent Cosandey (BE). Secrétariat : Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Mutations : départ de Karin Hehlen (VD), fin janvier, remplacée a.i. par Eugénie Sayad début mars ; départ de Cinzia Di Ferro Kohler (FR), en mai, remplacée par Sophie Voillat ; départ de Myriam Rosselet (NE), le 1<sup>er</sup> juin, remplacée par Mariana Perret ; arrivée de Cyril Regamey (NE), le 7 novembre ; départ en retraite de Cyrille Salort (GE), fin novembre, remplacé dès janvier 2019 par Dao Nguyen.

### « Coopérations multilatérales et européennes »

CME

La commission a pour mandat d'assurer les relations et la coordination avec des organes suisses ou européens de coopération multilatérale dans le domaine des formations professionnelles et générales, ainsi que de la formation des adultes.

La commission a identifié les sources de financement en matière de mobilité nationale ainsi que l'état actuel et les besoins futurs en matière de mobilité internationale des enseignants dans les cantons latins.

Le directeur de l'agence nationale Movetia a présenté d'une part le concept de mobilité Movetia découlant de la décision prise par la CDIP en novembre 2017 en lien avec la stratégie suisse Échanges et mobilité de la Confédération et des cantons, d'autre part l'état des réflexions en matière d'échanges et de mobilité en lien avec la vision 2030 de la formation professionnelle. De leur côté, les délégués cantonaux ont fait état des projets de mobilité en cours dans leurs cantons respectifs.

La CME s'est réunie deux fois en 2018 : les 3 mai et 27 novembre.

Présidence : Séverin Bez (VD) puis François Piccand (FR).

Secrétariat : Jean-Pascal Mougin (SG-CIIP).

Mutations :

- Présidence : Séverin Bez (VD) a quitté le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture en été. Lui a succédé François Piccand (FR), chef du Service de l'enseignement secondaire du 2<sup>e</sup> degré S2.
- BE : Pierre Buchmüller est parti à la retraite fin décembre. Il sera remplacé dès janvier 2019 par Simone Spack, enseignante et responsable Maturité professionnelle.
- NE : la plateforme « mobilité & échanges au secondaire 2 » du canton étant désormais en place, Katia Sartori a quitté la commission fin décembre, remplacée dès janvier 2019 par Catherine Gueissaz, coordinatrice pour la formation professionnelle, et Stephan Bucher, coordinateur pour la formation académique.
- VS : Sandra Schneider, responsable du Bureau des Échanges linguistiques de son canton, a rejoint la commission en septembre, en remplacement de Mireille Bertizzolo, partie à la retraite fin 2017. >>

Degré secondaire II

## « Maturités spécialisées »

CMS

La commission a pour mandat de conseiller et d'assister la CLPO s'agissant de la mise en oeuvre des Maturités spécialisées (MS), d'émettre des avis et des recommandations à son intention, ainsi que de dresser un état des lieux d'une part des réalisations et expériences en cours dans le champ des Maturités spécialisées, d'autre part des différences et problèmes constatés.

En 2018, la commission a procédé lors de chaque séance à un tour d'horizon sur ce qui se passe dans les cantons, à la HES-SO et à la CECG SRT. En sus, elle a notamment débattu des problématiques suivantes :

- Obtention de statistiques utiles susceptibles de faciliter le pilotage des Maturités spécialisées. Le président a remonté cette problématique à la commission des admissions HES-SO dont il est membre et elle y réfléchit désormais également.
- Abandons et échecs au cours et au terme de la 1<sup>re</sup> année d'études dans les filières Bachelor Santé, Travail social ainsi que Design et Arts visuels. Par l'intermédiaire d'un de ses trois délégués de la HES-SO, la commission est intervenue auprès de la responsable des statistiques à la HES-SO pour obtenir quelques données complémentaires utiles au pilotage de la MS.
- Nombre d'étudiants ayant obtenu une MS qui ont été admis, respectivement non admis au sein de la HES-SO : la commission a pris conscience qu'en l'état, il n'existe aucun mandat officiel à même de satisfaire à cette demande qui nécessiterait de prendre contact personnellement avec chaque étudiant d'une volée donnée ayant obtenu une MS pour qu'il précise ce qu'il fait en ce moment, ce qui constituerait un travail colossal et prendrait beaucoup de temps.
- Stages : la commission a pris acte pour chacun des 8 cantons latins, quelles éventuelles difficultés il rencontre et quelles solutions sont apportées.
- Rapport sur la régulation à l'admission en 2017 dans la filière Bachelor en Travail social de la HES-SO. Ce rapport constitue un outil de travail de première importance, notamment pour la CMS qui peut ainsi observer comment la situation évolue d'une année à l'autre.
- Passerelle Dubs : la commission a procédé à un premier état de situation dans les cantons latins visant à identifier l'intérêt de cette passerelle pour les titulaires d'une MS.

La commission a siégé à deux reprises en 2018, soit le 24 avril et le 3 octobre.

Présidence : François Piccand (FR). Secrétariat : Jean-Pascal Mouglin (SG-CIIP).

Mutations :

- Présidence : au 1<sup>er</sup> janvier, François Piccand (FR), chef du Service de l'enseignement secondaire du 2<sup>e</sup> degré S2, a succédé à Chantal Andenmatten (GE) qui a quitté sa fonction fin novembre 2017.
- BE : Ursula Käser a quitté sa fonction dans le courant de mai, remplacée dès août par Mirjam Wäckerlin, suppléante du chef de la Section des écoles moyennes et responsable des formations ECG et maturité spécialisée.
- GE : suite au départ de Chantal Andenmatten fin novembre 2017, David De Vito, directeur du service enseignement, évaluation et certifications, a rejoint la commission en février.
- JU : Christophe Cattin, membre a.i. depuis septembre 2017, est remplacé depuis mai par Cindy Galvanetto, responsable des formations professionnelles et générales au Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire.
- VD : Claude Vetterli est parti à la retraite début avril, remplacé dans la commission par Nicolas Schurter, adjoint à la division de l'enseignement.
- Domaine Travail social HES-SO : Joseph Coquoz est parti à la retraite fin août, remplacé dès septembre par Olivier Grand, qui lui a succédé comme responsable du domaine Travail social.

&gt;&gt;

## « Maturités professionnelles »

## CMP

La commission a pour mandat d'accompagner le Plan d'études romand pour la Maturité professionnelle (PER-MP) dans les années suivant son entrée en vigueur et de tester différentes variantes d'examens communs et/ou de référentiels communs d'évaluation.

Les principaux thèmes abordés ont été :

- Examen commun avancé de maths fondamentales pour l'orientation MP Technique, architecture et sciences de la vie (TASV) : les réglages apportés depuis sa première mise en œuvre deux ans plus tôt n'ont pas donné satisfaction et l'expérience est abandonnée.
- Éventuel élargissement des examens communs aux autres branches : celui-ci se heurte au problème insoluble d'harmonisation des plans de scolarité et cette idée est également abandonnée.
- Bilan après la mise en œuvre des quatre premiers référentiels communs élaborés (branches spécifiques Arts appliqués, art, culture – Économie et droit – Finances et comptabilité – Sciences sociales) : ils fonctionnent à satisfaction et atteignent les objectifs visés. La méthode utilisée (apports didactique et pédagogique par Mme Mottier Lopez, professeure ordinaire et spécialiste en évaluation de l'Université de Genève) porte ses fruits et cette collaboration est maintenue.
- Suite des travaux : une planification sur deux ans a été retenue, visant à élaborer les cadres référentiels romands d'évaluation pour toutes les branches soumises à examen écrit, exception faite des examens déjà existants pour l'orientation Nature, paysage et alimentation (NPA) (branches sciences naturelles et maths). Pour l'année 2018, le groupe d'auteurs de l'examen avancé de maths fondamentales TASV a été sollicité pour la création du cadre référentiel, les quatre groupes existants ont été chargés d'ajuster leurs cadres référentiels et de nouveaux groupes ont été constitués pour trois branches maths fondamentales (Économie et services – Arts visuels et arts appliqués – Santé et social) et une branche maths spécifiques (TASV). Six autres groupes seront créés pour les travaux 2019 des branches spécifiques.
- Journée de formation sur les « cadres d'évaluation et référentiels pour la rédaction des épreuves » : organisée pour les quatre nouveaux groupes de branches maths fondamentales et spécifiques, elle s'est tenue le 9 novembre 2018 et a été assurée par Mme Mottier Lopez. Une journée de même nature est prévue également au printemps 2019 pour les six groupes chargés des travaux 2019.
- Liens entre la CMP et l'IFFP de Renens : la collaboration et l'échange d'informations se poursuit, en particulier avec Mathieu Perrin, responsable de la Maturité professionnelle. Les membres CMP ont été conviés à participer au premier Forum de la Maturité professionnelle (FOMAP) organisé par l'IFFP en mars 2018 à Martigny.
- Tenue à jour du site PER-MP.

La commission a siégé deux fois en 2018 : le 10 janvier et le 17 avril.

Présidence : Claude Pottier (VS).

Secrétariat : Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Mutations : départ de Claudia Sassi (TI), fin mars – pas de représentation TI ; départ d'Eric Joray (JU), au 31 juillet, remplacé par Cindy Galvanetto.

Degré secondaire II

## Unité des moyens d'enseignement romands de la formation professionnelle, UMER-FP

Agissant dans le cadre d'un mandat de la Confédération en vue de fournir, aux prix les plus attractifs car subventionnés, des moyens d'enseignement professionnels tant dans leur contenu que dans leur forme pour la formation professionnelle initiale, en particulier pour répondre aux besoins avérés des filières de formation à petits effectifs, l'UMER-FP constitue une entité spécifique, profitant de synergies et d'instruments communs avec l'UMER-SO. L'unité s'appuie essentiellement sur le travail de la CREME, commission permanente instaurant le lien avec les conférences de directeurs des divers types d'écoles professionnelles concernées, afin de répondre efficacement aux besoins.

Une structure spécifique, rattachée au dispositif, s'occupe des moyens d'enseignement en langue italienne, le *Gruppo di Lingua Italiana per i Materiali d'Insegnamento* ([GLIMI](#)) et dépend du canton du Tessin.

GLIMI

L'année 2018 a marqué le renouvellement quadriennal du projet, par le truchement du subventionnement du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), pour la période 2018-2021.

Mandat SEFRI

L'UMER-FP travaille avec les institutions de formation, ainsi que de nombreuses associations professionnelles. Elle fait notamment appel à un partenaire technique tiers pour la gestion opérationnelle de son activité, en particulier les impressions, la distribution et la facturation de ses ouvrages. Son site Internet [www.cataropro.ch](http://www.cataropro.ch) présente l'ensemble de ses productions et en permet de passer directement commande. De même, une plateforme de vente directe aux particuliers est désormais en ligne et permet l'acquisition directe des ouvrages du catalogue par les élèves : [www.i-cataropro.ch](http://www.i-cataropro.ch).

Cataropro.ch

Le développement de moyens d'enseignement se poursuit à satisfaction et contribue à étoffer le catalogue des professions couvertes par les ouvrages CREME (Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement). De même, le groupe de travail MENU (moyens d'enseignement numériques) initié en 2013, a poursuivi avec succès son mandat tendant à la mutualisation des expériences pilotes menées dans le domaine numérique au sein des écoles de la formation professionnelle. La plateforme qui en est issue est consultable sur [www.menucreme.ch](http://www.menucreme.ch). De plus, une exposition itinérante issue de cette plateforme parcourt les écoles professionnelles romandes afin d'offrir au projet une réelle visibilité.

Groupe MENU

Responsable de l'UMER-FP: Sadri Shili (SG-CIIP).

Coordination des projets et administration: Christine Furter (SG-CIIP).

Assistance aux projets (Groupe MENU): Daniel Forchelet (SG-CIIP).

Degré secondaire II

## Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement, CREME



Sadri Shili, SG-CIIP  
président CREME

### MANDAT

La commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement (CREME) est chargée de l'analyse des besoins, de la validation des projets et du développement des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la formation professionnelle.

Dix-neuf délégués et collaborateurs suivent près de 16 projets en cours. Diverses collaborations sont entreprises pour 2019 afin de gagner en qualité et d'offrir d'avantage d'ouvrages adaptés existants et à moindre coûts. En particulier, le fonctionnement collaboratif étroit et efficace entre l'IFFP, le Réseau latin des centres de formation professionnelle et la CREME laisse entrevoir de florissantes perspectives pour la formation professionnelle romande.

La collaboration et la communication interne au dispositif fonctionne pour le mieux entre *Pièce Jointe* (coordination nationale), le GLIMI et la CREME.

La tendance à la sous-traitance de la distribution directe des ouvrages aux élèves se confirme, avec une rentrée 2018 qui a vu l'augmentation notable du nombre d'écoles sollicitant cette prestation d'un projet pilote par le truchement de la plateforme [www.i-cataropro.ch](http://www.i-cataropro.ch).

### Données factuelles

La CREME s'est réunie à trois reprises: les 3 mai, 13 septembre et 15 novembre 2018.

Mutations: Pierre-Alain Berlandi (NE) est remplacé dès septembre par Gilles Aeschlimann; Regis Brugger (IFFP) est remplacé par Ana Albornoz dès septembre; Michèle Patry est déléguée de la CREFP dès janvier.

Activités

La CREME

*Degré secondaire II*

## Commission de coordination romande des économes de la formation professionnelle, CREFP



*Michèle Patry  
présidente CREFP*

### MANDAT

La commission est chargée de l'évaluation des besoins quantitatifs des ouvrages, ainsi que de leur commande et de leur diffusion au sein des centres et écoles de la formation professionnelle des cantons romands.

La CREFP réunit les représentants des écoles en charge de la distribution des ouvrages au sein de leur établissement, en particulier les ouvrages de la CIIP-CREME.

La CREFP occupe une fonction consultative et favorise les relations entre la CIIP-CREME et ses clients, du point de vue de la distribution des moyens d'enseignement. Les informations sur l'évolution du catalogue, les pratiques de prix et de livraison y sont notamment évoquées, de même que les problèmes spécifiques rencontrés par les écoles. La commission permet en outre à ses membres d'échanger de bonnes pratiques, de collaborer et d'entretenir un réseau prolifique dans une profession qui n'en connaît pas d'autre.

Présidence : Michèle Patry (EPCA), a.i.

Assistance administrative : Christine Furter (SG-CIIP).

## PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE

Point 3.4 du programme 2016-2019

## Conférence latine de la pédagogie spécialisée, CLPS



Andréa Fuchs  
présidente de la CLPS

## MANDAT

La conférence des chefs de service et des responsables cantonaux est instituée sous le nom de conférence latine de la pédagogie spécialisée (ci-après CLPS) et traite de l'ensemble des problématiques relevant de la pédagogie spécialisée pour les enfants et les jeunes de 0 à 20 ans. Ses travaux s'inscrivent dans l'une des priorités politiques du programme d'activité de la CIIP 2016-2019.

### Le suivi des travaux en lien avec l'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée

Thèmes traités

La CLPS assure le suivi de l'application de l'accord intercantonal du 25 octobre 2007 sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Elle est consultée par le groupe de travail CDIP « Guide terminologique pour des modifications législatives futures dans le domaine de la pédagogie spécialisée » et contribue ainsi au développement d'un des trois instruments de l'accord intercantonal. De leur côté, les cantons travaillent à l'élaboration des concepts de pédagogie spécialisée et à la mise en œuvre de la procédure d'évaluation standardisée (PES). Dans ce cadre, la CLPS tient à jour l'évolution des démarches législatives en publiant sur le site Internet de la CIIP un tableau des principales démarches en vigueur.

### Échanges et réflexion de la CLPS et de la CLFE concernant la formation des enseignants spécialisés, leur rôle dans l'école ordinaire et la situation de l'emploi dans l'enseignement spécialisé

Formation

Sur proposition de la conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (CLFE), la CLPS a organisé à Bienne une matinée de réflexion commune aux deux conférences sur la formation des enseignants spécialisés dans le contexte de l'école inclusive.

Les présentations par différents membres des deux commissions portant sur la situation de l'emploi (Géraldine Ayer, CSPS), les systèmes de formation des enseignants spécialisés en Suisse latine et les flux d'étudiants au cours des cinq dernières années (Maxime Zuber, HEP BEJUNE) ainsi que la place de la pédagogie spécialisée dans la formation des cadres (Hugo Stern, FORDIF) ont été ponctuées d'échanges riches, axés notamment sur l'évolution de l'identité professionnelle des enseignants spécialisés – mais aussi des enseignants réguliers dans l'école inclusive, la formation initiale et continue des enseignants et des cadres, la place de la pédagogie spécialisée au degré secondaire II ou encore la pénurie d'enseignants spécialisés.

Suite à cette rencontre, la CLPS a formulé la demande de poursuivre dans un premier temps la réflexion sur la formation continue coordonnée des enseignants spécialisés et réguliers autour des questions >>



*Pédagogie spécialisée*

des identités professionnelles respectives et des instruments nécessaires aux uns et aux autres pour œuvrer à une école inclusive capable de répondre aux besoins de tous les élèves.

**Accessibilités des moyens d'enseignements et des technologies d'aide**

L'accessibilité des moyens d'enseignement romands ainsi que l'utilisation des technologies d'aide étant de première importance pour les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers, la CLPS a pris position lors de la consultation sur le plan d'action de la CIIP dans le domaine numérique et sollicité l'expertise du responsable de la cellule de coordination en informatique pédagogique spécialisée (cellCIPS) du canton de Vaud, M. Elvio Fisler.

**Fiches d'information informatisées destinées aux enseignants au sujet des besoins éducatifs particuliers**

Fiches info

La CLPS a mandaté, dès 2012, le CSPS pour la rédaction de fiches d'information destinées aux enseignants, concernant les grands types de handicaps. Chaque fiche comprend des informations scientifiques, relate les répercussions du handicap sur l'apprentissage, propose des aménagements de l'apprentissage et des pistes pratiques utiles en classe au quotidien. En 2018, une fiche introductive donnant des clés de lecture aux sept fiches éditées les années précédentes par le CSPS a été rédigée. Elle informe sur les concepts de différenciation pédagogique et de compensation des désavantages, en les situant dans le contexte suisse. Elle recense par ailleurs toutes les mesures présentées dans les fiches antérieures qui peuvent être généralisées à l'ensemble des élèves, créant ainsi un instrument de travail concret pour les professionnels actifs à l'école régulière. Les fiches sont à disposition des services de l'enseignement spécialisé des cantons, en vue d'être publiées sur leur site, et également disponibles sur les sites du [CSPS](#) et de la [CIIP](#), où elles ont été téléchargées plus de 24'500 fois en 2018.

**Données factuelles**

La CLPS

La conférence s'est réunie en plénière à 6 reprises: les 11 janvier, 15 mars, 28 juin, 2 octobre, 8 novembre et 30 novembre.

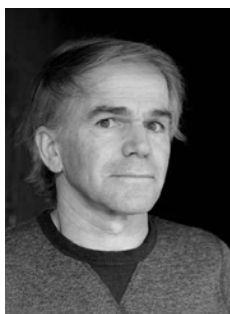
Présidence: Serge Loutan (VD) jusqu'en avril puis Andréa Fuchs Fateh (BE).

Collaboratrice scientifique: Marie-Paule Matthey jusqu'en août et Jacqueline Gyger dès novembre (SG-CIIP).

Secrétariat: Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Mutations: remplacement de Serge Loutan (VD) par Giancarlo Valceschini et de Herbert Wicht (FR) par Stéphane Noël, en mai.

## Commission de coordination de la procédure d'évaluation standardisée dans le domaine de la pédagogie spécialisée, COPES



Philippe Nendaz  
président de la COPES

### MANDAT

La procédure d'évaluation standardisée 2014 (PES 2014) est l'un des trois instruments de l'accord intercantonal dans le domaine de la pédagogie spécialisée du 25 octobre 2007. La PES permet aux services responsables de l'enseignement spécialisé de déterminer les besoins individuels des élèves dans le domaine de la pédagogie spécialisée, en vue de l'attribution des mesures renforcées dans les cantons romands et le Tessin. La COPES est chargée d'informer la conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS) de l'état des travaux et des bonnes pratiques dans les cantons, ainsi que d'appuyer les utilisateurs de la PES dans le cadre de sa mise en œuvre.

### Mise à jour des procédures dans les cantons et suivi de la mise en œuvre de la PES dans les cantons

Thèmes traités

La commission tient à jour un état des lieux du développement de la PES dans les cantons et permet un échange de pratiques fort utile. Durant l'année 2018, les cantons ont présenté les documents et cherché ensemble des pistes aux difficultés qu'ils rencontrent.

Par l'échange d'expériences, les instructeurs PES, représentants de leur canton, développent leur expertise et créent des documents d'analyse, des protocoles qui permettent de clarifier et faciliter les tâches et le rôle de tous les acteurs concernés (directeurs, enseignants, spécialistes, etc.). L'échange de pratiques et d'outils a permis à la commission de bénéficier de l'expérience des cantons qui sont dans des phases différentes de l'implémentation de la PES.

Au cours de l'année 2018, la COPES a engagé un soutien scientifique afin de réfléchir à la mise en œuvre d'une formation continue des instructeurs PES au sein de la COPES et de bénéficier d'une expertise relative aux fondements théoriques de la PES.

Le module de formation continue des instructeurs PES s'édifie sur des situations concrètes anonymes transmises par les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Valais, Vaud et du Tessin et sera mis en œuvre au cours de l'année 2019.

### Données factuelles

La COPES

L'année 2018 a permis à la CIIP d'établir un mandat de formation des utilisateurs.

Présidence: Philippe Nendaz (VD).

## ORIENTATION PROFESSIONNELLE, UNIVERSITAIRE ET DE CARRIÈRE

### Point 3.5 du programme 2016-2019

# Conférence latine de l'orientation, CLOR



*Eugénie Sayad*  
présidente de la CLOR

#### MANDAT

La CLOR est un instrument de travail de la CIIP au sens de l'article 10 des statuts. Elle traite de l'ensemble des problématiques relevant de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière des élèves en âge de scolarité obligatoire ou postobligatoire, des jeunes et des adultes.

#### Module d'analyse de la demande (ADOR)

Désireuse de tirer parti des avantages offerts par les nouvelles technologies, la CLOR lance en 2012 le développement d'un module d'analyse, en ligne, de la demande de consultation. Après une phase de test, le service, finalement baptisé ADOR, pour Analyse de la Demande d'ORIENTATION, est accessible depuis l'automne 2014 directement sous [www.ador-online.ch](http://www.ador-online.ch) ou indirectement depuis les portails des Offices d'orientation cantonaux et depuis [orientation.ch](http://orientation.ch).

Après avoir procédé à une étude d'impact et à quelques améliorations mineures, la CLOR a diffusé début 2018 un guide d'utilisation décrivant les bases scientifiques et illustrant les bonnes pratiques relatives à ADOR. La CLOR a décidé que le service, jusqu'à maintenant hébergé par une entreprise privée, sera transféré sur les serveurs du CSFO qui en assurera la gestion et la maintenance. Cette migration, du niveau régional au niveau national, intervient à l'issue de la phase de développement et de maturation de la version francophone de ADOR et anticipe l'introduction de la version allemande voulue par plusieurs cantons d'outre-Sarine.

#### Information scolaire et professionnelle (ISP)

Un membre de la CLOR a participé au projet national de la CDOPU chargé de rédiger des recommandations en matière d'ISP à l'intention de la CDIP. Il a régulièrement transmis au groupe de projet les remarques et propositions d'amendement de la CLOR qui, forte de l'expérience gagnée dans un projet similaire au niveau régional, était réservée quant au texte élaboré. Au final, au vu des critiques émises par le Comité de la CDIP et compte tenu des remarques formulées par les acteurs concernés, le Comité de la CDOPU a estimé préférable de renoncer à des recommandations CDIP en matière d'ISP.

#### Stages pratiques de formation des futur-e-s conseillers et conseillères en orientation

Après que la CLOR et l'UNIL eurent défini les principes et réglé l'opérationnalisation des stages de formation pratique en cours de Master, les OCOSP romands ont accueilli les premiers stagiaires à la rentrée d'août 2013.

#### Thèmes traités

>>

*Orientation professionnelle, universitaire et de carrière*

La CLOR et l'UNIL se réunissent annuellement afin de dresser un bilan et dégager des pistes d'améliorations, la CLOR favorisant l'organisation de stages se déroulant sur une année scolaire complète. Depuis la mise en place du dispositif, entre une douzaine et une quinzaine de stagiaires sont accueillis annuellement.

**Relève et formation des conseiller-ère-s en orientation**

Un membre de la CLOR fait partie du comité scientifique du MAS en management, ressources humaines et carrières mis sur pied par les 4 universités romandes. Le nombre d'inscriptions dans le MAS en filière « gestion des carrières » est resté faible en 2018. Par contre, le CAS ainsi que les différents modules concernant la gestion des carrières, auxquels il est possible de s'inscrire de manière individualisée, ont connu une fréquentation en augmentation. Ceci permet de pérenniser la filière. Il faut noter que, avec la disparition de la possibilité d'obtenir le titre fédéral de conseiller en orientation par validation des acquis (voir plus bas), le MRHC option gestion des carrières représente la seule possibilité en Suisse romande d'accéder à ce titre pour les personnes n'ayant pas suivi la formation master de l'Université de Lausanne. Cette nouvelle situation devrait avoir un effet favorable sur les inscriptions.

Un membre de la CLOR a présidé jusqu'au 31 décembre 2018 le groupe national « Qualification en orientation », siégeant sous l'égide du SEFRI et chargé de définir le profil de compétences et les filières de formation des COSP. Ce groupe accompagne également la procédure de validation des acquis d'expérience (VAE) entreprise par des COSP ne possédant pas de diplôme tertiaire en psychologie de l'orientation. Après plusieurs années d'activité, il est apparu que la base légale sur laquelle cette procédure reposait n'était pas fondée et le groupe a été contraint de mettre un terme à l'existence de ce dispositif au 31 août 2018. Il s'est assuré que les personnes ayant déjà entamé la procédure pourront toutefois la mener jusqu'au bout.

**Tests en ligne**

Conformément à sa stratégie à long terme quant aux tests en ligne d'intérêts et d'aptitudes utilisés par les Offices d'orientation en Suisse romande, la CLOR a poursuivi sa collaboration avec le CSFO. Ainsi, le CSFO assure, pour le compte de la CLOR, leur mise à disposition sur un unique portail.

Dans le cadre de l'introduction de nouveaux tests d'intérêts, après avoir analysé les besoins et les produits disponibles sur le marché au printemps 2017, la CLOR choisissait *Vocatio* et mandatait le CSFO pour la suite des négociations avec l'auteur des tests et son implémentation sur la plateforme nationale (PTO). *Vocatio* a été mis en ligne en mars 2018, d'abord pour une période de test d'environ un mois avant d'être ouvert aux COSP. La formation des membres du groupe *Évaluation et Conseil* du CSFO chargé du suivi du projet, et des conseillers en orientation des cantons romands, s'est déroulée au printemps 2018. Avec 300 passations par mois, les données statistiques nécessaires à la validation scientifique seront rapidement disponibles et, une fois celle-ci effectuée, il sera possible de dégager un profil d'intérêts encore plus contrasté.

**Transitions**

Chacun des Offices d'orientation latins assure dans son canton la meilleure transition possible entre les niveaux de formation secondaire I, secondaire II et tertiaire ainsi que vers le monde professionnel. Les membres de la CLOR procèdent à des échanges réguliers d'informations et de bonnes pratiques. Par ailleurs, la création et l'exploitation commune des tests d'aptitudes (BRTA) et d'intérêts (*Vocatio*) contribue à la consolidation du choix des élèves lors de la transition I, alors que le service ADOR (voir plus haut), également créé par la CLOR, permet de mieux cerner les besoins des jeunes adultes lors de la transition II.

En 2018, la CLOR a poursuivi sa réflexion sur les prestations d'orientation pour les élèves des deux voies principales du secondaire II que sont la formation générale et la formation professionnelle. Ces prestations doivent couvrir les besoins des jeunes en orientation et réorientation, en particulier lors d'une rupture. Elle a défini un cadre de référence commun et identifié les 5 facteurs clé de réussite. La CLOR a dressé l'inventaire des ressources consacrées à l'orientation dans les différentes filières du secondaire II par les cantons latins. Au-delà des chiffres relatifs aux dotations, le tableau comparatif met en évidence la diversité des modalités mises en place, chaque canton s'adaptant aux spécificités locales.

&gt;&gt;

Un membre de la CLOR préside la commission spécialisée « Qualité » de la CDOPU. Après avoir élaboré le nouveau concept statistique national entré en vigueur en 2018, la commission s'attache à finaliser une nouvelle présentation graphique des données statistiques mettant, notamment, les « Best practices » en évidence.

### **Données factuelles**

### **La CLOR**

La conférence s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2018 : les 31 janvier, 17 avril, 7 et 8 juin, 26 septembre et 12 décembre.

Présidence : Eugénie Sayad (VD).

Vice-présidence : Christel Bornand (NE).

Collaborateur scientifique : Daniel Forchelet (SG-CIIP).

Mutations : Christel Bornand a remplacé Laurent Feuz (NE) à partir du 1<sup>er</sup> janvier.

## FORMATION DES ENSEIGNANTS ET DES CADRES

Point 3.6 du programme 2016-2019

# Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres, CLFE



*Frédéric Wittwer  
président de la CLFE*

La conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (ci-après CLFE) traite de l'ensemble des problématiques relevant de ce domaine, dont l'exigence de coordination est inscrite dans la Convention scolaire romande, pour les divers degrés d'enseignement. La CLFE est constituée par des chefs des services/directeurs généraux de l'enseignement et par les recteurs ou directeurs des instituts de formation d'enseignants.

### Activités 2018

### Thèmes traités

#### Évolution de la profession et reconnaissance des diplômes

Après près d'une année et demie de travail et de nombreuses séances, tenues principalement en 2017 avec la participation d'une délégation du SER, le rapport final du groupe de travail « Évolution et perspectives de la formation des enseignants » a pu être adopté par la CLFE au début du printemps et transmis à l'AP-CIIP. La CLFE est convaincue que tous les scénarios – notamment de durée minimale des études en formation initiale – ne peuvent pas se penser sans une réflexion actualisée sur les compétences attendues des enseignants, et que ceux-ci, même généralistes, disposent de connaissances différentes et complémentaires. Elle estime par conséquent judicieux de proposer des offres de formation multiples pouvant aboutir à une certification et apportant des compétences additionnelles au sein de l'établissement scolaire.

L'AP-CIIP a partagé les principales conclusions de cette réflexion et a immédiatement mandaté la CLFE pour un prolongement d'étude sous l'angle des formations continues et complémentaires et de la possibilité d'en déterminer des modalités communes de reconnaissance. Ces travaux supplémentaires débiteront en 2019 et pourront se prolonger sur la période administrative suivante.

Simultanément, l'AP-CIIP a pris position à partir des éléments préparés par la CLFE dans le cadre de la consultation lancée par la CDIP sur la révision complète des règlements de reconnaissance des diplômes d'enseignants pour les degrés primaire, secondaire I et de maturité. Le nouveau règlement, regroupant les précédents, devrait être adopté par la CDIP au cours du premier semestre 2019 afin d'entrer en vigueur en 2020. La CLFE a clairement défendu la vision romande d'une formation de généraliste pour les années 1 à 8 de la scolarité obligatoire, ainsi que le renoncement à une procédure standardisée de vérification d'attitudes personnelles, a priori peu ou pas définies, auprès des personnes candidates à l'enseignement. Ces options ont été soutenues par l'AP-CIIP.

>>

*Formation des enseignants et des cadres***Développement de l'attractivité de la formation et analyse des besoins en vue d'anticiper la pénurie ou la pléthore d'enseignants dans les prochaines années**

La finalisation du rapport préparé par un autre groupe de travail de la CLFE a pris du retard du fait de l'absence prolongée des données d'un canton important. D'autres éléments complémentaires sont également venus s'ajouter au recueil de données. Le bouclage et l'adoption du rapport ont dû être reportés en 2019.

**Évolution du rôle et de la relève des enseignants spécialisés**

A l'initiative de la conférence latine de l'enseignement spécialisé (CLPS) et suite à une rencontre préparatoire des Bureaux des deux conférences, une journée commune de réflexion s'est tenue à Bienne le 9 novembre pour échanger des données, des informations et des intentions quant à la formation des enseignants spécialisés, en danger de pénurie, ainsi que des attentes relatives à la place et la connaissance de la pédagogie spécialisée chez les généralistes et dans le corps enseignant du secondaire II. Diverses mesures, essentiellement de l'ordre de la formation continue, pourront être progressivement envisagées ou développées.

**Formation des directions d'institutions de formation – FORDIF**

A la suite de l'analyse conduite sur mandat de la COFORDIF par l'IRD (voir ci-après), la CLFE a synthétisé les propositions d'amélioration des conditions de participation, notamment au DAS, et d'adaptation des contenus, auxquelles l'AP-CIIP a donné une suite positive dans le cadre de demandes officielles transmises à la commission et au consortium FORDIF. L'AP-CIIP y a ajouté par ailleurs des exigences dans le domaine de la prévention de la santé et du développement de l'éducation numérique comme faisant partie intégrante du rôle des directions d'établissement.

**Échange régulier d'informations avec le CAHR, la Chambre HEP de swissuniversities et l'IFFP**

Du fait de sa composition, la CLFE est l'organe central pour l'échange régulier d'informations et de vues entre les services d'enseignement, les rectorats des institutions de formation réunies sur le plan romand au sein du CAHR et sur le plan national dans le cadre de la Chambre HEP de swissuniversities, ainsi qu'avec l'IFFP dont le directeur romand participe à la conférence comme membre de plein droit. En 2018 ont principalement été évoqués le projet fédéral de transformation de l'IFFP en HEP pour la formation professionnelle et les propositions ambitieuses de la CIIP d'un plan d'action en faveur de l'éducation numérique, tout d'abord dans le cadre d'une consultation, puis en vue de sa mise en œuvre au cours de la prochaine période quadriennale 2020-2023.

**Données factuelles**

La conférence s'est réunie à quatre reprises : les 9 janvier, 27 avril, 26 juin et 4 octobre 2018. Une séance de réflexion avec la CLPS s'est en outre tenue le 9 novembre.

Présidence : Frédéric Wittwer (GE), jusqu'au 30 novembre.

Collaborateur scientifique : Marie-Paule Matthey (SG-CIIP), jusqu'au 31 juillet, puis a.i. Olivier Maradan.

Secrétariat : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Mutations : Pascale Marro (HEP-FR) est remplacée a.i. par Lukas Lehmann à partir du 1<sup>er</sup> octobre.

**La CLFE**

Formation des enseignants et des cadres

## Commission de coordination et de surveillance du mandat FORDIF, COFORDIF



Hugo Stern  
président de la COFORDIF

Une commission rattachée à la CLFE est instituée, en tant que « commission d'encadrement du dispositif de formation des directeurs et directrices d'institutions de formation – FORDIF », sous la dénomination « Commission FORDIF ». Sa mission consiste à assurer, dans l'intérêt des cantons, le suivi stratégique et l'encadrement du Consortium scientifique chargé, par contrat de prestation de la CIIP du 31 mars 2008, de réaliser l'offre de formation FORDIF. La commission est composée de représentants des conférences de la CIIP, à savoir de : la conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO), la conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO), des représentants des associations professionnelles, des directeurs, des enseignants et d'un invité permanent, délégué du comité de direction du Consortium FORDIF.

### Suites de l'enquête concernant le dispositif de formation des directeurs et directrices d'institutions de formation de la FORDIF

Thèmes traités

Suite au rapport de l'IRDP de septembre 2017 consacré à l'impact de la FORDIF sur les activités professionnelles des cadres scolaires, à la prise de position de la CLEO et de la CLPO, ainsi qu'au préavis de la COFORDIF, l'AP-CIIP a, dans sa séance du 13 septembre, pris connaissance de la synthèse du rapport et fait unanimement siennes la position finale et les recommandations exprimées par la CLFE.

Dès lors, à la demande de l'Assemblée plénière, qui relève l'évolution positive de la formation depuis 2012, la COFORDIF a débuté sa réflexion sur les améliorations et les compléments souhaités, notamment sur les demandes d'adaptation et d'évolution des contenus de la formation sur les sujets suivants :

- adéquation des contenus de la FORDIF avec les préoccupations du terrain ;
- promotion et prévention de la santé ;
- prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- évolution de l'éducation numérique.

En ce qui concerne l'évolution de l'offre et de son attractivité, la COFORDIF sera amenée à se pencher sur :

- la validation des acquis en lien avec des compétences de direction ;
- de nouvelles modalités de formation du cursus d'étude DAS ;
- des offres adaptées de formation continue ;
- l'évolution des besoins futurs en personnel de direction d'établissement.

Dans l'optique d'une mise en œuvre en 2020 de la convention révisée entre la CIIP et le Consortium FORDIF, une délégation COFORDIF et FORDIF en charge de l'élaboration de l'offre complétée de la FORDIF verra le jour début 2019.

&gt;&gt;



*Formation des enseignants et des cadres***État des lieux des formations et des besoins dans les cantons en 2018 et validation du rapport d'activité de la FORDIF**

Chaque année, la COFORDIF valide le rapport d'activité de la FORDIF et tient à jour les effectifs de la formation. À l'heure actuelle, la FORDIF dénombre 756 titulaires d'un CAS et 68 d'un DAS. En janvier 2018, 59 personnes ont rempli les conditions pour se voir délivrer un *Certificate of Advanced Studies* (volée 16-17). Les 60 participants de la volée CAS 17-18 sont arrivés au terme de leur formation en octobre 2018, 57 d'entre eux se sont vu délivrer leur titre en janvier 2019; tandis que la volée CAS 18-19 a débuté en janvier 2019 et s'étendra jusqu'en automne 2019 avec 60 participants. Les formations de niveau DAS et MAS n'ont pas pu être ouvertes en 2018, faute d'inscriptions suffisantes.

Le rapport et les comptes de la FORDIF, présentés dans le rapport d'activité 2017, ont été validés.

La COFORDIF soutient également la collaboration avec la CLACESO et des instituts de formation pour étoffer la formation continue des cadres scolaires.

**Données factuelles****La COFORDIF**

La commission s'est réunie à 2 reprises: les 17 avril et 13 novembre.

Présidence: Hugo Stern (FR).

Collaboratrice scientifique: jusqu'en août, Marie-Paule Matthey (SG-CIIP).

Secrétariat: Virginie Beyeler (SG-CIIP).

## MÉDIAS, IMAGES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION, MITIC

Point 3.7 du programme 2016-2019

### Site e-media et collaborations interinstitutionnelles

En 2018, l'unité « Médias » du SG-CIIP a notamment :

- assumé la responsabilité éditoriale et la gestion du site d'éducation aux médias [www.e-media.ch](http://www.e-media.ch), en poursuivant la production et la mise en ligne de ressources pédagogiques recommandées et en diffusant trois infolettres à 2000 abonnés ; mis en ligne une version actualisée du site [www.e-media.ch](http://www.e-media.ch), dont les contenus sont désormais en interopérabilité complète avec la plateforme électronique du Plan d'études romand ;
- produit des catalogues thématiques de ressources audiovisuelles destinés à être insérés dans ladite plateforme du Plan d'études romand ;
- organisé la 15<sup>e</sup> Semaine des médias à l'école en Suisse romande (cf. texte distinct) et animé à cet effet deux sessions de formation à la HEP Vaud et à la HEP Fribourg ;
- mis en œuvre le mandat de prestations confié par la section cinéma de l'Office fédéral de la culture (OFC), pour la période 2016-2019 ;
- collaboré avec la RTS, en vue de la valorisation de contenus audiovisuels au service des disciplines scolaires, notamment dans le cadre de la soirée thématique « Dataland », ainsi que pour la mise sur pied d'ateliers en éducation aux médias ;
- produit les fiches pédagogiques liées aux projections scolaires du Festival de Fribourg, de Visions du Réel à Nyon, de « Delémont – Hollywood » et du festival Filmar en Amérique Latine ; pris part aux activités du réseau suisse Cinééducation.ch ;
- participé à la préparation et à la promotion de la série TV « La Semaine des médias » et de la mise sur pied du Prix RTS Littérature ados, en collaboration avec la Radio Télévision Suisse ; réuni trois fois le groupe de liaison chargé de concrétiser les collaborations avec la RTS ;
- assuré l'accompagnement pédagogique de projections scolaires organisées à Visions du Réel ; soutenu la mise sur pied de deux ateliers consacrés à la critique de cinéma au festival du film fantastique de Neuchâtel (NIFFF) et au festival Castellinaria (Bellinzona) ;
- sélectionné chaque semaine des émissions TV recommandées à l'intention des centres de documentation cantonaux et des médiathèques romandes ; un accord passé avec le CFDP Fribourg, le SEM Genève, la HEP-BEJUNE et la HEP Valais assure la mise en ligne d'une sélection restreinte de ces émissions sur *laPlattform* ;
- participé aux séances du groupe stratégique « Jeunes et médias » de l'OFAS, dans le prolongement du Programme national de promotion des compétences médiatiques ; pris part aux séances du comité de visionnage de « Films pour un seul monde » (éducation 21) ;
- présenté les divers aspects des fake news lors du colloque FORMITIC, détaillé le « formatage des normes sociales de la beauté par les médias » lors d'un colloque à la HES-SO à Sierre et assuré des interventions lors de Ludovia 2018 et du colloque « Un monde d'informations à décoder » mis sur pied par éducation 21 ;
- pris part aux séances du comité de pilotage de Reflex, festival romand du cinéma des écoles et de la jeunesse ; pris part au jury du Festival de l'Ultracourt, organisé par le Centre MITIC interjurassien ;
- rédigé une chronique mensuelle dans *l'Eduteur* sur divers aspects de l'éducation aux médias.

Unité Médias : Christian Georges et Jacques Déboeuf, collaborateurs scientifiques (SG-CIIP).

Secrétariat : Jessica Sauser (SG-CIIP).

Collaboration d'une vingtaine de rédacteurs-pigistes externes.

Thèmes traités

L'Unité

MITIC

## 15<sup>e</sup> Semaine des médias à l'école en Suisse romande (5-9 novembre 2018)

Pour la première fois depuis sa création, la Semaine des médias à l'école a été organisée en automne plutôt qu'au printemps. Par ce positionnement, le Secrétariat général de la CIIP a voulu éviter toute concurrence avec la Semaine de la langue française et de la francophonie, traditionnellement ancrée autour du 20 mars. A titre exceptionnel et à la demande du SER, la Semaine des médias à l'école a fait cause commune avec la Semaine romande de la lecture, aux mêmes dates, autour du thème « L'écrit, c'est fini ? ». Cette double passerelle devait inciter les enseignants à mettre en œuvre un spectre accru d'objectifs du Plan d'études romand, en Français ou en MITIC.

Quelques chiffres pour résumer cette 15<sup>e</sup> édition :

- 1 agence de presse, 28 médias de presse écrite, 7 chaînes de radio, 4 chaînes de télévision, 7 médias en ligne et un opérateur télécom ont été partenaires;
- 1 site Internet spécifique ([www.semainedesmedias.ch](http://www.semainedesmedias.ch)), 1 page Facebook (<https://www.facebook.com/semainedesmediasCH/timeline>) et 1 fil Twitter (@SemainemediasCH) ont permis aux enseignants d'identifier les buts de la manifestation et l'ensemble des prestations proposées, de télécharger les activités suggérées, commander du matériel pédagogique, solliciter une rencontre avec un professionnel des médias ou la visite d'un média;
- 10'000 visiteurs uniques ont été comptabilisés sur les sites [www.e-media.ch](http://www.e-media.ch) et [www.semainedesmedias.ch](http://www.semainedesmedias.ch) du 1<sup>er</sup> septembre à fin novembre. Pour la première fois, les enseignants n'étaient pas systématiquement incités à remplir le formulaire d'inscription en ligne. Les deux tiers des usagers partagent le matériel pédagogique téléchargé avec des collègues;
- 32 activités spécifiques ont été proposées aux classes, dont 11 inédites. Présentées dans des fiches pédagogiques en accès libre, elles étaient calibrées en fonction de l'âge des élèves (12 propositions d'activités au cycle 1, 17 au cycle 2, 17 au cycle 3, 15 au Secondaire II);
- 1'300 exemplaires de la brochure « La presse et l'actualité » et 400 exemplaires du magazine Campus Junior consacré à l'histoire de l'écriture ont été commandés par les enseignants;
- 12 vidéos (documentaires, tutoriels ou émissions de télévision) ont été proposées comme supports sur la plateforme en ligne du PER ainsi que sur laPlattform;
- 7 ateliers pratiques ont été mis sur pied pour des classes dans les locaux de la RTS (Genève et Lausanne);
- 5'500 exemplaires de journaux ont été distribués gratuitement aux classes inscrites à la Semaine des médias à l'école, grâce à la générosité des éditeurs partenaires;
- 10 épisodes de la web série « 3 minutes pour comprendre le web et les médias » ont été diffusés sur les plateformes de la RTS Deux, à l'intention des 12-16 ans (à voir sur: <http://www.semainedesmedias.tv>);
- près de 200 classes ont visité des médias ou rencontré des professionnels des médias;
- 45 projets ont été soumis au concours de Unes de journaux et 17 au concours d'interviews radio;
- 2 expositions en Suisse romande ont permis aux élèves de se familiariser avec des médias spécifiques (*Le Courrier* et *Vigousse*).

Responsable: Christian Georges, collaborateur scientifique (SG-CIIP).

POLITIQUE DES LANGUES  
Point 3.8 du programme 2016-2019

## Commission langues et échanges (COLANG)



Jean-François Lovey  
président de la COLANG

### MANDAT

La COLANG a charge d'approfondir et de coordonner un ensemble de travaux, hors plans d'étude et moyens d'enseignement, jusqu'ici dispersés ou en attente. Selon son mandat, elle agit « en qualité d'instrument de coordination, d'élaboration et de conseil pour la CIIP dans le champ de la politique des langues, de la politique linguistique et interlinguistique francophone, du statut et de la place du français et des langues nationales, de l'allophonie et de l'apprentissage de la langue d'accueil, des échanges linguistiques d'élèves et d'enseignants et de la promotion de la lecture et du goût de lire en milieu scolaire ». Les travaux de la COLANG s'effectuent principalement dans les sous-commissions didactique (SCDID), linguistique et scientifique (SCLING) ainsi que promotionnelle et culturelle (SCPRO).

### COLANG

Les travaux engagés, à l'initiative de la COLANG ou sur mandat, sont répartis dans les sous-commissions. Les travaux progressivement engagés dès l'année de constitution en 2016, sont décrits ci-après, en lien avec les sous-commissions qui s'en sont prioritairement chargés.

#### Sous-commission didactique

Pour traiter la thématique de l'enseignement et formation des enseignants, la SCDID a invité Rosanna Margonis-Pasinetti, responsable de l'UER Didactiques des langues et cultures de la HEP Vaud, à présenter les Profils de compétences langagières spécifiques à la profession des enseignants de langues étrangères. Une réflexion est en cours sur la manière de garantir la cohérence de l'enseignement tout au long du parcours de formation (EO – SEC II – HEP/UNI).

Elle a contribué avec succès à la recherche de classes susceptibles de tester l'adaptation romande de la méthode *Italiano subito*.

Dans sa volonté de promouvoir les aspects didactiques des échanges linguistiques, elle a finalement renoncé à mettre sur pied un groupe de travail pour privilégier une nouvelle organisation, dont le point fort est une journée d'étude en collaboration avec un institut de formation.

Elle a réalisé un catalogue des offres cantonales en matière d'échanges linguistiques, dont la mise à jour sera annuelle.

Quant au domaine de l'allophonie et du français comme langue étrangère et seconde, la CSG a estimé que la réflexion doit être poursuivie au sein de la COLANG en donnant la priorité à la formation des enseignants, à la didactique et aux moyens d'enseignement.

Thèmes traités

SCDID

>>

## Sous-commission linguistique et scientifique

## SCLING

À l'occasion de la SLFF 2018 qui mettait l'accent sur les francophonies d'Amérique (cf. ci-dessous), la SCLING a invité Marie-Hélène Côté, Professeure ordinaire à la Section des sciences du langage et de l'information de l'Université de Lausanne, à donner une conférence publique le mercredi 21 mars 2018 dans les locaux de la CIIP. Originnaire de Montréal et spécialiste de la question, la Prof. Côté a proposé une communication intitulée *La prononciation du français au Canada, dynamiques dans le temps et l'espace*. Cette conférence publique était inscrite au programme officiel de la SLFF.

Par ailleurs, deux dossiers ont occupé la SCLING en 2018 :

- Revue de presse *Langues* : la SCLING a collaboré à la refonte de l'Actualité pédagogique, revue de presse hebdomadaire en ligne produite par l'IRDP. L'amélioration des conditions de production permet à la SCLING de proposer désormais, en plus de la traditionnelle revue annuelle pour OPALE, une revue trimestrielle destinée aux membres de la COLANG.
- Orthographe et écriture inclusive : à la demande de la COLANG, la SCLING a participé à la réflexion sur la question de la prise en compte des rectifications orthographiques et de la rédaction inclusive dans le cadre de la production de nouveaux moyens d'enseignement de Français pour la Suisse romande, notamment par la rédaction de documents envisageant les procédures à suivre sur ces questions.

Enfin, la SCLING a assuré le suivi des activités de la DLF, notamment sur deux points : elle a organisé la rencontre OPALE annuelle (cf. ci-dessous) ; elle a soumis à la COLANG, en vue de sa séance du 13 avril 2018, une Note sur l'écriture inclusive rédigée lors de la Rencontre OPALE 2017. La SCLING a souligné l'importance et la pertinence de cette question en particulier dans le cadre de l'élaboration de nouveaux moyens d'enseignement de Français au niveau romand (cf. ci-dessus).

## Délégation à la langue française

## DLF

La Délégation à la langue française (DLF) a été repositionnée et restructurée en 2016, à la suite d'une longue réflexion et de nombreux échanges au cours des années précédentes.

Dans ses interventions extérieures et internationales et au sein du réseau OPALE, elle agit toujours sous son patronyme « DLF ». Au niveau romand, les travaux préparatoires, les séances et la transmission des propositions et des rapports produits par la Délégation s'inscrivent totalement dans les activités de la sous-commission linguistique et scientifique, conformément à l'article 6 al. 3 de la COLANG. Ce rattachement a pour but d'assurer l'information et l'implication, au travers de la composition de cette commission permanente, des divers organes et milieux intéressés par les activités de la DLF. Les besoins, les études et les propositions peuvent ainsi trouver, mieux qu'avec la composition antérieure de la Délégation, un lieu de débat et de préavis chargé de mûrir et de transmettre aux organes directeurs de la CIIP les résultats des travaux entrepris et les propositions de mesures ou de recommandations qui en découlent. La même personne préside de ce fait la DLF et la sous-commission ; il s'agit actuellement du professeur François Grin (UNIGE).

## Réseau des Organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques

## OPALE

La rencontre annuelle des organismes du réseau OPALE a été organisée en Suisse en 2018 (comme tous les quatre ans), sous la responsabilité de la DLF. Elle s'est déroulée à Fribourg du 12 au 14 novembre, avec un jour et demi de réunion et une journée de colloque précédée d'une conférence publique la veille. Pour rappel, les précédentes éditions organisées par la DLF avaient eu lieu à Genève (2006), Neuchâtel (2010) et Champéry (2014).

La réunion a notamment porté sur la discussion de projets communs, dont l'un a été mené à bien cette année avec la parution du *Vocabulaire Francophone des Affaires*<sup>1</sup> quelques jours avant la rencontre. Étaient également à l'ordre du jour un bilan du XVII<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie (Erevan, 11-12 octobre 2018) ainsi que le choix de la thématique de la SLFF 2020.

Le colloque scientifique organisé à l'occasion de la rencontre OPALE 2018 s'est tenu dans les locaux de l'Institut de Plurilinguisme pour la journée d'étude du 13 novembre, et à l'Université de Fribourg

&gt;&gt;

1 <http://www.reseau-opale.org/Actualites/Nouvelles-publications/Publication-doctobre-2018>

## Politique des langues

pour la conférence publique du 12 novembre. La thématique était Les « linguasphères » dans la gouvernance mondiale de la diversité<sup>2</sup> et le colloque a réuni des intervenants des quatre pays et régions membres d'OPALE, ainsi que des intervenants invités par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), qui a statut d'observateur au sein du réseau. Du côté suisse, le Prof. Daniel Elmiger (UNIGE) a donné la conférence publique qu'il a intitulée « La germanophonie : une sphère semblable à celle de la francophonie ? » ; M. Bernhard Altermatt (UNIFR et UniDistance Suisse) a assuré l'une des interventions du colloque sous le titre « Les politiques de la *territorialité différenciée* comme moyen de préserver et de promouvoir la diversité culturelle et linguistique ».

Étant donné le niveau élevé des communications et le caractère novateur de la thématique, il a été décidé que le colloque donnerait lieu à deux publications : une publication en ligne reflétant d'assez près le contenu de la journée, mais sous forme de résumés (publication rapide), puis un ouvrage scientifique à partir de certaines interventions du colloque et de quelques textes supplémentaires (sur appel mais avec évaluation par les pairs). Ces deux publications sont placées sous la responsabilité de la DLF.

### Sous-commission culturelle et promotionnelle

SCPRO

La SCPRO continue de soutenir la Semaine de la langue française en contribuant notamment à la diffusion de l'information concernant l'offre pédagogique. Elle a par ailleurs mis à jour un inventaire des projets et activités visant à la promotion de la lecture et du goût de lire dans les classes. Elle poursuit sa réflexion sur l'opportunité de créer un projet propre à la CIIP.

### Semaine de la langue française et de la francophonie

SLFF

La 23<sup>e</sup> Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF) s'est déroulée du 15 au 25 mars 2018 dans une quinzaine de villes des différentes régions linguistiques de la Suisse. La thématique de cette année plaçait la découverte des francophonies d'Amérique du Nord au coeur d'un grand nombre d'événements. Le Québec, l'Acadie ou encore la Louisiane ont ainsi orienté un grand nombre de manifestations, telles que concerts, conférences, dictées, contes pour enfants, découvertes culinaires, films ou encore spectacles de théâtre. La soirée d'inauguration s'est déroulée au Depot-B à Berne et a vu des contributions hautes en couleur, dont des prestations en chansons et en français d'élèves issus d'écoles alémaniques.

Il s'agit de la première semaine qui se déroule dans la nouvelle formule dédiée à la découverte des diverses francophonies du monde, qui s'articulera successivement autour des francophonies d'Afrique (2019) et les francophonies des îles (en 2020). On notera que l'offre pédagogique a été renforcée par des dossiers pédagogiques élaborés par la Pädagogische Hochschule Luzern ainsi que l'École de langue et de civilisations françaises de l'Université de Genève. Toujours en lien avec la thématique, la SLFF 2018 a proposé également des ateliers de poésie-slam, un concours de chansons, la mise à disposition d'un film documentaire et un mini-festival de films francophones à Berne.

### Données factuelles

La COLANG

La conférence s'est réunie les 13 avril et 15 novembre. Les sous-commissions se sont réunies les 13 mars, 29 août (SCPRO), 5 février, 28 mai (SCDID) et 21 mars, 8 octobre (SCLING).

Mutations : en janvier, Adrienne Furrer-Mittaz a été remplacée par Sandrine Rinsoz (SER) ; en février, Anne-Lise Nagel a été remplacée par Marc Pittet (JU) ; en octobre, Laurent Winkler a été remplacé par Christian Berdoz (CLACESO) ; en novembre, Françoise Simon-Vermot (NE) rejoint la COLANG en remplacement de David Bürki (N.B. en raison de son engagement à la CIIP, David Bürki, a quitté par ailleurs la présidence de la SCDID, mais reste membre de la COLANG en qualité d'invité permanent).

<sup>2</sup> Voir le programme détaillé sur [http://www.reseau-opale.org/files/2/COLLOQUE\\_OPALÉ-2018\\_PRO-GRAMME.pdf](http://www.reseau-opale.org/files/2/COLLOQUE_OPALÉ-2018_PRO-GRAMME.pdf).

**COLANG:****Présidence:** Jean-François Lovey (VS).**Collaborateur scientifique:** Andreas M. Dutoit Marthy (SG-CIIP).**Secrétariat:** Jessica Sauser (SG-CIIP).**SCDID:****Présidence:** n.n.**Collaborateur scientifique:** Philippe Roudit (SG-CIIP).**Secrétariat:** Jessica Sauser (SG-CIIP).**SCLING:****Présidence:** François Grin (UNIGE).**Collaboratrice scientifique:** Virginie Conti (SG-CIIP).**Secrétariat:** Nathalie Nazzari (IRDP).**SCPRO:****Présidence:** Jean-François Lovey (VS).**Collaborateur scientifique:** Andreas M. Dutoit Marthy (SG-CIIP).**Secrétariat:** Nathalie Nazzari (IRDP).

## Glossaire des patois de la Suisse romande, GPSR

### MANDAT

Le Glossaire des patois de la Suisse romande est, depuis 1899, un acteur essentiel dans la mise en valeur du patrimoine linguistique romand. Placé sous le contrôle politique de la CIIP et établi dès son origine à Neuchâtel, il relève de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales et est désormais intégralement rattaché à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel. Il constitue l'un des quatre « Vocabulaires nationaux de la Confédération helvétique » et a pour mission de documenter le plus complètement possible les patois de son domaine linguistique, d'en faire l'analyse lexicologique et de rendre celle-ci accessible au public et au monde scientifique sous la forme d'un dictionnaire dialectal de grande ampleur.

### Activités 2018

Totalement dévoué à la rédaction de son dictionnaire, dont les fascicules 126 et 127 ont été publiés durant l'année sous revue, le GPSR développe en parallèle divers projets avec le double objectif de mettre en valeur ses riches matériaux et de faire connaître ses travaux à un plus large public: une base de données consultable en ligne, un guide de lecture du Glossaire, un projet de « mots vedettes » et l'immense travail de rétrodigitalisation de l'ensemble déjà publié du Glossaire, dans ses trois perspectives diachronique, pluridialectale et critique. Le premier portail web avec moteur de recherche adapté, ouvert au public en février 2017, a considérablement élargi le champ des utilisateurs.

Le GPSR a publié en 2018 un « Guide et complément » qui constitue un volume d'utilisation très utile en complément des 125 premiers fascicules du Glossaire des patois de la Suisse romande.

**Directrice:** Prof. Dr Federica Diémoz (UniNE).

**Administration:** Dr Dorothée Aquino (GPSR).

<http://www.unine.ch/gpsr>

## POLITIQUE CULTURELLE

Point 3.9 du programme 2016-2019

## Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles, CDAC



Christine Salvadé  
présidente de la CDAC

### MANDAT

La conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC) est chargée d'exécuter les décisions de la CIIP et d'assurer leur application dans les cantons. Elle étudie et propose à la CIIP des mesures de coordination ou des réalisations communes. Par le biais de la conférence suisse des chefs de service des affaires culturelles (KBK), elle est en lien avec Pro Helvetia, l'Office fédéral de la culture ainsi qu'avec la Conférence des villes suisses. Lieu d'échange d'informations et d'expériences entre cantons, la CDAC permet de promouvoir une politique culturelle cohérente en Suisse romande.

### Soutien à l'édition, à la diffusion et à la promotion du livre sur le plan romand

Afin d'initier une « politique intercantonale de soutien à l'édition, au livre et à la lecture », la CDAC a mis en place dès 2017 un dispositif de soutien en trois volets, intitulé *Livre+*. Placé sous l'égide de la CIIP, ce dernier s'étend sur une période de trois ans et porte sur un montant total de 870'000.- francs.

Les 12 lauréats du dispositif de *soutien à l'édition* et les 6 bénéficiaires des *soutiens à la promotion* ont été reçus par des représentants de la CDAC en février, pour un premier point de situation. Il ressort de ces entretiens que *Livre+* répond aux attentes de la branche. Non content d'apporter une reconnaissance significative, le dispositif permet à la plupart des bénéficiaires – essentiellement aux éditeurs – de franchir un palier dans leur développement. Quant à l'Association Suisse des Diffuseurs, Editeurs et Libraires (ASDEL), à qui la CDAC a confié la réalisation de la *formation au numérique*, son travail s'est poursuivi tout au long de l'année, avec la production d'une quinzaine d'e-talk.

Les différents volets du dispositif *Livre+* seront évalués en 2019, en vue d'une probable reconduction.

### Médiation culturelle pour le jeune public et accès à la culture

La CDAC a remis à l'AP-CIIP en octobre 2017 son rapport et ses recommandations relatifs à *l'accès à la culture et à la médiation culturelle pour les jeunes publics en Suisse romande* et poursuit actuellement ses travaux afin de mettre en œuvre les priorités souhaitées, notamment par le biais d'un groupe de travail intercantonal dédié à la médiation culturelle et des mesures visant à renforcer le lien entre projets de médiation et objectifs du Plan d'étude romand (PER).

Souhaitant créer un abonnement culturel valable dans toute la Suisse romande pour les jeunes de 16 à 20 ans, la CDAC a soutenu « l'association 20 ans 100 francs » pour étendre la carte culturelle du même nom, déjà en vigueur dans le Valais, aux cantons de Berne francophone, Fribourg, Jura et Neuchâtel. Son lancement a eu lieu en mai.

### Thèmes traités

>>



### Dispositif de soutien à la création théâtrale Label+ romand – arts de la scène

Afin de tenir compte de la porosité des genres dans les propositions artistiques et de renforcer l'impact de son programme *Label+ théâtre romand*, la CDAC a décidé d'étendre ce soutien à l'ensemble du champ des arts de la scène et d'élargir l'aire de diffusion des spectacles retenus, ce à partir de l'édition 2018.

Ainsi, le logo et toute la communication *Label+* ont été revus en début d'année, afin que cette édition puisse se dérouler sous le libellé : *Label+ romand – arts de la scène*.

Le jury de neuf experts de ce concours biennal s'est réuni à deux reprises, le 24 mai et le 1<sup>er</sup> octobre. Après des débats nourris, trois lauréats se sont vus décerner un montant de 140'000.- francs chacun par les cantons romands, à savoir la Cie Prototype Status de Jasmine Morand, la Cie Philippe Saire et la Cie STT de Dorian Rossel.

### Sélection suisse en Avignon

Après trois éditions, le succès de la Sélection suisse en Avignon, programme conjoint de la Commission romande de diffusion des spectacles (CORODIS) et Pro Helvetia a dépassé les attentes. Une expertise externe ayant confirmé ce résultat, décision a été prise en novembre de reconduire ce programme jusqu'à 2022 au moins.

### Cinéforum

La CDAC a pris acte de l'évaluation positive de l'action de la Fondation Cinéforum et relève les enjeux suivants :

- intégration de la relève créatrice dans le dispositif ;
- intégration des nouvelles formes de création audio-visuelle, notamment liées au numérique ;
- structuration et professionnalisation de la branche.

### Nouvelles pratiques et formes d'expression artistique

En 2018, la CDAC a délimité le périmètre des champs d'action possibles dans les nouvelles pratiques et formes d'expression artistique et continue à effectuer une veille active dans ce domaine. Elle a de surcroît étudié les expériences faites lors d'études cantonales à ce sujet en Valais et à Genève, et restera attentive aux changements qu'induera la nouvelle loi sur les médias électroniques ou toute autre base légale en matière de diffusion de créations audio-visuelles, en vue de positionner le rôle des pouvoirs publics face aux réalités du terrain dans le paysage romand et, ainsi, d'élaborer des stratégies cantonales pertinentes.

### Mobilité des artistes, des productions et des publics dans l'espace culturel romand

La Fondation pour le développement durable dans les régions de montagne (FDDM) a remis son rapport final à la CDAC en juillet. Ce dernier présente l'état des lieux des éléments en défaveur de la mobilité présents dans les dispositifs de soutien cantonaux et intercantonaux ainsi que les visions et attentes des acteurs concernés à ce sujet, et propose un plan d'actions dans le but de favoriser une meilleure circulation des artistes, productions et publics dans l'espace culturel romand.

Au printemps 2019, la CDAC définira la stratégie et les priorités dans la mise en œuvre des recommandations de l'étude.

### FCMA – Fonds de soutien à la structuration d'un projet musical et professionnel en musiques actuelles

En avril, la CDAC s'est positionnée sur le renouvellement annuel de trois membres de la commission de sélection, qui s'est réunie en juillet et a choisi de soutenir neuf projets d'artistes romands. Ces derniers bénéficient d'une aide financière allant de 3'000.- à 15'000.- francs, financée conjointement par les cantons romands, dont la Berne francophone.

&gt;&gt;

Cette deuxième édition de *FCMA Musique+* permet de constater une augmentation notable de la participation, avec 90 candidatures contre 60 en 2017. A noter que les lauréats proviennent de 5 cantons différents.

### Valorisation des dispositifs culturels romands

En 2018, la CDAC s'est penchée sur la nécessité de faire connaître, auprès de différents publics cibles, la manière dont se construit une politique culturelle romande, ainsi que les modèles existants de coopération, de mutualisation et de diffusion.

Une réflexion a été menée afin de mandater des professionnels pour la création d'outils de communication adaptés à la valorisation des dispositifs culturels romands. Les travaux débiteront en 2019.

### Demandes de soutien financier

La CDAC a examiné de manière coordonnée différentes demandes de soutien financier adressées aux collectivités publiques pour des réalisations ou manifestations culturelles diverses.

### CDAC suisse et Office fédéral de la culture

Les dossiers et interventions au sein de la conférence suisse des chefs de la culture (KBK) ont été préparés et discutés dans le cadre des séances ordinaires de la CDAC romande, qui participe aux débats et prend activement part aux décisions de la conférence suisse. Jacques Cordonier, chef du Service de la culture du Valais, représente la conférence romande au sein du comité de la conférence suisse.

Par ailleurs, les membres de la CDAC sont actifs dans les groupes de travail du Dialogue culturel national qui, sur des thèmes spécifiques (littérature, participation culturelle, musées, etc.), réunissent des représentants de la Confédération, des villes et des cantons.

En 2018, la CDAC s'est également positionnée sur la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires et le projet de Loi fédérale sur les médias électroniques. Ses positions ont été relayées à la Confédération, après acceptation de l'AP-CIIP.

### Données factuelles

La CDAC s'est réunie à cinq reprises en 2018 : les 2 février, 20 avril, 15 juin, 5 octobre, ainsi que les 8 et 9 novembre pour son séminaire annuel.

Présidence : Christine Salvadé (JU).

Secrétariat : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

La CDAC

## RECHERCHE ET DOCUMENTATION

Point 3.10 du programme 2016-2019

# Institut de recherche et de documentation pédagogique, IRDP



Bernard Wentzel  
directeur de l'IRDP jusqu'en octobre



### MANDAT - MISSIONS

L'IRDP constitue l'une des trois entités du Secrétariat général de la CIIP et en représente « la structure scientifique permanente » (cf. statuts CIIP, 2015). À ce titre, ses activités relèvent essentiellement de deux visées :

- Réaliser les tâches spécifiques qui lui sont confiées par ses autorités de tutelle, en particulier dans le mandat de prestations établi par l'AP-CIIP en lien à son programme quadriennal d'activités.
- Mener des travaux de recherche, de documentation et d'information liés aux enjeux, intérêts et préoccupations de l'Espace romand de la formation (ERF) et lui permettant d'assumer son rôle de soutien scientifique et documentaire aux actions en cours et aux décisions des autorités éducatives.

Nombre de collaborateurs de l'Institut participent ainsi de façon active aux travaux des commissions, permanentes ou non, de la CIIP (COPEP, COLANG, COMEPRO, etc.).

Par ailleurs, certaines activités émanent de mandats externes, généralement à la demande d'un canton, ou sont liées à la participation à des projets interinstitutionnels. L'ensemble de ces travaux se complètent et se nourrissent mutuellement : la réalisation des tâches liées au mandat de prestations s'appuie largement sur les différentes recherches menées et réciproquement.

### Monitoring

Par une collaboration étroite entre l'unité de recherche *Sociologie, statistique et monitoring de l'éducation* (SSME) et le service de documentation, un important travail de mise à disposition d'informations contribuant à la connaissance de l'ERF a été effectué. En 2018, un accent particulier a été porté à la présentation des indicateurs du *Système d'informations sur l'Espace romand de la formation* qui alimentent la rubrique « Monitoring » du site de l'IRDP. Les indicateurs habituels ont en outre été mis à jour (Grilles-horaires officielles des degrés primaire et secondaire I en Suisse romande et au Tessin ; etc.).

En 2017 et 2018, la collaboration instaurée entre l'IRDP, le Service de la recherche en éducation du Canton de Genève (SRED) et l'Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques (URSP) du Canton de Vaud<sup>1</sup> a permis de récolter des données harmonisées auprès des cantons et conduit à la publication du document [Statistiques de l'Espace romand de la formation 2018](#).

### Réalisations

>>

<sup>1</sup> Collaboration liée à l'Accord-cadre de coopération établi le 17 novembre 2016 entre ces trois entités.

## Recherche et documentation

**Documentation**

L'IRDP a poursuivi son travail de *veille scientifique* – pour laquelle de nouvelles thématiques ont été prises en compte – et l'édition de sa revue de presse, *Actualité pédagogique*, dont la plateforme a été améliorée, notamment à la demande de la COLANG qui souhaitait un espace particulier dédié à la question des langues en Suisse et de leur enseignement. Près de 2'000 articles, directement accessibles en format pdf, ont été mis à la disposition des abonnés. Tant la revue de presse que la veille documentaire et le site Internet ont connu une augmentation de fréquentation réjouissante.

**Évaluation**

C'est au travers de l'élaboration d'une banque d'items romande, que l'unité de recherche *Évaluation et épreuves de référence* a poursuivi le projet EpRoCom. Elle a assuré, d'une part, sous la coordination de la COMEPRO, les contacts avec les cantons via la collecte et la sélection des matériaux; d'autre part, leur analyse et leur caractérisation avec les apports de différents groupes (praticiens et didacticiens) institués pour accompagner le projet et ainsi servir la mutualisation de ressources évaluatives issues de différents cantons et liées au PER. L'équipe de conception a par ailleurs formalisé les fonctionnalités de la plateforme informatique à venir et créé les maquettes pour l'interface graphique.

**Soutien aux travaux des Commissions permanentes**

Les collaborateurs de l'Institut participent de manière active aux travaux de certains des groupes de travail et commissions de la CIIP. Pour l'année 2018, on relèvera principalement:

- le travail de suivi des séquences d'Histoire 10<sup>e</sup> et Géographie 10<sup>e</sup>, pour lesquels cinq rapports ont été livrés aux groupes d'arbitrage SHS 9-11, à la COPED puis à la CLEO. Ceux-ci portent sur l'appréciation par les praticiens de ce nouveau matériel, de son accessibilité et de sa praticabilité pour les différents publics élèves concernés;
- l'élaboration, dans le cadre de la COLANG, d'un dossier préparatoire portant sur la question des rectifications de l'orthographe du français et sur celle de l'écriture inclusive, afin que ladite commission puisse formuler des propositions à l'intention de l'AP-CIIP, en particulier dans le contexte de l'élaboration de nouveaux MER de Français;
- la conception et la mise en ligne, sur demande de la COLANG, d'un [tableau interactif](#), accessible sur le site de l'Institut, présentant la situation des échanges linguistiques – de quelque forme qu'ils soient – dans les cantons romands et incluant tous les documents y relatifs;
- l'engagement dans le groupe de travail de la CIIP « Emploi et attractivité de la formation d'enseignants » et la contribution apportée à la réalisation d'un rapport à paraître en 2019.

**Autres prestations**

L'Institut accomplit encore d'autres prestations scientifiques, toutes liées de manière plus ou moins directe à l'ERF. Il gère notamment un important travail d'actualisation et de mutualisation de séquences didactiques pour l'enseignement du français, dont un premier lot de six séquences a été mis en page par l'Institut et mis en ligne sur la plateforme PER-MER. Il entretient régulièrement le site EOLE en l'enrichissant, l'améliorant et le faisant connaître, notamment par des présentations en divers lieux. Il est partenaire d'un projet du FNS, associant l'Université de Genève, la HEP Fribourg et la HEP Vaud, qui porte sur l'enseignement grammatical et vise à développer de nouvelles démarches pour ce domaine souvent perçu comme difficile.

Sous mandat du Département de l'éducation et de la famille du canton de Neuchâtel, il assure le suivi de l'implantation de la rénovation du cycle 3 (remise du rapport final en 2019). De plus, l'Institut contribue, dans le cadre d'un mandat de Swissuniversities, à l'évaluation de projets de recherche et de promotion de la relève développés dans diverses Hautes écoles.

On notera enfin que deux collaboratrices de l'Institut ont initié des thèses de doctorat – l'une sur la validité de l'évaluation, l'autre sur l'articulation théorie-pratique dans la formation des enseignants en Suisse – qui devraient toutes deux apporter des contributions utiles aux projets futurs de l'ERF. >>

### Collaborations scientifiques et réseaux

L'ensemble de ces contributions bénéficient de l'expertise scientifique des collaborateurs de l'Institut, qui s'appuient notamment sur leur participation active et leur engagement au sein de divers réseaux et associations scientifiques :

- dans l'*Association pour le développement des méthodologies d'évaluation en éducation* (ADMEE-Europe): contributions aux colloques et publications de l'Association, participation au groupe de travail EVADIDA qui réunit des chercheurs travaillant sur les liens entre évaluation et didactique; de plus, l'IRDP assure le secrétariat de la section européenne et la tenue de son site;
- dans l'*Association internationale de recherche en didactique du français* (AIRDF): contributions scientifiques, travail d'édition, organisation de manifestations, présidence et secrétariat de la section suisse, etc.;
- dans le *Collectif romand des pratiques évaluatives* (CREPE), à la création duquel l'IRDP a joué un rôle important, et qui aborde diverses problématiques liées aux pratiques d'évaluation avec une visée descriptive et compréhensive;
- dans le comité de rédaction des revues *Forumlecture* et *Babylonia*;
- dans les activités du *Centre européen des langues vivantes* (CELV); etc.

Grâce à l'expertise scientifique ainsi construite, renforcée par les apports des recherches conduites en Suisse et à l'international, l'IRDP entretient et met à disposition de la CIIP « une connaissance approfondie, pédagogique et historique, du fonctionnement et des développements de l'instruction publique et de la formation en Suisse romande et au-delà » (Art. 3, §1). Il contribue également à la diffusion dans l'environnement scolaire de ces connaissances et de nombreuses informations concernant l'Espace romand de la formation au moyen de son site Internet, de ses publications et de son centre de documentation. L'Institut remplit ainsi son rôle de mise en relation des acteurs de la recherche pédagogique en Suisse romande, en favorisant les collaborations et les échanges mutuels, en engageant des stagiaires et en mettant en valeur, autant que faire se peut, la *dimension romande de ces recherches*.

### Mutations

Durant l'année 2018, l'Institut a connu plusieurs mouvements de personnel, en particulier le départ le 31 octobre du directeur qui, après un peu plus de trois ans à la tête de l'institution, a souhaité donner une nouvelle orientation à ses activités. Par ailleurs, une collaboratrice a pris sa retraite; un collaborateur et deux collaboratrices ont quitté l'unité *Évaluation et épreuves de référence* en charge du dossier EpRoCom; enfin, deux collaboratrices externes et deux assistantes scientifiques ont été engagées en fin d'année, dans le cadre de ce même dossier.

### Collaborations et réseaux

### IRDP

Recherche et documentation

## Conseil scientifique de l'IRDP, CS-IRDP



Pierre-François Coen  
président du CS-IRDP

### MANDAT

Le Conseil scientifique de l'IRDP, constitué de personnalités suisses et étrangères issues de Hautes écoles ou d'institutions scientifiques, a le mandat d'évaluer les travaux et les qualifications de l'IRDP et de conseiller sa direction dans la conduite des activités de recherche et dans le développement de ses spécificités scientifiques.

En tant que commission permanente de la CIIP, le Conseil scientifique de l'IRDP (CS) a pour mission d'évaluer et rendre compte de la qualité scientifique et de la pertinence des travaux réalisés par l'IRDP. Il conseille également la direction de l'Institut dans le développement de ses activités. Lors d'une séance qui a eu lieu le 4 juin 2018, le CS a pris connaissance de l'état d'avancement de travaux en fonction du mandat de prestations et a émis des recommandations.

Dans la perspective de la définition d'un nouveau mandat de prestations de l'IRDP pour les années 2020-2023, il a envoyé une lettre de prise de position au président de la conférence des secrétaires généraux (CSG). Il a rappelé le rôle important joué par l'IRDP à la fois en tant qu'organe exécutif des mandats qui lui sont confiés, mais aussi comme acteur clé de la recherche en Suisse romande.

Par ailleurs, 2018 a été une année de reconstitution du Conseil scientifique qui est maintenant composé de sept membres. Présidence : Prof. Dr. Pierre-François Coen (Haute école pédagogique, Fribourg); deux professeurs d'universités suisses : – Prof. Dr Lucien Criblez (Université de Zurich) – Prof. Dr. Georges Felouzis (Université de Genève); un professeur d'université étrangère : Prof. Dr Eirick Prairat (Université de Nancy – France); un professeur de Haute école pédagogique suisse : Prof. Dr. Catherine Bauer (Pädagogische Hochschule, Bern); un responsable d'institution scientifique étrangère extérieure à une haute école : Antoine Fischbach (Directeur du Luxembourg Centre for Educational Testing (LUCET), Université du Luxembourg); Bernard Wentzel (directeur de l'IRDP) et Murielle Roth (collaboratrice scientifique IRDP) y participent es fonctions.

### Données factuelles

Présidence : Jean-Luc Dorier (Uni-GE) jusqu'en mai 2018, succession Pierre-François Coen (HEP FR).

Secrétariat : Nathalie Simonet (IRDP).

Activités

Le Conseil scientifique

Recherche et documentation

## Commission de coordination de la recherche en éducation, COCRE



Jérôme Amez-Droz  
président de la COCRE

### MANDAT

La COCRE est chargée de conseiller l'Assemblée plénière sur les besoins, les priorités et les collaborations possibles en matière de recherche dans le domaine de l'éducation et de la formation, en lien avec le programme d'activité de la CIIP et le mandat de prestations confié à l'IRD. Elle réunit des délégués des cantons, du Conseil académique des Hautes écoles romandes en charge la formation des enseignants (CAHR), des Universités romandes et des associations d'enseignants (SER et SSPES) et de chefs d'établissement (CLACESO et CDG-SRT), ainsi que les directeurs respectifs de l'IRD (CIIP), du SRED (GE) et de l'URS (VD). Le directeur du Centre suisse de coordination de la recherche en éducation (CSRE) ainsi qu'un délégué de la section romande de la Société suisse de recherche en éducation (SSRE) sont invités permanents.

### Activités 2018

La commission s'est réunie à deux reprises, le 30 mai et le 19 septembre.

La première séance a permis de conduire une réflexion sur l'accès aux données et la protection de ces données, notamment l'anonymisation des sujets concernés, en lien avec les codes de déontologie de la recherche. La thématique principale a porté sur les indicateurs et le monitoring de l'éducation dans le cadre du développement d'une perspective latine, notamment avec une présentation du système d'indicateurs tessinois, qui fait l'objet d'une publication quadriennale: «Scuola a tutto campo» et une présentation du système d'information de l'IRD sur l'Espace romand de la formation.

La deuxième séance annuelle s'est surtout concentrée sur l'open data access en Sciences humaines et sociales, à la suite de diverses questions posées lors de la séance précédente. Les possibilités, en partie complémentaires, de dépôt et de gestion des données par les organisations FORS et DaSCH ont été présentées en séance aux responsables des centres de recherche des cantons et des institutions de formation, ainsi qu'aux délégués des associations faitières. Le sujet est de première importance pour un accès structuré, durable et protégé aux données existantes et pour la facilitation des échanges entre institutions et chercheurs. De nombreuses questions et attentes restent cependant ouvertes et seront reprises lors de prochaines séances. Le directeur de l'IRD a en outre présenté l'état de ses travaux de réactualisation de l'inventaire de la recherche en éducation en Suisse latine, travaux suscitant de nombreuses questions et observations des participants. L'état des travaux sur l'éducation numérique a également fait l'objet d'un large échange de vues et d'informations.

Les séances portent également sur les offres de stage pour jeunes chercheurs et sur les appels à collaboration sur projets ou à diffusion d'informations (colloques, publications).

### Données factuelles

Présidence: Jérôme Amez-Droz (NE), président de la CSG.

Secrétariat: Pascale Lamarre (SG-CIIP).

### Activités

### La COCRE

The background of the page is a faded, light-colored photograph of a multi-story building with several windows and a large tree in the foreground. The text is centered over this image.

## Quatrième partie – Annexes

### COMPTES

### COMPOSITION DES ORGANES PERMANENTS DE LA CIIP EN 2018

Les textes officiels, adoptés par la CIIP, peuvent être consultés sur notre site : [www.ciip.ch](http://www.ciip.ch)



# COMPTES

## SG-CIIP, IRDP et Unité des moyens d'enseignement (UMER)

Situation au 31.12.2018

BILAN	
<b>ACTIF</b>	<b>16'841'918.07</b>
<b>Patrimoine financier</b>	<b>16'841'918.07</b>
<b>Disponibilités et placements à court terme</b>	<b>4'565'422.39</b>
<b>Débiteurs</b>	<b>715'971.05</b>
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	695'971.05
Autres créances (dont garantie compte en douane)	20'000.00
<b>Actifs de régularisation</b>	<b>5'849.60</b>
<b>Moyens d'enseignement</b>	<b>11'554'675.03</b>
<b>Produits finis – UMER-SO (stock des ouvrages)</b>	<b>54'900.00</b>
Travaux en cours – UMER-SO (compte des investissements)	11'499'775.03

<b>BILAN</b>	
<b>PASSIF</b>	<b>16'841'918.07</b>
<b>Capitaux de tiers</b>	<b>12'652'012.81</b>
<b>Engagements courants</b>	<b>130'683.56</b>
Engagement courants provenant de livraisons et de prestations de tiers	102'282.22
Comptes courants avec tiers	-3'211.45
Impôts	31'612.79
<b>Fonds de tiers</b>	<b>53'188.50</b>
Médias (OFC)	24'312.00
Plan d'études maturité professionnelle (SEFRI) <sup>1</sup>	33'543.50
Projets de traduction UMER-FP (OrTrA)	-4'667.00
<b>Passifs de régularisation</b>	<b>108'732.75</b>
<b>Provisions à court terme</b>	<b>300'000.00</b>
Provision pour les vacances non prises	200'000.00
Provision pour litige avec entreprise mandatée	100'000.00
<b>Engagements financiers à long terme</b>	<b>12'059'408.00</b>
Contribution remboursable des cantons UMER-SO	12'032'358.00
Contrat de subventionnement SEFRI pour l'UMER-FP	27'050.00
<b>Capital propre</b>	<b>4'189'905.26</b>
<b>Capital de dotation</b>	<b>500'000.00</b>
<b>Réserve UMER-FP</b>	<b>1'177'727.73</b>
<b>Fonds propres affectés</b>	<b>769'380.97</b>
EPROCOM, épreuves romandes communes <sup>1</sup>	444'005.05
Promotion de la lecture (COLANG)	85'000.00
Départ volontaire en retraite anticipée <sup>1</sup>	0.00
Réactualisation Mathématiques 9-11 <sup>2</sup>	240'375.92
<b>Excédent/découvert du bilan</b>	<b>1'742'796.56</b>
<b>Résultat annuel SG-IRDP<sup>1</sup></b>	<b>-105'230.29</b>
<b>Résultat annuel UMER-SO<sup>2</sup></b>	<b>-73'539.90</b>
<b>Résultat annuel UMER-FP</b>	<b>364'906.18</b>
<b>Résultats cumulés des années précédentes (SG et UMER-SO)</b>	<b>1'556'660.57</b>

Dès 2015, application du RFI révisé le 26.11.2015 : activation des investissements moins les amortissements depuis 2013, date à partir de laquelle les cantons financent les réalisations de nouveaux moyens d'enseignement par le biais d'une contribution remboursable.

<sup>1</sup> La différence de résultat entre le bilan et les comptes du SG/IRDP provient de l'utilisation complète en 2018 et comme prévu du fonds propre en cas de départ en retraite anticipée et pour une petite part au projet EPROCOM.

<sup>2</sup> La différence de résultat entre le bilan et les comptes de l'UMER-SO provient de l'ouverture d'un fonds propre affecté à la révision des Mathématiques 9-11 (depuis 2017), constitué d'après le résultat net de cette collection (après amortissement).

<b>COMPTE DE RÉSULTATS</b>				
	SG-IRDP	UMER-SO	UMER-FP	Totaux
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>6'933'714.53</b>	<b>11'733'188.02</b>	<b>1'937'322.62</b>	<b>20'604'225.17</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>5'129'267.55</b>	<b>821'687.14</b>	<b>322'051.00</b>	<b>6'273'005.69</b>
Salaires du personnel	4'057'695.25	757'476.00	289'299.00	5'104'470.25
Travailleurs temporaires	180'170.25	27'887.65	24'600.40	232'658.30
Prestations de l'employeur	865'251.15	35'793.49	6'786.60	907'831.24
Autres charges du personnel	26'150.90	530.00	1'365.00	28'045.90
<b>Charges de biens et services, autres charges</b>	<b>1'221'446.98</b>	<b>10'068'185.52</b>	<b>1'413'870.62</b>	<b>12'703'503.12</b>
Charges de matières et de marchandises	53'221.00	9'641'660.44	988'536.23	10'683'417.67
Immobilisations de biens non activés	85'706.35	78'011.81	9'250.00	172'968.16
Eau, énergie, combustible	36'080.05	0.00	0.00	36'080.05
Prestations de service et honoraires	670'484.80	238'128.96	387'059.50	1'295'673.26
Loyers	289'943.80	0.00	0.00	289'943.80
Dédommagements aux externes	84'083.48	3'846.68	7'676.19	95'606.35
Pertes sur créances	0.00	228.90	0.00	228.90
Diverses charges d'exploitation	1'927.50	106'308.73	21'348.70	129'584.93
<b>Amortissement immobilisations incorporelles</b>	<b>0.00</b>	<b>725'315.36</b>	<b>0.00</b>	<b>725'315.36</b>
<b>Charges de transfert</b>	<b>323'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>323'000.00</b>
<b>Subventions à redistribuer</b>	<b>260'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>161'401.00</b>	<b>421'401.00</b>
<b>Imputations internes</b>	<b>0.00</b>	<b>118'000.00</b>	<b>40'000.00</b>	<b>158'000.00</b>
<b>REVENUS D'EXPLOITATION</b>	<b>6'781'181.66</b>	<b>11'782'816.60</b>	<b>2'302'228.80</b>	<b>20'866'227.06</b>
Taxes	184'629.00	11'811'054.65	1'615'208.10	13'610'891.75
Revenus divers	0.00	-28'632.05	0.00	-28'632.05
Prélèvement sur fonds de tiers	72'334.76	0.00	110'092.70	182'427.46
Revenus de transferts	6'106'217.90	394.00	415'528.00	6'522'139.90
Subventions à redistribuer	260'000.00	0.00	161'400.00	421'400.00
Imputations internes	158'000.00	0.00	0.00	158'000.00
<b>RESULTAT PROVENANT D'ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>-152'532.87</b>	<b>49'628.58</b>	<b>364'906.18</b>	<b>262'001.89</b>
Charges financières	638.42	798.56	0.00	1'436.98
Revenus financiers	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>RESULTAT DE FINANCEMENT</b>	<b>-638.42</b>	<b>-798.56</b>	<b>0.00</b>	<b>-1'436.98</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>-153'171.29</b>	<b>48'830.02</b>	<b>364'906.18</b>	<b>260'564.91</b>
<b>Utilisation des fonds propres affectés</b>				
SG : EPROCOM (→ 2020), retraite anticipée en 2018	47'941.00			47'941.00
UMER-SO : Réactualisations MER		-122'369.92		-122'369.92
<b>RESULTAT AVEC UTILISATION DES FONDS PROPRES AFFECTES (au bilan)</b>	<b>-105'230.29</b>	<b>-73'539.90</b>	<b>364'906.18</b>	<b>186'135.99</b>

<b>COMPTE DES INVESTISSEMENTS UMER-SO</b>	
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2'971'926.76</b>
Immobilisations incorporelles	2'971'926.76
Report au bilan : actif travaux en cours	-2'971'926.76
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>721'321.36</b>
Report au bilan : actif travaux en cours	-721'321.36
<b>RESULTAT PROVENANT D'ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-2'250'605.40</b>

<b>BUDGET 2018 DES INVESTISSEMENTS UMER-SO</b>	
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3'421'000</b>
Immobilisations incorporelles	3'421'000
Report au bilan : actif travaux en cours	-3'421'000
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1'350'800</b>
Report au bilan : actif travaux en cours	-1'350'800
<b>RESULTAT PROVENANT D'ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-2'070'200</b>

<b>BUDGET 2018</b>				
	SG-IRDP	UMER-SO	UMER-FP	Totaux
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>6'419'800</b>	<b>13'557'400</b>	<b>1'260'700</b>	<b>21'237'900</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>4'431'000</b>	<b>852'000</b>	<b>562'000</b>	<b>5'845'000</b>
Salaires du personnel	4'160'000	757'000	280'000	5'197'000
Travailleurs temporaires	168'000	60'000	270'000	498'000
Prestations de l'employeur	76'500	30'000	10'000	116'500
Autres charges du personnel	26'500	5'000	2'000	33'500
<b>Charges de biens et services, autres charges</b>	<b>1'392'800</b>	<b>11'236'600</b>	<b>513'500</b>	<b>13'142'900</b>
Charges de matières et de marchandises	79'500	10'942'600	0	11'022'100
Immobilisations de biens non activés	66'500	120'000	88'500	275'000
Eau, énergie, combustible	40'000	0	0	40'000
Prestations de service et honoraires	803'300	174'000	355'000	1'332'300
Loyers	275'000	0	0	275'000
Dédommagements aux externes	126'500	0	28'000	154'500
Pertes sur créances	0	0	0	0
Diverses charges d'exploitation	2'000	0	42'000	44'000
<b>Amortissement immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>1'350'800</b>	<b>0</b>	<b>1'350'800</b>
<b>Charges de transfert</b>	<b>336'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>336'000</b>
<b>Subventions à redistribuer</b>	<b>260'000</b>	<b>0</b>	<b>145'200</b>	<b>405'200</b>
<b>Imputations internes</b>	<b>0</b>	<b>118'000</b>	<b>40'000</b>	<b>158'000</b>
<b>REVENUS D'EXPLOITATION</b>	<b>5'987'002</b>	<b>13'440'300</b>	<b>1'260'700</b>	<b>20'688'002</b>
Taxes	168'100	13'435'300	700'700	14'304'100
Revenus divers	0	5'000	0	5'000
Prélèvement sur fonds de tiers	0	0	0	0
Revenus de transferts	5'400'902	0	414'800	5'815'702
Subventions à redistribuer	260'000	0	145'200	405'200
Imputations internes	158'000	0	0	158'000
<b>RESULTAT PROVENANT D'ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>-432'798</b>	<b>-117'100</b>	<b>0</b>	<b>-549'898</b>
Charges financières	700	1'000	0	1'700
Revenus financiers	1'000	500	0	1'500
<b>RESULTAT DE FINANCEMENT</b>	<b>300</b>	<b>-500</b>	<b>0</b>	<b>-200</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>-432'498</b>	<b>-117'600</b>	<b>0</b>	<b>-550'098</b>
<b>Utilisation des fonds propres affectés</b>				
SG : EPROCOM (→ 2020), retraite anticipée en 2018 Promo. Lecture (→ 2019)	200'941			200'941
<b>RESULTAT AVEC UTILISATION DES FONDS PROPRES AFFECTES (au bilan)</b>	<b>-231'557</b>	<b>-117'600</b>	<b>0</b>	<b>-349'157</b>

# COMPOSITION DES ORGANES PERMANENTS DE LA CIIP EN 2018

\* les membres des Bureaux sont marqués d'un astérisque

## Assemblée plénière (CIIP)

NEUCHÂTEL	Monika MAIRE-HEFTI, présidente
BERNE	Bernhard PULVER, vice-président → mai Sylvia HAESLER, dès juin
FRIBOURG	Jean-Pierre SIGGEN, vice-président, dès septembre
GENÈVE	Anne EMERY-TORRACINTA
JURA	Martial COURTET
TESSIN	Manuele BERTOLI
VALAIS	Christophe DARBELLAY
VAUD	Cesla AMARELLE
SG-CDIP, invité perm.	Suzanne HARDMEIER
SG-CIIP	Olivier MARADAN
SG-CIIP, secrétariat	Pascale LAMARRE

## CONFÉRENCES

### Conférence des secrétaires généraux (CSG)

NEUCHÂTEL	Jérôme AMEZ-DROZ, président
BERNE	Aldo DALLA PIAZZA
FRIBOURG	Michel PERRIARD
GENÈVE	Frédéric WITTEWER → fin novembre Nicolas BINDSCHEDLER, dès décembre
JURA	Christophe CATTIN
TESSIN	Emanuele BERGER
VALAIS	Jean-François LOVEY
VAUD	Christian BERDOZ, → fin avril François MODOUX, dès mai
SG-CIIP	Olivier MARADAN
SG-CDIP	Suzanne HARDMEIER
IRDP, invité perm.	Bernard WENTZEL → fin octobre
SG-CIIP, secrétariat	Pascale LAMARRE

### Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO)

NEUCHÂTEL	Jean-Claude MARGUET * président
BERNE	Stève BLAESI
FRIBOURG	Hugo STERN *
GENÈVE	Paola MARCHESINI → nov. Isabelle VUILLEMIN, a.i. dès déc.
JURA	Fred-Henri SCHNEGG
TESSIN	Rezio SISINI Tiziana ZANINELLI
VALAIS	Michel BEYTRISON Jean-Philippe LONFAT
VAUD	Alain BOUQUET * Serge MARTIN
SG-CIIP	Viridiana MARC *

### Conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO)

NEUCHÂTEL	Laurent FEUZ, * président
BERNE	Mario BATTAGLIA Florent COSANDEY
FRIBOURG	François PICCAND Christophe NYDEGGER
GENÈVE	Erwin FISCHER, a.i. → janvier Gilles MISEREZ, dès février Sylvain RUDAZ
JURA	Christophe CATTIN Jean-Pascal LUTHI, dès mai
TESSIN	Paolo COLOMBO Daniele SARTORI, * vice-président
VALAIS	Claude POTTIER
VAUD	Claude VETTERLI, a.i. → mars Lionel EPERON, dès février Jean-Daniel ZUFFEREY
SG-CIIP	Jean-Pascal MOUGIN *

### Conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS)

VAUD	Serge LOUTAN, * président → avril Giancarlo VALCESCHINI, dès mai
BERNE	Andréa FUCHS, * présidente dès mai
FRIBOURG	Herbert WICHT → avril Stéphane NOËL, dès mai
GENÈVE	Philippe THOMAS
JURA	Edith MATEILLE
NEUCHÂTEL	Philippe WILLI * vice-président dès mai
TESSIN	Massimo SCARPA
VALAIS	Guy DAYER
CSPS, invité perm.	Géraldine AYER Romain LANNERS
SG-CIIP	Marie-Paule MATTHEY* → août Jacqueline GYGER, dès nov.

### Conférence latine de l'orientation (CLOR)

VAUD	Eugénie SAYAD, présidente
BERNE	Adriano CATTANEO
FRIBOURG	Thomas DI FALCO
GENÈVE	Jean-Pierre CATTIN
JURA	Andréas HÄFELI
NEUCHÂTEL	Christel BORNAND, vice-présidente
TESSIN	Rita BELTRAMI
VALAIS	Daniel CORDONIER
CSFO, invité perm.	Jean-Paul JACQUOD
SG-CIIP	Daniel FORCHELET

**Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (CLFE)**

CSG	Frédéric WITWERT, président → nov.
Départements de l'instruction publique	
BERNE	Aldo DALLA PIAZZA
FRIBOURG	Hugo STERN
GENÈVE	Céline MERAD-MALINVERNI
JURA	Christophe CATTIN
NEUCHÂTEL	Thierry CLÉMENT
TESSIN	Luca PEDRINI
VALAIS	Jean-François LOVEY
VAUD	Otto BRUDER
Hautes Écoles et Institutions assimilées	
BEJUNE	Maxime ZUBER, vice-président dès sept.
FRIBOURG primaire	Pascale MARRO, vice-présidente → août Lukas LEHMANN, a.i. dès sept.
FRIBOURG sec. (CERF)	Roland PILLONEL
GENÈVE (IUFE)	Isabelle MILI
TESSIN (DFA)	Stefano LOSA
VALAIS	Patrice CLIVAZ
VAUD	Guillaume VANHULST
IFFP	Jean-Pierre PERDRIZAT
SG-CIIP	Marie-Paule MATTHEY → août Olivier MARADAN, président a.i., dès déc.

**Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC)**

JURA	Christine SALVADÉ, présidente
BERNE	Jérôme BENOIT
FRIBOURG	Philippe TRINCHAN
GENÈVE	Pierre-Alain HUG
NEUCHÂTEL	Zsuzsanna BÉRI
VALAIS	Jacques CORDONIER
VAUD	Nicole MINDER
SG-CIIP, secrétariat	Virginie BEYELER

**COMMISSIONS PERMANENTES****Commission de gestion (COGEST)**

CSG	Michel PERRIARD, président
CSG	Aldo DALLA PIAZZA
COMOS	Marcel BERGER
CLPO	Alexandre REY
CDF	Alice CHARDONNENS VAN ES
CLEO	Christine BOSSUAT
SG-CIIP	Olivier MARADAN
SG-CIIP, secrétariat	Florence GILLET

**Commission consultative des associations partenaires (COPAR)**

CSG	Jérôme AMEZ-DROZ, président
CLEO	Alain BOUQUET
CDGSRT	Philippe ROBERT
CLACESO	Daniel MILANI Fabrice SOURGET

(suite &gt;&gt;)

FAPERT	Jacqueline LASHLEY Jacques BOUVIER Annycée DESAULES
SER	Josy STOLZ Laurent VITÉ → juillet David REY, dès septembre Samuel ROHRBACH
SSRE	Olivier MAULINI
IRDP	Anne BOURGOZ FROIDEVAUX
SG-CIIP	Olivier MARADAN
SG-CIIP, secrétariat	Pascale LAMARRE

**Commission pédagogique (COPED)**

VALAIS	Christophe GERMANIER, président
BERNE	Silvia FANKHAUSER
FRIBOURG cycles 1-2	Lionel ROLLE
FRIBOURG cycle 3	Carole ANGELOZ
GENÈVE cycles 1-2	Nicole BUDLIGER,
GENÈVE cycle 3	Rodrigue ECKERT
JURA	Anne-Lise NAGEL
NEUCHÂTEL	Alain RAMELET
VALAIS	Pierre ANTILLE
VAUD	Nathalie JACCARD François SULLIGER
SER cycle 1	Mireille BRIGNOLI
SER cycle 2	Francesca MARCHESINI
SER cycle 3	Adrienne FURRER MITTAZ
Recherche et didactique	
CAHR	Rosanna MARGONIS-PASINETTI Francisco MARQUES → juillet Catherine TOBOLA COUCHEPIN, dès oct.
IRDP	Bernard WENTZEL → oct.
TESSIN, invité perm.	Kathya BERNASCONI TAMAGNI
SG-CDIP, invité perm.	Karine LICHTENAUER
SG-CIIP	Viridiana MARC Shanoor KASSAM
SG-CIIP, secrétariat	Concetta COPPOLA

**Commission des ressources didactiques numériques (CORES)**

CELLCIPS	Elvio FISLER, président
BERNE	Jean-Marc RUEFF
FRIBOURG	Sylvain LANG
GENÈVE	Jean-René GUÉNÉE
JURA	Yves FROIDEVAUX
NEUCHÂTEL	Patrick DUVANEL
TESSIN	Daniele PARENTI
VALAIS	Sébastien VASSALLI → juillet Dominique AYMONT, dès août
VAUD	Bertrand MAGNIN
CLPS	Anne RODI
SER	Pierre GRABER → août Roberto SEGALLA, dès sept. Olivier SOLIOZ
SG-CIIP	Jacques DÉBOEUF Shanoor KASSAM
SG-CIIP, invité perm.	Gaël TEGUIA
SG-CIIP, secrétariat	Jessica SAUSER

**Commission langues et échanges (COLANG)**

CSG	Jean-François LOVEY, président
BERNE	Philippe HERTER
FRIBOURG	Marcel BULLIARD
GENÈVE	Catherine FERNANDEZ SONINO
JURA	Anne-Lise NAGEL → janvier Marc PITTET, dès février
NEUCHÂTEL	David BÜRKI → oct. Françoise SIMON-VERMOT, dès nov.
TESSIN	Brigitte JÖRIMANN
VALAIS	Sandra SCHNEIDER
VAUD	Fabienne MOTTET
SG-CDIP	Bernard WICHT
CLEO	Stève BLAESI
CLPO	François PICCAND
CDAC	Christine SALVADÉ
CHANCELLERIE FÉD. UNIVERSITÉS	Fabienne BERTAGNOLLO Laurent GAJO François GRIN
CAHR	Ariane TONON Barbara TSCHARNER
CLACESO	Laurent WINKLER → sept. Christian BERDOZ, dès oct.
ASPF	Valéry RION
SER	Gaétan EMONET Sandrine RINSOZ
IRDP, invité perm. SG-CIIP	Jean-François DE PIETRO Andreas DUTOIT MARTHY Philippe RODUIT Virginie CONTI
SG-CIIP, secrétariat	Jessica SAUSER Nathalie NAZZARI

**Commission de coordination de la recherche en éducation (COCRE)**

CSG	Jérôme AMEZ-DROZ, président
CLACESO	Alain BASSET
HEP-BEJUNE	Deniz GYGER GASPOZ
HEP-VS	Fabio DI GIACOMO
SRED-GE	Martin BENNINGHOFF
SUPSI-TI	Lorena ROCCA Michele EGLOFF
UNIFR	Djily DIAGNE
UNIL	Gaëlle GOASTELLEC
CDG-SRT	Jean-François GRUET
UNINE	Antonio IANNACCONI
UNIGE	vacant
HEP-FR	Bernard FORCLAZ
IUFE-FPSE	Isabelle MILLI
SER	Laurent VITÉ, dès février
HEP-VD	Cyril PETITPIERRE
SREP-BE	Werner RIESEN
SSPES	Manuel FRAGNIÈRE
URSP-VD	Bruno SUCHAUT
SSRE, invité perm.	Danièle PÉRISSET
CSRE, invité perm.	Stefan C. WOLTER
SG-CIIP	Olivier MARADAN
IRDP	Bernard WENTZEL → fin octobre
SG-CIIP, secrétariat	Pascale LAMARRE

**Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle (CREME)**

SG-CIIP	Sadri SHILLI, président
BERNE et Santé	Claude ARRIGO
FRIBOURG	Rolf WEHREN
GENÈVE	Alexandre BIRR
JURA	Jean-Bernard FELLER
NEUCHÂTEL	Gilles AESCHLIMANN, dès sept.
VALAIS	Bernard DAYER
VAUD	Michel ETIENNE
CLPO	Laurent FEUZ
CRT-EPC	Luca PESSION
FET	Paul-André HARTMANN
GLIMI	Claudio COMI
MENU	Catherine MABILLARD
IFFP	Ana ALBORNOZ, dès sept.
CREFP	Michèle PATRY
SOCIAL	Marlis WAEFLER
MATU PRO	Jérôme PITTET
SEFRI	Fritz JORDI
Collaborateur technique SG-CIIP, coordinatrice projets CREME	Gérard ZENHÄUSERN Christine FURTER

**CONSEILS****Conseil Média-Formation (CMF)**

AP-CIIP	Cesla AMARELLE, présidente
RTS	Pascal CRITTIN Eliane CHAPPUIS Tania CHYTIL Nathalie HOF
FAPERT	Jacqueline LASHLEY
SER	Olivier SOLIOZ
SG-CIIP	Olivier MARADAN
SG-CIIP	Christian GEORGES

**Conseil scientifique de l'IRDP (CS IRDP)**

Uni-GE	Jean-Luc DORIER, président → mai Georges FELOUZIS
Uni-ZH	Lucien CRIBLEZ
Uni-Nancy (FR)	Eirick PRAIRAT
Uni-Luxembourg	Antoine FISCHBACH
HEP-FR	Pierre-François COEN, président dès mai
PH-Berne	Catherine BAUER
IRDP	Bernard WENTZEL → oct. Murielle ROTH
IRDP, secrétariat	Nathalie SIMONET

**COMMISSIONS DE COORDINATION****Commission de coordination pour la production et la distribution des moyens d'enseignement scolaires (COMOS)**

GENÈVE	Gilles MONNEY, président
BERNE	André BÄTTIG
FRIBOURG	Marcel BERGER

(suite &gt;&gt;)



JURA	Françoise WERTH
NEUCHÂTEL	Jean-Marc GOLAY
VALAIS	Yves CRETTON
VAUD	Yves CROISIER
SG-CIIP, secrétariat	Séverine ERARD

#### Commission de coordination d'évaluation et d'épreuves communes (COMEPRO)

GENÈVE	Isabelle VUILLEMIN, présidente
BERNE	Werner RIESEN
FRIBOURG	Jean-Paul SIMONET
JURA	Marco BOSATTA → avril Dominique INGLADA, dès sept.
NEUCHÂTEL	Annick CHALLET JEANNERET
VALAIS	Sébastien VASSALLI
VAUD	Philippe LINDER
IRDP	Sophie TAPPAREL → avril
SG-CIIP	Viridiana MARC, dès mai
IRDP, secrétariat	Anna VON OW, → août Magali BUEHLER, dès sept.

#### Commission de coordination de la procédure d'évaluation standardisée dans le domaine de la pédagogie spécialisées (COPES)

VAUD	Philippe NENDAZ, président
BERNE	n.n.
FRIBOURG	Marc SIEBER
GENÈVE	Renato BORTOLOTTI Maryline MOTTET
JURA	Eléonore SIMON
NEUCHÂTEL	Myriam TORCHE
TESSIN	Massimo MELASECCA
VALAIS	Sylvie NICOLE-DIRAC Guy DAYER
VAUD, invités perm.	Anne DECOSTERD Céline JOSS
CSPS, invité perm.	Géraldine AYER

#### Commission de coordination et de surveillance du mandat de formation des directeurs-trices d'institutions de formation (COFORDIF)

CLFE	Hugo STERN, président
CLEO	Michel BEYTRISON
CLPO	Laurent FEUZ Claude POTTIER
CLACESO	Fabrice SOURGET Alain BASSET
SER	Jean-Marc HALLER
Sec. II (form. prof.)	Claude-Alain VUILLE
Sec. II (form. gén.)	Jean-François GRUET
FORDIF, invité perm.	David PERRENOUD
SG-CIIP, secrétariat	Marie-Paule MATTHEY → août Virginie BEYELER

#### Classes et accords intercantonaux (CAI)

BERNE	Émilie OBERLING
FRIBOURG	Marie-Christine DORAND Gilbert STOCKER

(suite &gt;&gt;)

GENÈVE	Thierry DURAND Erwin FISCHER Eric STACHELSCHIED
JURA	Vincent JOLIAT Cindy GALVANETTO, dès mai
NEUCHÂTEL	Corinne DE MARCO Laurence KNOEPFLER CHEVALLEY
VALAIS	Marilyne DUTOIT Claude POTTIER, président
VAUD	Christian VERNEX Jean-Daniel ZUFFEREY
SG-CIIP, secrétariat	Sylvette DEGUIN

#### Maturités professionnelles (CMP)

BERNE	Simone SPACK
FRIBOURG	Marie GLASSON Georges VIAL
GENÈVE	Gilles GUENAT
JURA	Eric JORAY → juillet Cindy GALVANETTO, dès août
NEUCHÂTEL	Katia SARTORI
TESSIN	Claudia SASSI → mars
VALAIS	Patrick BORNET Claude POTTIER, président
VAUD	Fabienne RACCAUD
SG-CIIP, secrétariat	Sylvette DEGUIN

#### Maturités spécialisées (CMS)

BERNE	Ursula KÄSER → mai Mirjam WÄCKERLIN, dès août
FRIBOURG	François PICCAND, président Claude VAUTHEY
GENÈVE	David DE VITO, dès février
JURA	Christophe CATTIN → avril Cindy GALVANETTO, dès mai Sébastien GERBER, dès mai
NEUCHÂTEL	Katia SARTORI
TESSIN	Claudio DEL DON
VALAIS	Yves FOURNIER
VAUD	Claude VETTERLI → avril Nicolas SCHURTER, dès avril Anne JACQUIER-DELALOYE
SANTÉ TRAVAIL SOCIAL	Joseph COQUOZ → août Olivier GRAND, dès sept.
DESIGN-ARTS VISUELS	Pierre-Alain GIESSER
CEDG SRT	Anne-Lucie VERGÈRES
SG-CIIP	Jean-Pascal MOUGIN

#### Coopérations multilatérales et européennes (CME)

BERNE	Pierre BUCHMÜLLER
FRIBOURG	François PICCAND, président dès sept. Georges VIAL
GENÈVE	Catherine FERNANDEZ Natacha JUDA
JURA	André FERLIN
NEUCHÂTEL	Katia SARTORI
TESSIN	Andrea TOGNI
VALAIS	Sandra SCHNEIDER, dès sept.

(suite &gt;&gt;)

VAUD	Séverin BEZ, président → sept. Pierre FANTYS
MOVETIA SG-CIIP	Christophe BETTIN Jean-Pascal MOUGIN

### Formation et qualification des adultes (CFQA)

BERNE	Florent COSANDEY, président Valentine JEANNERET
FRIBOURG	Cinzia DI FERRO KOHLER → avril Sophie VOILLAT, dès mai Peter ZOLLET
GENÈVE / CIFIC JURA	Cyrille SALORT → nov. Ana Laura KRAEHENBUEHL Clément SCHAFFTER
NEUCHÂTEL	Myriam ROSSELET → mai Mariana PERRET, dès juin Cyril REGAMEY, dès nov.
TESSIN VALAIS	Walter SEGHIZZI Lionel CLAVIEN
VAUD / CIFIC VAUD	Jean-Pierre BAER Karin HEHLEN → janv. Eugénie SAYAD, a.i. dès mars
SG-CIIP, secrétariat	Sylvette DEGUIN

### Collaborateurs permanents (SG-CIIP, IRDP, UMER)

Franca ARMI	Collaboratrice scientifique
Virginie BEYELER	Secrétaire
Anne BOURGOZ FROIDEVAUX	Journaliste scientifique
Magali BUEHLER	Secrétaire, dès sept.
David BÜRKI	Collaborateur scientifique, dès août
Virginie CONTI	Collaboratrice scientifique
Concetta COPPOLA	Secrétaire
Diego CORTI	Collaborateur scientifique → mars
Yves CRETTON	Responsable UMER-SO
Jacques DÉBOEUF	Collaborateur scientifique
Sylvette DEGUIN	Secrétaire
Jean-François de PIETRO	Collaborateur scientifique
Isabelle DESCHENAUX	Responsable <i>Documentation</i>
Andreas DUTOIT MARTHY	Collaborateur scientifique
Séverine ERARD	Secrétaire
Nancy FAVRE-ZEISER	Collaboratrice scientifique
Romina FERRARI	Assistante scientifique
Daniel FORCHELET	Collaborateur scientifique
Christine FURTER	Coordinatrice de projets
Christian GEORGES	Collaborateur scientifique
Florence GILLET	Administratrice
Simon GLASSEY	Collaborateur scientifique
Jacqueline GYGER	Collaboratrice scientifique, dès nov.
Anne-Louise HELLWIG	Assistante scientifique, dès déc.
Margaux JUNOD	Apprentie employée de commerce
Shanoor KASSAM	Collaboratrice scientifique
Pascale LAMARRE	Assistante de direction
Françoise LANDRY	Bibliothécaire-documentaliste
Luis MAIA	Concierge
Olivier MARADAN	Secrétaire général
Viridiana MARC	Resp. secteur scol. obligatoire

(suite &gt;&gt;)

Alina MATEI	Collaboratrice scientifique
Marie-Paule MATTHEY	Collaboratrice scientifique → août
Jean-Pascal MOUGIN	Resp. secteur postobligatoire
Nathalie NAZZARI	Secrétaire
Michel NICOLET	Assistant scientifique
Elisabetta PAGNOSSIN	Collaboratrice scientifique → mai
Muriel PEMATSANG	Bibliothécaire-documentaliste
Doris PENOT	Secrétaire
Oliver PROSPERI	Collaborateur scientifique
Murielle ROTH	Collaboratrice scientifique
Veronica SANCHEZ ABCHI	Assistante scientifique
Sadri SHILI	Responsable UMER-FP
Nathalie SIMONET	Secrétaire de direction
Philippe RODUIT	Collaborateur scientifique
Isaline RUF	Assistante scientifique, dès sept.
Jessica SAUSER	Secrétaire
Karin SEILER	Secrétaire
Guillaume RUIZ	Collaborateur scientifique, mars à sept.
Roberto STOCCO	Collaborateur scientifique → déc.
Sophie TAPPAREL	Collaboratrice scientifique → août
Gaël TEGUIA	Responsable informatique
Margaux THIÉBAUD	Secrétaire
Anna VON OW	Collaboratrice scientifique → sept.
Bernard WENTZEL	Directeur IRDP → oct.
François WOHLHAUSER	Collaborateur scientifique, dès avril



CONFÉRENCE INTERCANTONALE  
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE  
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Faubourg de l'Hôpital 68 Tél. 032 889 69 72  
Case postale 556 Fax 032 889 69 73  
CH-2002 Neuchâtel [ciip@ne.ch](mailto:ciip@ne.ch)  
[www.ciip.ch](http://www.ciip.ch)